

MADAGASCAR - Revue de Presse

NOVEMBRE (partielle) ET DECEMBRE 2004

NB : en raison de l'indisponibilité temporaire du rédacteur de la revue de presse, les informations comprises entre le 24 octobre et le 8 décembre peuvent ne pas être exhaustives

SOMMAIRE

POLITIQUE INTERIEURE	1
Vie politique nationale, suites de la crise de 2002	1
Questions ethniques, unité nationale, régionalisation, « provinces autonomes »	12
Religions, collaboration Etat / Eglises, laïcité	14
Lutte contre la corruption, bonne gouvernance	18
Pouvoir politique et intérêts économiques	24
Forces armées, sécurité publique	25
INTEGRATION REGIONALE (OCEAN INDIEN, AFRIQUE AUSTRALE).....	27
RELATIONS EXTERIEURES	29
VIE SOCIALE, DROITS HUMAINS, LIBERTES & JUSTICE	31
Enfance, handicapés, populations marginalisées, réinsertion	31
Droits des femmes, planification familiale	33
Education.....	34
Adoptions d'enfants, trafics de personnes, pédophilie	34
Liberté d'expression, medias, édition.....	35
Elections.....	38
Détenus, conditions carcérales	38
Droits Humains, justice et autres sujets	41
ECONOMIE.....	44
Politique économique, conjoncture, inflation, perspectives économiques	44
Sécurité alimentaire, nutrition, approvisionnement & crise du riz	49
Exportations, commerce extérieur	58
Bailleurs de fonds, effacement de la dette, coopération	62
Politique bancaire, finances publiques.....	72
Investissements étrangers, désengagement de l'Etat.....	74
Développement du tourisme.....	83
Autres sujets.....	84
SANTE PUBLIQUE, FLEAUX & CALAMITES.....	87

POLITIQUE INTERIEURE

Vie politique nationale, suites de la crise de 2002

Une grenade explose près du domicile du Premier ministre : une grenade lancée par des inconnus a explosé à cent mètres du domicile privé du Premier ministre malgache Jacques SYLLA. Manifestement, ces personnes n'avaient pas l'intention de tuer ou de blesser mais sans doute de manifester un mécontentement. Les 25 et 26 juin derniers, soit la veille et le jour de la fête nationale malgache, des grenades avaient déjà été lancées dans les villes de Fianarantsoa, Tuléar et Mahajanga, qui avaient fait 33 blessés au total. Le 9 juillet, de nouvelles détonations avaient eu lieu à Tuléar et Diégo Suarez, provoquant seulement des dégâts matériels. Et dimanche soir, trois grenades ont explosé dans le port de Toamasina, provoquant des dégâts matériels au domicile du

président de la province et dans des magasins appartenant au chef de l'État MARC RAVALOMANANA. (Clicanoo Réunion)

Arrestation des opposants, fermeture des radios privées : « la démocratie est en danger ! » La démocratie est sérieusement menacée. Ce constat amer est d'un groupe d'opérateurs qui a requis l'anonymat, devant la situation qui prévaut actuellement. Après l'arrestation des membres de l'opposition qui ont tenu un meeting politique et la fermeture de trois radios privées dans la capitale Betsimisaraka, nos interlocuteurs craignent une dérive dictatoriale du régime RAVALOMANANA. A leurs yeux, les autorités essaient à tout prix de museler à la fois la presse, l'opposition ainsi que les syndicats, afin de mater tout mouvement de contestation. Du côté du régime, le Premier ministre a approuvé les mesures prises par les autorités de Toamasina tout en accusant les journalistes d'être responsables "de la perturbation de l'ordre public". Raison pour laquelle, les stations rapportant la tenue de ce meeting politique, ont été sanctionnées. Trois radios privées ont été fermées et l'émetteur de la radio Sky FM, appartenant au premier magistrat de la ville, a été confisqué par le nouveau chef de région et candidat malheureux à la mairie, BARNEST RANDRIAMIARANTSOA. Quoi qu'il en soit, le choix stratégique des hommes du pouvoir pourrait leur coûter cher au moment où le pays fait appel aux investisseurs étrangers. Plus d'un s'interrogent sur la tergiversation des hommes d'affaires à venir à Madagascar alors que nos dirigeants n'ont eu cesse de faire appel à eux et de les rassurer. A titre d'exemple, pour rassurer les opérateurs français, un accord a été signé à Saint-Denis de la Réunion entre les autorités malgaches et françaises. Mais force est de constater que les hommes d'affaires de l'ancienne puissance coloniale tardent à venir. En somme, la brutalité du régime actuel par le biais de l'arrestation des opposants et la fermeture des stations a beaucoup terni son image aux yeux de la communauté internationale. (Tribune 13/12/04)

Mahajanga : encore quatre arrestations. Après Toamasina, c'est Mahajanga qui a été le théâtre d'un affrontement entre les forces de l'ordre et les manifestants. En effet, les forces de l'ordre ont de nouveau procédé à des arrestations musclées contre des manifestants, suite aux ordres du chef de région, MAX RAKOTOMALALA. Quatre personnes dont une femme sont actuellement écrouées. Ces personnes ont manifesté pour contester la cherté de la vie. Sans aucune connotation politique, des victimes du "kere" ont manifesté à travers la ville, avec des casseroles et des cuillères à la main pour montrer leur mécontentement face à l'immobilisme du gouvernement devant la pauvreté grandissante et la hausse des denrées alimentaires. Comme d'habitude, ces personnes arrêtées seraient accusées de porter atteinte à l'ordre public. Visiblement, les hommes des régimes successifs ont la même pratique politique pour se maintenir au pouvoir. En réalité, on ne voit pas une grande différence entre l'équipe de l'amiral DIDIER RATSIRAKA et celle de MARC RAVALOMANANA. On a toujours eu tendance, soit, à recourir à la force à chaque manifestation politique, soit en l'interdisant par le biais des autorités locales. Les hommes changent mais les pratiques restent ! (Tribune 13/12/04)

Arrestations, fermeture des radios... RAMASY ADOLPHE condamne. « A Madagascar, la démocratie n'est plus en danger, elle n'existe plus." C'est ainsi que le sénateur RAMASY ADOLPHE qualifie la situation après les arrestations de Toamasina et de Mahajanga ainsi que la fermeture des trois radios privées. Devant ces arrestations des leaders de l'opposition et des meneurs du mouvement des "Vahoaka Noana" à Mahajanga, le sénateur ne peut que se demander : "Où est l'Etat de droit qui signifie respect de la Constitution tant par les gouvernés que les gouvernants ?" Et lui d'ajouter : "Notre Constitution ne consacre-t-elle pas la liberté d'expression et d'opinion ?" "D'ailleurs, si ces gens se sont manifestés, c'est parce qu'ils n'arrivent plus à supporter la cherté de la vie actuelle", souligne-t-il. Quant à la fermeture de trois radios privées, le sénateur RAMASY ADOLPHE de marteler : "En fermant pour des raisons peu convaincantes ces trois radios privées de la Capitale de l'Est, le régime veut museler l'opposition". Bref, pour ce farouche opposant, les dirigeants n'ont plus d'autres moyens pour apaiser la tension sociopolitique que l'intimidation. "Une pratique déjà dépassée par le temps et que je condamne de toutes mes forces",

conclut le sénateur en soulignant que cette année 2004 n'est pas une année faste pour la plupart des Malgaches dont le pouvoir d'achat ne cesse de s'effriter. (Tribune 16/12/04)

Naissance du Rassemblement des Forces Nationales : une « conférence nationale » avant Noël. Une alliance ponctuelle, comme la qualifient ses initiateurs, vient de naître sous l'appellation de « Rassemblement des Forces Nationales » ou RFN. Selon eux, ce n'est ni un parti politique, ni une association ou ONG, mais un mouvement pacifique, né d'une prise de conscience collective, et qui n'aura pas recours à la violence. Ainsi, le RFN, présenté hier, ne serait-il pas régi par un statut, mais plutôt un règlement intérieur. Pour le développement du pays, le mot d'ordre du RFN est de faire fi des clivages d'ordre ethniques, confessionnels et politiques. Et ce, afin de regrouper la société civile, les syndicats, des opérateurs, des membres de partis politiques, des associations religieuses, toutes les entités sans distinction... Le bureau provisoire du RFN voit à sa tête le Pasteur RAZAFIMAHEFA EDMOND, ancien président de la FJKM, et ancien dirigeant du FFKM. Ce dernier a affirmé avoir mis de côté sa qualité d'homme d'Eglise pour ne parler qu'en tant que citoyen. L'on compte également dans les rangs du RFN, deux autres hommes d'Eglise. Le Père REMI RALIBERA et le Pasteur RAFRANSOA MAXIME. En partant du constat selon lequel « il y a deux poids deux mesures dans la vie sociopolitique du pays », le mouvement envisage d'organiser d'ici Noël, sa première assise. Une tribune de discussions et d'échanges, qu'on aurait tendance à teinter d'une coloration d'opposition, même si les actuels membres ont assuré que tous, y compris les partisans du TIM, sont les bienvenus au sein du mouvement. Par ailleurs, « l'appauvrissement anormal de l'ensemble des Malgaches », les aurait interpellés à œuvrer pour l'intégration et la recomposition de la société, de façon à lui permettre de retrouver très rapidement «sa dignité, sa cohésion, son unité et sa force pour reconstruire un avenir à partir d'objectifs qui auront été définis et fixés ensemble». A l'issue de cette conférence nationale, les dirigeants du RFN présenteront aux tenants du régime, les résolutions qui y ont été élaborées. Un appel à l'adhésion populaire que lance RFN, dont le but n'est pas le renversement du régime. Un message plus nuancé, par rapport à celui qui revendique la réconciliation nationale. (Midi 13/12/04)

A Tana, ce jour : RFN contre TIM. Deux réunions politiques de premier plan, dans la capitale. La première est celle du parti au pouvoir, le TIM, qui organise ainsi son premier congrès national. La seconde est celle du RFN, la formation en ascension qui va tracer les grandes lignes de son action politique. Hasard du calendrier ou volonté délibéré d'afficher une position politique ? En tout cas, la classe politique et le grand public ont tôt fait de mettre face à face les deux entités, et d'ériger cet antagonisme en première contradiction politique de l'heure. C'est le rassemblement du RFN qui suscite le plus l'intérêt du public, lequel attend déjà avec curiosité les résolutions qui émaneront de ces assises car le RFN, qui se pose en force d'interpellation dans l'actuelle crise, recueille déjà un certain capital de sympathie. La direction du mouvement est d'ailleurs composée d'un savant cocktail de membres de la société civile, de ténors de la vie politique et de personnalités des cercles religieux. Ce qui confère à l'ensemble une allure séduisante et percutante que n'a aucun des partis actuels d'opposition. Face à un régime, qui se rit des mises en garde et des interpellations, une attitude qui a abouti à la triste situation actuelle, le public souhaite que le RFN se mue en formation d'opposition, même modérée. Cette entité, en effet, est de taille à contenir les dérives du régime et à baliser sa marche chaotique. Le RFN, en tout cas, est d'ores et déjà perçu comme le levier qui pourrait apporter le changement et canaliser les activités du régime dans un sens conforme aux intérêts de la nation. Le public semble tourner déjà le dos au congrès du TIM. En période de crise, il y a toujours une défection plus accentuée pour la politique dont l'inefficacité est là plus que jamais manifeste. D'ailleurs, qu'attendre d'un changement de dirigeants chez un parti dont tout le personnel n'est pas étranger à la tragédie que vit le pays ? Il est vrai que, depuis sa naissance, cette formation traîne une réputation de légèreté et de fragilité jamais rencontrée auparavant chez les partis de gouvernement. Quand il s'est subitement décidé à entrer en lice dans la course à la mairie de Tana-Ville, en 1999, MARC RAVALOMANANA avait créé le comité de soutien « Tiako Iarivo » composé notamment d'employés et cadres de Tiko, ainsi que d'épiciers revendeurs des produits laitiers de cette unité. En 2001, quand suite à une brusque illumination, il

entreprit de se présenter à l'élection présidentielle, MARC RAVALOMANANA transforma ce groupuscule en un parti dénommé TIM (Tiako i Madagasikara) dont l'ossature était toujours formée du personnel de Tiko S.A, auquel on ajouta les agents de la Commune de Tana-Ville. Quel sérieux accorder à une organisation dont le nom et l'emblème s'inspirent de ceux d'une marque de yaourt ? Comble de désinvolture, au bout de trois années de présence au pouvoir, c'est maintenant seulement que ce parti entreprend d'élaborer un projet de société (!). En tout cas, les partis de gouvernement puissants, fortement structurés et tentaculaires n'impressionnent plus personne, depuis qu'ils ont été balayés par des mouvements de rue, en 1972, en 1991 et en 2002. Lors de ce congrès, que vont se dire les dirigeants et membres de ce parti officiel qui est une émanation de Tiko ? Que tout baigne dans... l'huile. (La Gazette 20/12/04)

Assises du RFN : pari tenu ! Outre les membres du bureau fondateur du RFN/FVM, il y avait de nombreux représentants de la société civile organisée en associations ou en ordres, des représentants des Ongs, des citoyens leaders dans leur milieu. On a remarqué par exemple, des personnalités évoluant dans le domaine des Droits de l'Homme, des Travaux Publics et de l'Ingénierie, dans les syndicats de travailleurs, dans la Santé et le Planning familial, dans l'éducation, l'enseignement et la recherche. Il y eut beaucoup d'intellectuels, d'universitaires, d'hommes de lois, des opérateurs, mais aussi des académiciens. Bon nombre de ces participants n'ont pas de couleur politique avérée ou déclarée. L'appel du RFN/FVM a été entendu par la diaspora malgache établie à Genève, en France et aux Etats-Unis. Le Pasteur EDMOND RAZAFIMAHEFA a énuméré quelques-unes des associations de la diaspora dont "ASSIDU" et "Cap Madagascar". Evidemment, l'invitation a été honorée par beaucoup de personnalités politiques et d'anciens dirigeants. Citons pêle-mêle, GISELE RABESAHALA, Pr DAMASY, DANIEL RAMAROMISA, RICHARD ANDRIAMAHOLISON, RICHARD ANDRIAMANJATO. On a également vu la participation D'ALAIN RAMAROSON, JAOTOMBO FERDINAND et quelques-uns de ses collègues sénateurs issus des rangs de l'Arema et du Leader Fanilo. Des membres du Comité pour la Réconciliation Nationale (CRN) du Pr ALBERT ZAFY n'ont pas manqué de répondre à l'appel, tels TABERA ou ABDILLAH, RASAMOEL ou NDREMANJARY. A beaucoup d'égards, c'est un ensemble hétéroclite. Parmi la classe politique, on soulignera certes le charisme et les expériences des chefs de parti AKFM et consorts, de la vieille garde, mais on ne peut méconnaître le savoir-faire et les méthodes de la nouvelle génération telle l'association politique Fidem et ses jeunes dirigeants qui ont toujours prôné une autre manière de faire de la politique. MAURICE BERANTO, président du Fidem s'est d'ailleurs réjoui que leur démarche soit aujourd'hui en train de porter ses fruits. Il en serait de même des militants et parlementaires Leader Fanilo. Cela s'était encore manifesté au sein du Sénat lors de l'examen de la Loi des Finances 2005, où malheureusement l'Arema n'a pas suivi le mouvement. Quoi qu'il en soit et à la vue des participants à ces "Assises nationales", on admettra que c'est la rencontre de toutes les sociétés civiles, représentant de toutes les tendances, de toutes les catégories et de toutes les parties de l'île. On dirait que c'est la réponse au grand rassemblement du TIM, mais en miniature, sur le plan de l'effectif. Son objectif est, selon le président, le Pasteur Edmond RAZAFIMAHEFA, de faire asseoir tout le monde autour d'une même table pour faire le point en quelque sorte, discuter, réfléchir et élaborer. Pour ce faire, des commissions ont été mises en place, notamment : - Commission politique dans laquelle une place particulière a été accordée à la Constitution et aux lois électorales, la Justice et la liberté d'expression, - Commission environnement et développement économique. Les finances n'ont pas été oubliées, À l'issue des travaux de commissions, une synthèse des résolutions sera rédigée et présentée ce jour puis remise aux autorités. Selon le Pasteur EDMOND RAZAFIMAHEFA, ce ne sont là que des "assises" ; c'est après seulement que l'on peut entreprendre quelque chose. (Tribune 21/12/04)

RFN/FVM : une conférence nationale en vue. « Après avoir examiné la situation sociale et économique à laquelle fait face la population malgache, nous, au RFN, avons décidé d'organiser une conférence nationale ». C'est la résolution prise à l'issue de la première assise du RFN qui s'est tenue du 20 au 21 décembre. Aucune date n'est fixée mais ce sera très bientôt, s'est contenté de dire

le président du RFN, Pasteur EDMOND RAZAFIMAHEFA. Rappelons qu'ils étaient plus de 200 à avoir participé à ces premières assises. 149 d'entre eux 3ont des relations avec les partis politiques, 20 de l'ONG et des associations, 8 viennent de la société civile. (Tribune 22/12/04)

Le CRN dans l'expectative : nettement devancé par le RFN dans son intention d'organiser une conférence nationale avant la fin de cette année, le CRN (Comité pour la Réconciliation Nationale) se réunit pour revoir sa position. Car le CRN serait dépassé par le RFN... Cette réunion du CRN devrait décider de sa position vis-à-vis du RFN. Notons cependant que JOSE RAKOTOMAVO le président du comité préparatoire de la conférence nationale projetée par le CRN, siège déjà au sein du RFN en tant que secrétaire général. Sa présence procède des différents contacts que le CRN a entrepris dans le cadre de son ouverture à toutes les forces représentatives de la Nation, en vue de la conférence nationale envisagée. Mais le fait est que certains dirigeants du CRN auraient aussi souhaité siéger parmi les principaux responsables du RFN. (La Gazette 24/12/04)

CRN, SPDUN et RFN : Appel du Pasteur ANDRIAMANJATO à un Front unique de l'opposition. A la clôture des premières assises nationales du Rassemblement des Forces Nationales (RFN), le Pasteur RICHARD ANDRIAMANJATO a donné le mot de la fin. Par ses propos, il a lancé un appel au RFN, au CRN et à la SPDUN (Solidarité Parlementaire pour la Défense de l'Unité Nationale) d'unir leurs forces et de se rassembler pour l'organisation de la conférence nationale prévue pour l'année prochaine. Car leurs objectifs ne sont pas véritablement dissemblables ni contradictoires, sinon assez proches. Si l'union fait la force, l'entente entre ces trois entités ne manquerait pas de constituer une instance plus signifiante que les initiatives individuelles et dispersées. Cela aboutirait peut-être à un front unique d'opposition actif. La mise en commun des visions ne permettrait-elle pas, en effet, de s'offrir une adhésion plus large et une audience plus étendue ? Pour le moment, malgré le fait que les uns et les autres se soutiennent mutuellement, du moins en apparence, ne serait-ce que le fait de voir des CRN assister aux réunions du RFN, des SPDUN dans les rencontres CRN et ainsi de suite, les uns font de la réconciliation nationale leur cheval de bataille, certains oeuvrent pour l'avènement d'un véritable assainissement politique et d'un gouvernement d'union nationale et les autres pour l'unification de toutes les forces vives. Par ailleurs, même si les voies cherchées sont différentes, les discours des uns et des autres ont les mêmes consonances en montrant du doigt ce qu'ils estiment être les points faibles du pouvoir actuel. Mais la différence majeure ne réside-t-elle pas dans le but ultime de chacun ? Le renversement du régime n'étant pas l'apanage de tous. (Midi 23/12/04)

RFN : une plate forme de tous les espoirs. Depuis quelques jours et malgré le somptueux congrès national du TIM, les yeux des observateurs de la vie économique et politique du pays sont braqués sur le "Rassemblement des Forces Nationales" (RFN). Une nouvelle plate forme qui se veut être rassembleuse et veut en même temps jouer le rôle de contre-pouvoir et non d'opposition (nuance). Pour la plupart des observateurs, ces "Assises nationales" tenues par cette nouvelle formation du Pasteur EDMOND RAZAFIMAHEFA a été un bon début. Car elles ont permis aux représentants de toutes les forces vives de s'exprimer, et au RFN de recueillir les constats de ces derniers pour pouvoir faire l'état de lieu de la situation actuelle. Un état de lieu qui sera au menu d'une conférence nationale envisagée par la plate forme. (Tribune 27/12/04)

De Paris : une opposition se dessine... Une réunion des personnalités de l'ancien régime près des Roissy, le 4 décembre, aurait comme aboutissement la mise en place d'une plateforme ou d'un parti d'opposition à partir de la capitale française. Il est sûr qu'une grande partie de ceux qui s'estiment avoir été chassés du pays après les événements de 2002 en gardent une profonde rancœur, et les rencontres systématiques de ces personnalités avec les membres de l'opposition à Madagascar le prouvent. De nombreux sites en lignes dont les propos ne sont pas non plus tendres à l'égard du régime actuel sont également là pour prouver ce mécontentement. La question qui se pose maintenant quant à la mise en place de cette « plate-forme » d'opposition, est : jusqu'où iront

ses membres et quel pouvoir ont-ils entre leurs mains pour pouvoir mener à bien leurs actions ?
(Les Nouvelles 16/12/04)

Malgaches d'Europe : bientôt une conférence de la diaspora. Le Rassemblement des Malgaches de France (RMF) prépare de l'assise européenne, dénommée « conférence de la diaspora ». Programmée pour janvier 2005, elle devrait réunir les Malgaches d'Europe favorables au RFN du pasteur EDMOND RAZAFIMAHEFA. Le RMF en effet est convaincu du bien-fondé de la position exprimée par le RFN lors de ses récentes assises, et s'attache à diffuser et à faire connaître les résolutions de ce groupement. La conférence de la diaspora a pour but de donner aux adhérents du RMF l'opportunité de débattre des idées du RFN. Un membre du RFN serait invité à la conférence. Le RMF France est présidé par ROBERT JEAN RAZAFY, qui avait dirigé l'ACM (Aviation Civile de Madagascar). L'homme a été limogé, à la fin de la crise de 2002, par le ministre du Transport, pro-Ravalomanana de l'époque, RAKOTOVAZAHA OLIVIER. (La Gazette 31/12/04)

Un RATSIRAKA en 2007 ? On prête à ROLLAND RATSIRAKA, maire de Toamasina, le dessein de se porter candidat au scrutin présidentiel de 2007. Et ce, depuis qu'il a annoncé l'arrivée prochaine d'une cargaison de riz qu'il vendra à 2 500 Fmg le kilo, tout en plaidant pour la réouverture de sa station radio Sky FM. Y a-t-il actuellement un moyen d'influence politique plus percutant que le riz ? Celui qui propose le prix le moins élevé se réservera l'attachement de la population. Le riz local est cédé à 7 000 Fmg. Le riz asiatique est écoulé à 3 500 Fmg par le régime après de gros efforts. En vendant son riz à 2 500 Fmg, ROLLAND RATSIRAKA frappera les esprits et s'attirera la sympathie de la population. Le maire du Grand Port se présentera en tout cas sous les traits de l'homme politique doté d'aptitudes que n'ont pas les autres. Comment, en fait, arrive-t-il à comprimer le prix du riz à 2 500 Fmg, alors que d'autres, après de gros sacrifices, ne vont pas plus loin que 3 500 Fmg ? Si ROLLAND RATSIRAKA parvient à approvisionner tout le territoire avec ce riz au prix miraculeux, il sera l'objet de l'affection populaire et bénéficierait des faveurs des pronostics à la prochaine élection présidentielle. Et comme dans un premier temps, il ne faut compter sur personne pour faire sa propre publicité, le voilà qui milite pour la réouverture de sa radio sanctionnée récemment. MARC RAVALOMANANA, en vue de l'élection municipale de Tana-Ville en 1999, a aussi commencé petitement, en achetant radio Mada... Elu sans coup férir aux élections législatives de 1998, puis au scrutin municipal de 1999, ROLLAND RATSIRAKA a certainement d'autres ambitions. A l'heure où l'opposition est en quête d'un poulain de poids qui pourrait être aligné contre MARC RAVALOMANANA en 2007, voilà le maire qui s'efforce de capter les regards et de se poser en candidat de consensus. Comme l'amiral DIDIER RATSIRAKA et l'ancien vice-Premier ministre PIERROT RAJAONARIVELO sont pour l'instant inéligibles en raison des condamnations qui pèsent sur eux, ROLLAND RATSIRAKA ne trouverait guère de rival de taille dans son camp. Pour le reste, il pourrait agiter son patronyme pour convaincre les indécis. Dans les élections de naguère, le nom de RATSIRAKA était magique et exerçait une attraction irrésistible sur les électeurs. L'appellation a conservé un certain rayonnement, et a peut-être même vu son effet amplifié à la faveur de l'actuelle gouvernance chaotique. S'il se présentait, les nostalgiques et les opposants pourraient automatiquement se reporter sur ROLLAND RATSIRAKA. D'ailleurs, l'homme ne fut guère impliqué dans les menées génocidaires de 2002, s'en tirant même avec une réputation de pacifiste et de rassembleur, car à l'approche des troupes pro-Ravalomanana, il avait prôné le drapeau blanc et avait déclaré Toamasina ville ouverte pour éviter le bain de sang. S'il se présente, ROLLAND RATSIRAKA devra surmonter des obstacles et des entraves avant de parvenir à ses fins. Ce n'est pas parce qu'il commence avec le riz que c'est du... tout cuit. (Tribune 29/12/04)

Le parti présidentiel prépare activement son congrès national. Le parti majoritaire TIM prépare activement son premier congrès national programmé les 20 et 21 décembre. C'est à grand renfort médiatique que le parti fondé par MARC RAVALOMANANA, élu président de la République en 2002, concocte son congrès national, qui devrait réunir quelque 7000 membres. Le congrès du parti

présidentiel intervient, en tout cas, à un moment où la cote de popularité du chef de l'Etat semble sérieusement écornée par le mécontentement dû à la flambée des prix des produits de première nécessité sur le marché local. Les dirigeants du parti présidentiel restent toutefois très confiants en l'avenir du parti. « Le premier congrès national est une occasion de montrer la force du parti au pouvoir » a soutenu, par exemple, le député MAHAFARITSY. Le premier congrès sera en outre l'occasion pour le parti majoritaire d'élire les nouveaux membres du bureau. Le TIM ayant été, depuis sa création en 2002, dirigée par une structure provisoire. (Matera 17/12/04)

En marge du congrès de TIM : les "AREMA" se réconcilient. A la surprise générale, l'on a remarqué parmi les chefs politiques, invités par le TIM à la cérémonie d'ouverture de son congrès national, la présence de deux responsables de l'AREMA. Deux responsables qui, à un certain moment, s'étaient illustrés par de profondes divergences : VAOVAO BENJAMIN et PIERRE RAHARIJAONA. Pour ce premier congrès national, l'on apprend qu'un budget de près de 4 milliards Fmg a été nécessaire. Un message de M. RAVALOMANANA a été lu avant l'ouverture des travaux du congrès, et dont la teneur se résume par un appel à tous les politiques pour faire montre d'un véritable patriotisme et mettre en commun tous les efforts en vue du développement du pays. Parmi les autres invités de marque du TIM, il y avait notamment les représentants respectifs du Parti socialiste français et du Parti communiste chinois, ainsi que ceux de la diaspora TIM en Europe. Le porte-parole des chefs politiques qui ont assisté à l'ouverture de ce congrès national du TIM, en l'occurrence le secrétaire général du Grad Iloafo HERIMANANA RAZAFIMAHEFA, a fermement insisté sur le respect et la mise en oeuvre d'une véritable démocratie au pays. Une démocratie qui d'après ses explications, ne devrait pas se limiter au seul privilège de la majorité au pouvoir. (La Gazette 21/12/04)

Congrès TIM : le courant gauche à l'honneur ! La rencontre en haut lieu de la formation présidentielle a été marquée par une armada d'invités issus de presque tous les bords. Aux côtés des têtes de parti qui sont proches de la frange de l'opposition locale, la venue d'un représentant du parti socialiste français accompagné d'un envoyé du parti communiste chinois a attiré l'attention de l'opinion. Sur ce, la présence remarquée de ces deux formations de gauche donne-t-elle la mesure ou la tendance idéologique du parti fondé par le locataire d'Ambohitsorohitra ? Toujours est-il que lors du dernier déplacement officiel du président MaRC RAVALOMANANA en Chine, le chef de l'Etat n'a pas manqué de positiver la manière avec laquelle les dirigeants chinois ont gouverné leur pays. Sachant qu'avec une politique de dirigisme, les hommes de ce parti (unique) communiste chinois sont arrivés à faire obéir leurs administrés sur toutes décisions politiques allant dans l'intérêt national. Ce qui a impressionné le champion du "Tiako i Madagasikara". En tous cas, dans ce genre de convention, le fait d'inviter une formation politique qui partage ou non l'idéologie du parti hôte est une pratique bien ancrée dans la tradition républicaine. On se souvient qu'il y a quelques mois, certaine tête pensante du parti TIM avait honoré l'invitation de l'UMP française, cartel de la droite en France. L'opinion n'a pas manqué de louer le geste de fair-play adopté par le parti présidentiel en marge de ce congrès. Des éléments durs, des gens qui ne sont pas tendres ces derniers temps vis-à-vis du régime ont bien siégé à l'occasion de la cérémonie d'ouverture. On citera les VAOVAO BENJAMIN de l'Arema, Dr MANAN'IGNACE, de MANOVASOA et d'autres. Pourtant, si le congrès régional du parti au niveau du Faritany d'Antananarivo est allé plus loin jusqu'à formuler une invitation officielle à l'endroit du secrétaire national de l'Arema, M. PIERROT RAJAONARIVELO, ce geste de réconciliation n'a pas eu d'échos lors de ce congrès national du parti. (Tribune 21/12/04)

RAZOARIMIHAJA, de nouveau président du TIM : «Osons faire de Madagascar une nation digne et fière». A l'issue du congrès national du parti "Tiako i Madagasikara" (TIM), SOLOFONANTENAINA RAZOARIMIHAJA, président sortant a été reconduit à son poste pour cinq ans. Unique candidat, il a été plébiscité par les congressistes... Outre le président national, les six vice-présidents et les présidents du TIM dans chaque région ont été également connus. Pour les postes de vice-présidents, ils sont tous des renommés, à savoir RAMAMPY ZENAÏDE LECHAT,

vice-présidente de l'Assemblée Nationale ; RAMAMONJISOA BENJAMIN, vice-président du Sénat ; JOSEPH YOLAND, sénateur ; JEAN CLEMENT, vice-président du sénat, ZAFILAHY STANISLAS. En outre, suivant le statut du TIM, les chefs d'institution et le « past-president » sont membres d'office du Bureau Politique. De ce fait donc, le P.M JACQUES SYLLA, le président du Sénat, RAJEMISON RAKOTOMAHARO, le président de l'AN, LAHINIRIKO JEAN, RAHARINAIVO ANDRIANANTOANDRO (ancien président du TIM). La cérémonie a été marquée par la présence de plusieurs membres de gouvernement, les membres du Corps diplomatique et les leaders des partis politiques dont le président national du MFM, MANANDAFY RAKOTONIRINA ; le président national du parti « Liaraike », SOJA JEAN ANDRE dit Kaleta, le président de « l'AREMA Matotra », PIERRE RAHARIJAONA ; ANDRIANALIJAONA NDRIAMANAMPY, président du AMF/3FM. Dans son discours, le N°1 du TIM a démontré sa volonté de faire du « TIM » un grand parti à Madagascar et pourquoi pas dans l'Océan Indien. Il a fait appel à tous les militants du TIM de travailler ensemble dans les cinq années à venir pour développer le parti et la nation tout entière. « J'ose, je suis prêt à faire Madagascar une nation digne et fière », a-t-il ajouté. Et M. RAZOARIMIHAJA d'ajouter que l'objectif sera de donner une formation en politique à tous les membres du parti dans tout Madagascar. Le président a également soumis le projet de société que TIM envisage à concrétiser pour atteindre le développement rapide et durable. Ce projet comporte les points suivants : le respect de droits fondamentaux de l'homme, l'égalité des droits, devoirs et des chances de chaque citoyen ainsi que l'épanouissement total de la personne humaine, la démocratie basée sur les valeurs républicaines et les principes de la décentralisation, la pérennisation de l'Etat de droit et la bonne gouvernance, la promotion d'une croissance économique favorable à tous, d'une justice sociale et d'une sécurisation humaine pour de meilleures conditions de vie, le principe d'un partenariat public-privé pérenne, et enfin la parfaite symbiose entre l'homme et la nature, facteur déterminant pour un développement rapide et durable. A l'issue de la cérémonie de clôture du premier Congrès National du TIM, les nouveaux membres du Bureau ont rencontré la presse. A cette occasion, le président national du TIM a insisté sur le fait que TIM est uni, un grand parti et respecte la démocratie. Il a ensuite mis en exergue la philosophie du TIM sur la bonne gouvernance. (Tribune 22/12/04).

La première mission de la nouvelle équipe sera de préparer l'avènement d'un second mandat pour le fondateur, à savoir, le président de la République, MARC RAVALOMANANA. Interrogé notamment sur ce plan, le président national de déclarer : « En tant que parti politique nous nous penchons sur la réalité tout en pensant à l'avenir. Nous n'aurions ainsi pas tort de penser dès maintenant à 2007. (Midi 22/12/04)

TIM : comment héberger 7 000 personnes ? Propos du président du parti TIM quant au financement du congrès qui a vu la participation de 7 000 membres : « Il y a eu d'abord la bonne volonté et la foi des congressistes qui, pour la plupart, ont financé eux-mêmes leurs déplacements. Il y a eu aussi des membres nantis qui, par solidarité, ont apporté une contribution financière pour la réussite du congrès. En gros, en dehors des frais d'administration, le siège central du TIM n'a guère eu à débours... ». Mais on semble connaître d'où vient le nerf de la guerre (environ quatre milliards Fmg) qui a assuré le succès du congrès. Une partie provient des caisses noires (Présidence ou Gouvernement), une autre des coffres des entreprises proches du fondateur du parti (Tiko, Magro...) et le reste des « bailleurs de fonds traditionnels » dans ce genre de situation : des opérateurs parfois locaux, plus souvent étrangers (indopakistanaï, chinois...) qui, sollicités, s'exécutent volontiers de crainte d'être mal vu du régime. Signalons que les 7 000 congressistes ont été hébergés en gros dans les locaux de Magro. Ainsi que nous l'avons constaté sur place, la préparation des repas et le service de table ont été confiés aux employés de la Commune de la capitale. (La Gazette 23/12/04)

Le projet de société validé par les congressistes du TIM ne diffère en rien de la vision de MARC RAVALOMANANA. Le développement rural, l'éducation et la santé pour tous ainsi que la bonne gouvernance sont les grandes lignes prioritaires définies par le parti. "Nous avons conservé la

philosophie qui a présidé à la fondation du parti", a souligné SOLOFONANTENAINA RAZOARIMIHAJA. "J'ai tracé le chemin", a souligné le message de MARC RAVALOMANANA lu au cours de la cérémonie d'ouverture. "Après les routes, nous nous engageons dans l'amélioration des secteurs de l'éducation et de la santé". Les thèmes ont été repris par les congressistes. "L'éducation est la première arme pour combattre la pauvreté". Se basant sur cette profession de foi, le TIM fait de l'éducation une des priorités de son projet de société. L'amélioration du programme scolaire et l'éducation primaire figurent en bonne place du programme du parti. Mais il n'en oublie pas pour autant un aspect essentiel du secteur : l'amélioration du niveau de vie des enseignants. Outre l'éducation pour tous, le TIM préconise la santé pour tous et met en exergue l'importance de la santé maternelle et infantile ainsi que la planification familiale. (Les Nouvelles 27/12/04)

Le TIM exclut le cumul des fonctions pour certains hauts responsables de l'Etat : un ministre ou un chef d'institution ne devrait pas occuper des postes à responsabilité au sein du bureau politique national TIM. La nouvelle règle, appliquée au ministre de la Fonction publique et au président du Sénat, a été confirmée par le président du parti. Mais "ces prétextes" ne devraient pas être étendus aux sections locales. Le non-cumul des fonctions devient la règle. Du moins pour une certaine catégorie de responsables nationaux. Deux hommes pressentis à des postes de responsabilité au sein du bureau politique se sont désistés en raison des fonctions qu'ils occupent au sein des institutions de l'Etat. Jean THEODORE RANJIVASON, et GUY RAJEMISON RAKOTOMAHARO ont décliné "la proposition" qui leur a été faite sous prétexte de fonctions officielles. Pour les mêmes raisons, le Premier ministre pourrait ne plus être reconduit dans ses fonctions de SG. (Les Nouvelles 28/12/04)

Si JACQUES SYLLA ne devait plus être reconduit à son poste de SG, normalement il aurait dû déposer sa démission. Néanmoins, il revient à M. RAZOARIMIHAJA de faire connaître, de manière officielle, au Premier ministre qu'il va être remplacé. Jusqu'à preuve du contraire, M. SYLLA n'a pas émis son intention de démissionner en tant que secrétaire général. Un tel silence est perçu comme un geste politique assez significatif. Quoi qu'il en soit, cette non reconduction de M. Sylla à une fonction qu'il a su mener à bien, est un moyen de lui faire comprendre que même sa place au sein du gouvernement ne tiendrait plus qu'à un fil... En vérité, aucun ne sait, en haut lieu, comment se débarrasser de JACQUES SYLLA. Ou plus exactement, comment s'y prendre. Dans tous les cas, à Madagascar, depuis la première République, le secrétaire général du parti au pouvoir est détenteur d'un poste important au sein du gouvernement (ANDRE RESAMPA, EMMANUEL RAKOTOVAHINY, PIERROT RAJAONARIVELO). Le TIM, visiblement pour des questions de personne, veut un « SG à plein temps. (La Gazette 28/12/04)

Le TIM a tranché - pas de cumul de tâches pour SYLLA. Pour RAZOARIMIHAJA SOLOFONANTENAINA, le président du TIM, la primature est ce qui convient encore le mieux à JACQUES SYLLA : " Le premier ministre doit se concentrer sur sa tâche de chef de gouvernement". JACQUES SYLLA ne sera donc plus SG du TIM. « Nous ne nous fixons pas d'échéances précises mais nous allons nous réunir dès le mois de janvier pour procéder à des consultations. Nous avons déjà défini le profil des candidats qui nous intéressent. Ce sont des techniciens qui seront désignés selon leurs compétences. Nous allons également tenir compte de notre objectif : un parti, moteur de développement. Ce poste ne devrait pas forcément revenir au chef du gouvernement. Pour nous, il faut alléger au mieux ses charges pour qu'il se concentre dans la conduite des affaires nationales à la primature. Nous allons essayer de le conserver au poste de premier ministre. Il faut qu'il soit disponible à la tête du gouvernement tant qu'il y est. Nous allons essayer de professionnaliser le parti. Nous offrons toute une série de formations pour nos responsables locaux ». (L'Express 29/12/04)

Enième procès de COUTITI demain : Une fois de plus, le célèbre COUTITI comparaît devant la Cour Criminelle ordinaire, pour répondre à des infractions et autres crimes qui lui sont imputés notamment dans la région du nord et du nord-est de l'île, durant la crise de 2002. La journée du 15

décembre marquant le début des vacances judiciaires, ce procès de COUTITI clôture certainement le jugement des « grands dossiers » à connotation politique de la crise 2002. On n'en reparlera donc qu'à partir du 15 janvier, la « rentrée judiciaire » pour les magistrats. Toujours à propos des affaires judiciaires, et interrogé sur la question brûlante du respect des Droits de l'Homme à Madagascar, ROMAIN BEHOVA, l'avocat de COUTITI affirme que « malgré les condamnations judiciaires, mais aussi populaires, une chose est sûre, c'est que les gros bonnets, plus précisément les généraux qui ont donné l'ordre dans cette affaire politique n'ont été touchés par aucune peine. Au contraire, dit-il, ils ont bénéficié de beaucoup d'avantages. Par contre, les « simples exécutants » ont tous payé. Ce qui constitue, à son avis, un « deux poids, deux mesures », et partant, de l'injustice. (Les Nouvelles 15/12/04)

Crise de 2002 - La Cour criminelle condamne COUTITI ASSOLANT et AMPY PORTOS aux travaux forcés à perpétuité : ni AMPY AUGUSTIN PORTOS ni COUTITI ASSOLANT ne se sont présentés à l'audience de leur procès. Tous les deux ont écopé de la peine maximale. La Cour criminelle du tribunal d'Antananarivo les a condamnés par contumace aux travaux forcés à vie et Ar 23 millions chacun. Les charges portées contre ces deux personnes sont très lourdes. Ils sont accusés d'avoir perpétré des meurtres, de coups et blessures, de mandatements à commettre des empoisonnements, des destructions de biens d'autrui, de création d'associations de malfaiteurs et d'atteinte à la sûreté de l'État. Ces actes ont été perpétrés lorsque les forces de la pacification ont occupé Nosy Be. AMPY AUGUSTIN PORTOS se trouve actuellement en France après s'être enfui du pays. A cette époque, il a détourné une vedette privée pour rejoindre les Comores. Suite à cet acte, il a été arrêté à Mayotte et le tribunal l'a condamné à 5 ans fermes. COUTITI ASSOLANT, quant à lui, a, d'après son avocat, refusé de se présenter devant le tribunal. "Il a le droit de le faire", a-t-il indiqué. Incarcéré à la Maison de force de Tsiafahy, COUTITI a déjà écopé d'une peine de travaux forcés à perpétuité. Cinq autres personnes ont été jugées lors de ce procès. Condamnées à deux ans d'emprisonnement ferme, la première était une employée de l'Hôtel de la Mer à Nosy Be. Ce prévenu est accusé d'avoir caché COUTITI. Les quatre autres, des anciens présidents de fokontany dans l'Ile aux Parfums, ont été accusées d'avoir été commanditées par AMPY AUGUSTIN PORTOS pour empoisonner des réservistes. Toutefois, la Cour criminelle les a acquittées. (L'Express 17/12/04)

Projets présidentiels : annulation des procédures judiciaires à l'endroit des prisonniers et exilés politiques. Le chef de l'Etat projetterait d'annuler les procédures judiciaires à l'endroit des prisonniers et exilés politiques. Une mesure qui va au-delà de l'amnistie et de la grâce présidentielle, et qui aurait pour effet de faire d'une pierre deux coups. D'un côté, éviter la tenue d'une conférence nationale, et de l'autre, priver l'opposition de sa principale revendication qu'est l'élargissement des prisonniers politiques et le retour au pays des exilés. Visiblement, il souhaite l'apaisement et la stabilité avant d'entamer la dernière année de son quinquennat. (La Gazette 21/12/04)

MALAZAMANA JEAN-NOËL : demande d'amnistie pour ceux de 2002. Propos à l'Assemblée nationale de MALAZAMANA JEAN-NOËL, député Rpsd Nouveau à l'intention du gouvernement : « Il y a un temps pour se battre. Il y en a aussi un pour se réconcilier. Pourquoi ne pas amnistier les détenus de la crise de 2002 ? Un tel pardon est dicté par l'intérêt national... ». Pas de réponse du Premier ministre. Mais dans les hautes sphères, on aura certainement enregistré la demande de MALAZAMANA JEAN-NOËL qui est le doyen de l'Assemblée nationale. L'homme compte parmi les rares triplants (élu député à trois reprises) de l'hémicycle, et avait figuré parmi les membres du Collectif des députés de la crise de 2002, c'est-à-dire les parlementaires qui ont soutenu MARC RAVALOMANANA et avaient engagé le processus pour la légitimation de son pouvoir. (La Gazette 23/12/04)

« On ne met pas du vin nouveau dans de vieilles outres » : dès la fuite de DIDIER RATSIRAKA en juillet 2002 et la chute de la dictature, la population s'était mise à rêver à des lendemains qui

chantent. (...) Mais en cette fin d'année 2004 et à mi-mandat, le bilan est plutôt mitigé. Certaines réalisations sont indéniables. Les routes déjà réhabilitées et bitumées se comptent en milliers de kilomètres, d'où un impact immédiat sur le mieux-être des habitants concernés. Les centres urbains, comme Tuléar ou Antananarivo, connaissent aussi la mise aux normes de leurs infrastructures. (...) Ce sentiment de dignité retrouvé est largement partagé à travers l'île. Mais un gros bug s'est produit dans un domaine où on s'y attendait le moins. Tout le monde s'accorde à dire que MARC RAVALOMANANA est un chef d'entreprise plutôt doué. L'embellie économique promise n'était pas un challenge hors de sa portée d'autant qu'il bénéficie de la compréhension, pour ne pas dire de la complaisance des bailleurs de fonds. Les problèmes monétaires et l'inflation actuels ont donc cueilli à froid une population aux prises avec les difficultés de la vie quotidienne et qui voit son pouvoir d'achat s'effriter inexorablement. Les explications des autorités, parlant d'une crise mondiale, ne convainquent guère. (...) Crise conjoncturelle, argue le pouvoir, qui s'estompera dès que la période de soudure pour la récolte de riz sera passée. Peut-être, mais c'est un problème récurrent depuis trente ans. Une anticipation intelligente aurait permis d'éviter à la population ses affres actuelles. Ce dysfonctionnement aux conséquences imprévisibles sur le plan social illustre la vraie faiblesse de ce régime : l'impossibilité de faire mettre en oeuvre la politique novatrice et ambitieuse d'un Président par des responsables éduqués dans le moule de l'ancien régime. Carriéristes avant tout, beaucoup ont tourné et retourné leurs vestes. Présents à tous les échelons de prise de décision, ce qui leur importe n'est ni le sens de l'Etat, ni le bien-être de leurs concitoyens mais la préservation de leurs postes. (...) Il est vrai que les fortes têtes, voire les « têtes brûlées » qui ont permis à MARC RAVALOMANANA d'arriver au pouvoir ont toutes été éliminées des allées du pouvoir. Comble de l'ironie, elles ont été présentées par ceux là même qui ambitionnaient de prendre les postes auxquels elles pouvaient légitimement prétendre comme des « chasseurs de sièges ». Mais comme les « résistants de la 25ème heure » n'ont ni l'audace ni la sincérité intellectuelle de ceux qui se sont battus par idéal, le résultat est maintenant là : un décalage total entre la pratique du pouvoir et les attentes de la population ; et on reparle toujours des mêmes maux - népotisme, corruption, incompetence, abus divers et variés... (...) Les leaders de ce groupe d'opposition dit des « 17 » (ou des 18 moins 1 !) ne réclament ni plus ni moins... que des postes pour eux-mêmes. Le problème n'est évidemment ni ethnique, ni idéologique. Mais le nombre de places lucratives dans l'appareil de l'Etat étant limité, la nouvelle « nomenclatura » se les ai déjà partagés « en famille » - femmes, neveux, cousins, oncles, filleuls.... (...) D'où la frustration de certaines pseudo élites côtières qui appliquaient le même système à leur profit du temps de l'Amiral. (...) Malgré les apparences, le Président est seul. Le TIM est composé pour une bonne part de transfuges. En fait, le plus grand parti de Madagascar n'est ni le TIM, ni l'AREMA représentant l'opposition, mais le PRV, le Parti des Retourneurs de Vestes (...) Sans de bonnes personnes pour les mettre en oeuvre, les meilleures idées resteront lettre morte. « On ne met pas du vin nouveau dans de vieilles outres » (...) La vision d'avenir audacieuses de MARC RAVALOMANANA ne fait pas bon ménage avec l'esprit étriqué et les calculs de bas étage d'individus dont le « sans scrupule » fait office de « haute politique » Il arrivera peut-être un moment où le Président devra faire appel à ses derniers grognards, ceux qui étaient en première ligne lors de sa prise de pouvoir, pour l'instant réduits à l'état de spectateurs. (Libres opinions de A.R. in Madagascar Magazine n°36 12/04)

Dans son message de Noël, MARC RAVALOMANANA invite les Malgaches à être forts : « soyez forts ». Le message du président de la République à l'occasion des fêtes de Noël se voulait encourageant. Au pupitre de la FJKM d'Imerikasinina, et sur le parvis de ce temple où il a annoncé son intention de briguer la magistrature suprême du pays, il a invité les Malgaches à faire preuve de courage pour faire face aux difficultés. Aucune promesse, mais juste l'assurance de l'aide et de l'appui divins. " (Les Nouvelles 27/12/04)

Message de vœux à la Nation : mesure de clémence en vue ? Mesure de grâce, maintien de JACQUES SYLLA à Mahazoarivo et évacuation de TANTELY ANDRIANARIVO à l'extérieur. Telles étaient les 3 grandes décisions annoncées par le président de la République, dans son

message de vœux à la Nation, le 31 décembre 2003. La grâce totale était accordée aux prisonniers 2002 dont la condamnation ne dépassait pas 3 ans de prison. A l'exclusion toutefois des personnes condamnées pour assassinat et meurtre ; pour détournements de deniers publics et pour certains crimes. Ne pouvaient non plus bénéficier de la grâce présidentielle, les condamnés pour atteinte à l'intégrité physique des personnes ; pour viol, concussion et corruption ; ainsi que pour tous les crimes et délits contre les ouvrages publics et généralement les infractions contre les meubles et immeubles, publics ou privés. Concernant tout particulièrement les personnes impliquées dans les « Événements 2002 », il avait fait part de sa disponibilité à examiner toute demande personnelle de grâce. Un an après, on ne connaît le nombre total de demandes personnelles de grâce ni l'identité des demandeurs ni dans quelle proportion, ils ont obtenu satisfaction. Qui plus est, aucune mesure d'amnistie n'a été annoncée à l'occasion du 26 juin, alors que la fête nationale a toujours été l'occasion pour le pouvoir, quel qu'il soit, de se montrer magnanime, afin de calmer les esprits, surtout après une période de troubles où il a été amené à exercer une répression sévère. L'actuel locataire d'Ambohitsorohitra qui avait déclaré urbi et orbi un an plus tôt, que « le moment est venu de tourner définitivement la page sur ce qui a semé la division et provoqué la haine entre les Malgaches », prendra-t-il, après-demain, une autre mesure de clémence? Et ce, pour tourner non seulement la page, mais fermer carrément le livre 2002. Un autre geste d'apaisement qui coupera l'herbe sous le pied du CRN. Revigoré par l'émergence du RFN considéré, à tort ou à raison, comme son allié objectif. Mais la grande majorité des Malgaches attendent aussi et surtout de connaître les mesures qui seront annoncées et/ou prises sur le plan économique et social par MARC RAVALOMANANA. Lequel avait fait, un an auparavant, la promesse que « 2004 apportera un progrès significatif au niveau de chaque ménage et de l'ensemble du pays ». Il faut savoir remercier Dieu, avait-il lancé au passage, à l'endroit des Malgaches qui ne peuvent aujourd'hui que louer le Ciel, car la Grande Ile a échappé, enfin presque, au « tsunami » venu d'Asie. (Midi 29/12/04)

Questions ethniques, unité nationale, régionalisation, « provinces autonomes »

Offense au chef de l'Etat et incitation à la haine tribale : ROLAND RATSIRAKA dans le collimateur. Le gouvernement est sorti de son silence sur la tension politique qui règne depuis quelques jours dans la capitale de Betsimiraka. Le Premier ministre JACQUES SYLLA a brandi la loi du 21 décembre 1990 en soulignant que Madagascar est un Etat de Droit et que le pouvoir ne peut pas tolérer toutes formes d'offense au chef de l'Etat et d'incitation à la haine tribale. Et le chef du gouvernement de laisser entendre quant à l'arrestation de deux membres de l'opposition et de la fermeture de trois radios privées à Toamasina : "Les responsables sont, non seulement ces deux incitateurs à la haine tribale déjà arrêtés, mais aussi les employés ainsi que les propriétaires de ces trois radios qui ont véhiculé des propos tribalistes". Ces déclarations laissent à penser qu'outre les deux membres de l'opposition déjà arrêtés, d'autres personnes pourraient encore connaître le même sort, dont entre autres ROLAND RATSIRAKA, propriétaire de la Radio Sky Fm et maire de la Commune de Toamasina. ROLAND RATSIRAKA n'a pas jusqu'à présent réagi à cette fermeture de la Radio Sky Fm. Silence qui inquiète la population du Grand Port de l'Est. Pour certains, il est temps que ROLAND RATSIRAKA, neveu de l'amiral DIDIER RATSIRAKA, rompt complètement avec le régime de MARC RAVALOMANANA. Mais, ROLAND RATSIRAKA n'est pas le seul en cause, car il y a aussi FANONY FULGENCE et DADAPASY, respectivement propriétaire de la RFT (Radio Feon'i Toamasina) et de la RNA (Radio Ny Antsika). Si le premier, universitaire et proche du Pr ZAFY, est connu pour son farouche attachement au principe de la réconciliation nationale, le second est un fédéraliste convaincu, partisan de l'ancien régime. (Tribune 13/12/04)

Groupe des 17» : «Libérez nos acolytes, sinon...!». Suite à l'arrestation de LAVAKA et de DAPHNEL à Toamasina et des meneurs du mouvement des "Vahoaka Noana" à Mahajanga et à

Antsiranana, des leaders du "Groupe des 17" ont tenu hier une conférence de presse pour clarifier leur position. Pour eux, ces arrestations sont abusives et arbitraires. "Si le régime campe sur sa position et ne libère pas dans les plus brefs délais nos acolytes, nous ne serons pas responsables", ont-ils averti. Et d'interpeller le Premier ministre JACQUES SYLLA : " Est-ce que vous avez la preuve que LAVAKA et DAPHNEL ont tenu devant la Gare des Manguiers des discours tribalistes ?". (Tribune 15/12/04)

Ne plus donner la parole aux grenades ! Deux grenades ont été lancées sur des habitations civiles à Antsiranana. L'une a été jetée au domicile du directeur de Région, mais n'a pas explosé. La seconde, qui a fait des dégâts, visait le logement de la mère de l'actuel maire de Diego. C'est la première fois, depuis 2002, qu'on entend ce genre d'explosion à Antsiranana. Les auteurs de ces actes criminels sont plus ou moins connus des services de la police et de la gendarmerie. Ce sont, essentiellement, des éléments, incontrôlés mais manipulés, qui ont, quelques jours plus tôt, organisé un meeting politique au centre ville. Un rassemblement qui n'aurait drainé, qu'une trentaine de personnes... Se mettant au diapason de cette opposition radicale qu'on trouve à Toamasina, à Majunga ou Toliary, ces agitateurs antsiranais sont rejetés par une large partie de la population locale qui a toujours en mémoire la crise 2002, pendant laquelle COUTITI et sa bande y faisaient régner la terreur. Une fois de plus, n'ayant aucun argument valable et crédible à émettre pour condamner la politique actuelle du gouvernement, ces individus, que même des leaders du CRN évitent de fréquenter, veulent s'en prendre aux originaires des Hauts Plateaux. Pour ces gens, l'expulsion, voire l'élimination, des « Borizano » serait leur « Solution finale ». Cette minorité turbulente nage à contre-courant des Antsiranais qui aspirent désormais à la paix et à la prospérité. Ces multiples explosions doivent cependant faire réfléchir le pouvoir. Il est temps que celui-ci accepte de nouer le dialogue avec les opposants modérés, dans le but d'organiser une sorte de conférence nationale. L'objectif serait d'entamer des débats afin d'apaiser toutes les rancoeurs et rancunes, nées des conflits de 2002. Faisant ainsi la sourde oreille aux nombreux appels pour une réconciliation nationale, le régime favorise, inconsciemment ou non, l'émergence des mouvements qui n'obéissent à aucune règle et agissent en marge de la démocratie, sinon de la légalité. Faute de pouvoir s'exprimer sur les chaînes publiques, certains font parler les murs (tracts) et les grenades... A qui la faute ? (La Gazette 15/12/04)

Projets présidentiels : suppression des provinces autonomes. MARC RAVALOMANANA serait en train de recueillir l'avis des constitutionnalistes et de juristes de renom sur son projet de supprimer les provinces autonomes, ne gardant alors que les régions et les communes. Pour ce faire, il ne voudrait pas une consultation populaire (référendum), mais procéderait par voie parlementaire, vu qu'il ne s'agit que d'un simple amendement de la loi fondamentale. Cette initiative de remplacer les six provinces par les régions a déjà été évoquée au début des années 90, et aurait même reçu l'aval du PNUD. A l'époque, l'on parlait de 28 au lieu de 22 régions. L'idée présidentielle serait, entre autres, de préserver l'unité nationale, et d'effacer toute velléité d'autonomie, comme lors de la crise 2002, voire de 1992, quand des politiciens préconisaient l'indépendance des cinq provinces ou l'instauration du fédéralisme dans l'île. Aussi, le Parlement serait-il, selon toujours notre source, convoqué, vers le début de 2005, pour une session extraordinaire. (La Gazette 21/12/04)

Assemblée Nationale : le tribalisme dans l'hémicycle. Décidément, notre République est toujours bananière. A preuve, le tribalisme (ou le régionalisme ?) fait du chemin dans l'hémicycle. On en a eu un aperçu, hier, lors du face-à-face entre le gouvernement et les députés. Le ministre de l'Education nationale, HAJA RAZAFINJATOVO, fut d'abord interpellé par un député sur les bénéficiaires des bourses étrangères qui seraient tous « des fils d'Antananarivo ». L'homme sortit du guépier en annonçant que son département était capable de prouver le contraire et mettait à la disposition des intéressés la liste des boursiers et leurs provinces d'origine. Pourquoi d'ailleurs ne pas publier dans la presse cette liste ? Après quoi, le Premier ministre Jacques SYLLA a subi les assauts du leader du Rpsd nouveau, VONINAHITSY JEAN-EUGENE, en ces termes : « Pourquoi

avoir fermé trois radios à Toamasina, alors que vous n'osez pas en faire autant sur la radio la plus tribaliste de l'île qu'est Radio Feon'ny Merina à Antananarivo ?. D'ailleurs, celui qui aiguise le plus le tribalisme ici, c'est vous monsieur le Premier ministre. Si je vous demandais ceci, comment répondriez-vous : combien de vos ministres sont originaires d'Antananarivo et combien seulement viennent des provinces ? ». Le Premier ministre a répondu ainsi : « Quand je regarde mes ministres, je vous répondrai ceci : tous sont des Malgaches qui agissent pour le bien de l'île ». Le gouvernement s'en est bien tiré encore cette fois-ci. Mais qu'on se le dise : il y a des « provinciaux » particulièrement sensibles à cette question d'équilibre régional (ou ethnique) et d'« hégémonie merina ». Ils passent leur temps à étudier les noms des promus, à deviner leur origine, à apprécier leurs traits et leur teint, à scruter leur accent... MARC RAVALOMANANA et les amateurs qui l'entourent en sont inconscients et provoquent rancœur et amertume. (La Gazette 22/12/04)

JACQUES SYLLA a indiqué que le droit de critiquer les actions du gouvernement est reconnu pour tout citoyen, mais que tout acte de nature à diviser les Malgaches ne sera pas toléré. La preuve, a-t-il ajouté, est qu'un député qui a émis des jugements sévères contre le pouvoir et qui a demandé à être arrêté siégeait toujours à l'assemblée lors de la séance d'hier, que des côtiers ayant exprimé leur désaccord sur la manière de gérer les affaires nationales n'ont pas été emprisonnés. (Tribune 23/12/04)

Religions, collaboration Etat / Eglises, laïcité

Une nouvelle station de radio chrétienne : une nouvelle station FM privée, Madagascar World Radio (MWR), devrait voir le jour à Mahajanga début 2006 ; elle diffusera les programmes de la World Christian Broadcasting (WCB) en malgache, français et anglais, à destination de Madagascar mais aussi des pays musulmans du Moyen Orient. Elle sera plus puissante que Radio Don Bosco (RDB), la radio catholique des Salésiens. Introduits auprès du président RAVALOMANANA par un consultant de l'United States Madagascar Business Council, les responsables de WCB ont obtenu des autorités malgaches un terrain gratuit de 42 ha. WCB a contribué à introduire plusieurs organisations chrétiennes auprès de RAVALOMANANA (Lettre de l'Océan Indien 30/10/04)

Radio religieuse : mais infos laïques... Radio Fanambarana va fêter son cinquième anniversaire. Cette station a été fondée par le Pasteur MAILHOL, chef de la secte Apokalipsy, qui en est le propriétaire. C'est donc une radio de propagande religieuse, mais elle diffuse cependant trois fois par jour un journal parlé « laïc » qui a une certaine tenue, car ses journalistes, contrairement à ceux de certaines chaînes, ne se contentent pas de piller les quotidiens de la capitale mais font des interviews et se livrent à de petites investigations. Signalons que le Pasteur MAILHOL a déclaré publiquement vouloir se porter candidat à l'élection présidentielle de 2013. Cette radio sera certainement mise à contribution pour la réussite de ce but. Qui sait, peut-être si elle s'est déjà mise à l'oeuvre pour préparer cet évènement... (La Gazette 10/11/04)

Pasteur MAILHOL : « Le TIM n'est pas logique avec lui-même » Le Pasteur MAILHOL devient de plus en plus critique envers le pouvoir. Et il est revenu à la charge, lors d'une cérémonie, destinée à faire ses adieux à ses fidèles, car l'homme va partir en Suisse pour... prêcher l'Apocalypse. Répondant aux questions des journalistes, le Pasteur MAILHOL a égratigné le TIM pour ses incohérences. « Pourquoi le TIM, à l'ouverture de son congrès, a-t-il encore invité PIERROT RAJAONARIVELO, alors qu'il l'a lui-même condamné et forcé à l'exil ? ». Et d'ajouter que, « sans une réconciliation nationale, sans amnistie et un gouvernement de transition, le pays court à la catastrophe ». (La Gazette 16/11/04)

«Apokalipsy» : adieu au Pasteur MAILHOL... Pasteur MAILHOL est parti pour Genève. Une nuée de ses brebis est venue l'accompagner à l'aéroport. De mémoire d'homme, aucune personnalité, politique surtout, n'a reçu une telle ovation. L'"Apokalipsy", une association de

personnes qui véhiculent l'espoir de la vie de l'au-delà à travers la Vérité de la Bible. "Je pars pour exécuter l'ordre que j'ai reçu, à savoir la semence de la Bonne Nouvelle à tout être humain. La Suisse n'est qu'une étape. De là dépend mon séjour, ou voyage, car il peut se prolonger pour une durée indéterminée. De toute façon, ce ne serait que le préambule". Seuls les fivondronana du sud-est ne sont représentés au sein de l'"Apokalipsy" qui a vu le jour en 1996. Il a fait jusqu'ici tache d'huile. Pasteur MAILHOL est surtout connu pour ses prédictions divines. Le dernier en date de l'année 2003 où il a dit qu'il sera au pouvoir en 2013. Comment ? "L'avenir nous le dira." Néanmoins, Pasteur MAILHOL est contre une destitution qui ne mène à rien. "Des négociations autour d'une table ronde sont vivement souhaitées. Je l'ai déjà dit et le redit encore une fois. Le RFN est une sorte d'ébauche, au pouvoir d'attraper la balle au bond, sinon il sera trop tard. Le Rassemblement pourrait, si des décisions ne sont pas prises, se transformer en une force politique d'opposition". Et lui de continuer : "Je l'ai annoncé : du FFKM devrait sortir la personne souhaitée pour mener les négociations. MAILHOL serait-il en voie de préparer son avènement à la tête de Madagascar ? "Nous n'en sommes pas encore là et ce n'est pas ce qui me préoccupe. Nous verrons cela au moment voulu, c'est-à-dire en 2013. Laissons le temps au temps. De toute façon, aucune prédiction ne m'est encore parvenue. (Tribune 28/12/04) (Lettre de l'Océan Indien 20/11/04)

Inauguration d'un temple protestant par le Président : MARC RAVALOMANANA réalise l'une de ses promesses présidentielles. Il a inauguré le temple Fjkm de Zoara Ambohimiangaly à Ambatondrazaka, dont il pris une part importante dans la construction. Durant la période de propagande présidentielle en 2001, il avait promis, "en cas d'élection" son aide pour la construction de ce no veau temple dont le coût dépasse le milliard de Fmg. Le temple vient d'être réalisé. Au cours de son homélie, le président prêche la "bienfaisance auprès de pauvres. Dieu s'en rend toujours compte" devant les 800 chrétiens présents dans la salle. Au mois d'août, ce temple servait déjà durant le XV^e Synode de la Fjkm. L'absence d'une infrastructure pour accueillir un tel événement a également poussé le vice-président de la Fjkm à une telle initiative. Au cours de cette cérémonie, le président MARC RAVALOMANANA était accompagné par le président de la Fjkm LALA RASENDRAHASINA. Après cette cérémonie, MARC RAVALOMANANA est revenu dans la capitale. Ses invités officiels l'attendaient pour la célébration de son 55^e anniversaire. (L'Express 13/12/04)

Affaire Mamory Ivato : quand une Eglise a tous les droits. « Il y a mille manières de procéder à l'exécution d'une décision de justice sans être contraint de recourir, comme tel, à la force ». L'indignation fut unanime hier sur cette expulsion manu militari, suivie de la destruction de tout un village à Mamory Ivato. En effet, et malgré le fait qu'un recours en appel fut interjeté contre le verdict, des bulldozers ont tout rasé. Pis, l'opération a été menée sous l'oeil vigilant des forces de l'ordre. En tout cas, la FJKM vient là de faire valoir aux yeux du grand public une face cachée de ses manières de procéder : « Cette église pense être dans son bon droit et, confiante de sa place privilégiée dans le giron du régime en place, elle s'est tout simplement renfermée dans un ridicule juridisme pour meurtrir de petites gens à qui elle a, pourtant, prêché la tolérance ». (La Gazette 13/12/04)

L'Eglise, consultée par le FMI, veut plus d'assistance sociale et de partenariats ! Une entité à part pour ne pas dire force vive occupant le devant de la scène à travers ses représentations régionales, l'Eglise est pressentie comme une alliée, un maillon dans le mécanisme du développement. Ce qui, semble-t-il, n'aura été sans les convictions religieuses du Président RAVALOMANANA. Partant, dans le cadre de la réhabilitation des dégâts cycloniques dus à Elita et Gafilo, 10 millions de dollars furent octroyés par le canal du CCPREAS (Cellule de coordination pour le redressement économique et l'assistance sociale) du ministère des Finances, sur le financement du FID. Une manne céleste que l'Eglise luthérienne, le SAF FJKM, l'Eglise Anglicane, le CARE, le CRS se sont partagée. Le coordonnateur national de la réhabilitation, RAPELANORO, affirme avoir pu construire 70 écoles pour le compte de l'église luthérienne. Une manière de dire que l'argent a été utilisé à bon escient. L'Eglise souhaite que pareille mesure soit maintenue, ne serait-ce que pour

l'installation, création de microcrédits genre Secam dans le monde rural, mais surtout afin que l'appui dont elle a fait dernièrement l'objet, soit renforcé. Un appel auquel désormais le FMI doit accorder non plus foi, mais plutôt...crédits. (Midi 17/12/04)

MARC RAVALOMANANA : "c'est la foi qui me guide". La foi soulève des montagnes. MARC RAVALOMANANA a témoigné de l'importance de la foi au cours de la cérémonie d'ouverture du congrès des laïcs catholiques du diocèse d'Antananarivo. N'ayant pas honte de sa foi, il n'a pas hésité à la brandir devant les bailleurs de fonds. "C'est grâce à ma foi que j'ai pu résoudre les problèmes de riz auxquels le pays a été confronté", aurait-il dit aux représentants de la Banque mondiale venus lui rendre visite. Il a donné l'exemple de la cargaison qui a débarqué à Toamasina, comme par miracle. "Le riz a été importé par un opérateur qui n'avait pas d'argent. Il n'a fallu qu'une heure au pouvoir pour décider de reprendre la cargaison", a-t-il raconté en ajoutant que "les cinq jours de négociations menées par le gouvernement n'ont abouti à rien". MARC RAVALOMANANA est chrétien et ne s'en cache pas. C'est la foi qui le guide dans l'exercice de ses fonctions. Tout ce qui lui fait peur, "c'est de ne pas faire les choses selon la volonté de Dieu". La Constitution présidentieliste élaborée par DIDIER RATSIKAKA lui donne "tous les pouvoirs" qu'"aucun autre pouvoir ne peut contester (Les Nouvelles 20/12/04)

Catholiques-Protestants : leçon d'oecuménisme... Complicité très accentuée entre MARC RAVALOMANANA et le cardinal RAZAFINDRATANDRA à l'église Notre-Dame du Rosaire à Antohomadinika, lors de l'ouverture des journées de réflexion des laïcs catholiques. Le chef de l'Etat, par ailleurs vice-président de l'Eglise protestante FJKM, a dit son plaisir d'évoluer parmi les catholiques. Le cardinal a fait part de sa peine face aux divisions de l'Eglise FJKM : « Je dis ceci au vice-président de l'Eglise FJKM : quand je vais dans les campagnes, je suis triste en voyant, pas loin du temple FJKM, un autre lieu de culte protestant qui porte l'enseigne FPMV ». Le FP V, rappelons-le, est une nouvelle dissidence initiée par des Pasteurs en vue de l'Eglise FJKM. En tout cas, le grand avantage de l'oecuménisme et des bons rapports entre MARC RAVALOMANANA et le cardinal RAZAFINDRATANDRA, c'est qu'ils contribuent à la disparition de la vive animosité qui avait opposé protestants et catholiques dans notre histoire. Dans la conjoncture actuelle, on exprimera quand même une grosse satisfaction : le spectre d'une guerre de religion a complètement disparu. (La Gazette 20/12/04)

Cardinal RAZAFINDRATANDRA : compatissant envers le FJKM. Un certain malentendu sur le sens de l'intervention du cardinal RAZAFINDRATANDRA concernant les schismes qui affectent l'Eglise protestante FJKM. En fait, le chef de l'Eglise catholique n'avait pas critiqué l'Eglise FJKM, mais avait compatie à son sort et s'était même montré peiné par l'effritement de cette Eglise alliée. Il avait alors évoqué la dissidence qui s'est déclarée au temple FJKM d'Andravoahangy et qui a abouti à la naissance de l'entité religieuse dénommée FPVM. Selon le cardinal, il s'agit là d'une oeuvre de division entreprise par le diable et qui a réussi. Signalons qu'au début de 2003, le Pasteur du FJKM Andravoahangy, RANDRIANANTOANDRO JEAN-JOSEPH fut affecté par le siège central mais avait refusé d'obtempérer. Au terme d'un long bras de fer, cet ecclésiastique avait quitté le temple FJKM, emmenant une partie de ses fidèles vers un nouveau lieu de culte situé non loin de là. Ce Pasteur avait ensuite formé une nouvelle « Eglise » (une secte, diraient certains) dite FPVM avec d'autres directeurs de culte qui ont eu maille à partir avec le siège central ou avec le vice-président national Marc RAVALOMANANA. Il est vrai que beaucoup de ces Pasteurs dissidents ont été alléchés par les sommes énormes manipulées dans les temples protestants (du moins ceux qui sont connus), et ont entraîné ailleurs la vache à lait pour pouvoir la traire tout à leur aise... (La Gazette 22/12/04)

La section Fifohazana renforcée par vingt « mpiandry » (exorcistes) : l'Eglise protestante de Madagascar (FPM) Peniela Besarety a consacré sa septième promotion de « mpiandry ». Dénommée « Fandresena », cette dernière comprend vingt mpiandry, ayant suivi préalablement une formation de deux ans au sein du temple lui-même. Selon le Président de la section, JEAN

CLAUDE RANDRIATSIMBA RAKOTONOELSON, la FPM Peniela est la seule église protestante indépendante possédant une section de Fifohazana, rassemblant 144 mpiandry. Ceux-ci travaillent en collaboration avec les églises FLM et FJKM, la FPM Peniela étant membre du « Rassemblement des Eglises d'Antananarivo et des environs ». D'autre part, le temple a également consacré pendant le culte deux membres de la Délégation pastorale. Soulignons que les fidèles au nombre de 1.500 procèdent actuellement à l'agrandissement du temple, qui célèbre l'année prochaine ses 40 ans. (Les Nouvelles 21/12/04)

LALA RASENDRAHASINA avocat du régime : quelques jours après avoir soutenu que le rôle des dirigeants d'Eglise "consiste à faire progresser la foi au lieu de faire des apparitions télévisées", faisant allusion à la conférence de presse du "Rassemblement des Forces nationales" (RFN), un nouveau mouvement critiquant la gestion du pouvoir RAVALOMANANA et qui compte parmi ses dirigeants deux Pasteurs (EDMOND RAZAFIMAHEFA et MAXIME RAFRANSOA) et le Père REMI RALIBERA, le nouveau président de l'Eglise FJKM, Lala RASENDRAHASINA s'est fait l'avocat du régime au micro d'une radio privée, en reprenant fidèlement les arguments avancés par les membres de l'Exécutif pour refuser une augmentation des salaires des fonctionnaires. Ainsi, pour le nouveau président de l'Eglise de Jésus Christ de Madagascar, le relèvement des salaires des agents de l'Etat doit attendre un peu, en raison des difficultés économiques actuelles. LALA RASENDRAHASINA a estimé que les problèmes engendrés par les cyclones qui ont endommagé les infrastructures de développement, ou par la hausse des prix des carburants due au renchérissement du cours du pétrole, commencent à être résolus ". Une augmentation des salaires doit tenir compte de l'environnement économique, a soutenu le président du FJKM qui a déclaré qu'une hausse des salaires doit être assortie de mesures d'accompagnement. Il a également fait remarquer que les fonctionnaires ne représentent qu'une infime partie de la population dont la majorité est constituée de paysans, et que les intérêts des différentes composantes de la société doivent être conciliés. Le président du FJKM a estimé que l'espoir d'une augmentation des salaires ne relève pas de l'utopie si on se réfère aux efforts de redressement déployés par le pouvoir actuellement et aux perspectives économiques de 2005. Il a sans transition fustigé "certains opérateurs malgaches plus aptes à faire des profits pour se remplir les poches qu'à utiliser leur argent pour le développement". Ces propos du président du FJKM ont été perçus par les observateurs comme une volonté de prendre (maladroïtement) la défense du pouvoir face à la création du RFN dirigé par l'ex-chef du FJKM, EDMOND RAZAFIMAHEFA, et composé de personnalités suffisamment influentes qui ne font pas partie du cercle des politiciens professionnels et susceptibles de ce fait de pouvoir rallier à leur cause les mécontents du régime. (Tribune 22/12/04)

Le président et les chefs d'Eglise : les chefs des quatre Eglises regroupées dans le Conseil chrétien des Eglises de Madagascar (FFKM) devraient être reçus en audience privée par le président MARC RAVALOMANANA avant que celui-ci ne prononce son discours à la nation à la télévision malgache le 31 décembre (La Lettre de l'Océan Indien 25/12/04)

Opposition : des hommes d'Eglise en première ligne. La politique et la religion font-elles bon ménage ? Pour les uns la réponse est affirmative quand celui qui marie les deux concepts pratique le premier comme le second « en son nom personnel ». Pour les autres, un abri, sinon une simplicité flagrante, où la délimitation de la frontière, dépendrait donc du « lieu » où se trouve le pratiquant. Il est par exemple facile pour le Pasteur EDMOND RAZAFIMAHEFA de soutenir qu'il n'avait pas à adopter son attitude actuelle quand il était encore investi du statut de président de la Fjkm ou du Ffkm. Quand bien même il se serait toujours présenté comme candidat au poste du président de la Fjkm lors du grand synode d'Ambatondrazaka. S'il avait été alors réélu à la place du Pasteur RASENDRAHASINA, aurait-il alors continué à se taire et ne serait jamais devenu président du RFN... ? De toute façon, son cas n'est pas le seul. La double casquette des hommes d'église, notamment ceux qui se sentent « appelés » par une force invisible à servir à la fois en tant que politiciens et pasteurs ou prêtres, permet à ces derniers de se faufiler à travers les mailles qui

séparent la chose divine et spirituelle de la chose politicienne. Certains s'émerveillent par exemple lorsqu'ils se remémorent le brillant parcours du Pasteur ANDRIAMANJATO quoiqu'ils ne savent plus parfois s'ils écoutent le politicien ou le prélat lorsque ce dernier se trouve devant un micro. Au cours de la campagne électorale de la présidentielle de 2001, bon nombre de Malgaches ont manifesté de la sympathie à l'endroit de ce pasteur candidat - DANIEL RAJAKOBA - pour ses douces homélies émaillant ses discours de propagande. Pourtant, il n'a pas été élu pour autant. Le Père, journaliste chevronné, REMI RALIBERA, a beaucoup fasciné ses élèves à l'École de Journalisme. C'est un « Raiamandreny » accueillant, ouvert et très sociable. Toutefois, quand il se mêle de la politique, l'on risque toujours de se demander s'il est resté le même. En tout cas, le régime RAVALOMANANA fait actuellement face à une lignée d'hommes d'église surtout dans le camp de l'opposition. Ils sont nombreux dans l'entité dite RFN et ils sont nombreux en dehors. Leur finalité n'est forcément pas la même. Les uns caressant des ambitions plus douteuses, vu leur passé, les autres pouvant être animés d'une volonté réelle de redresser une situation, il est difficile d'y voir clair. (Midi 28/12/04)

Lutte contre la corruption, bonne gouvernance

Le FAD renforce la gouvernance à Madagascar : en approuvant le financement du projet de renforcement institutionnel visant la bonne gouvernance à travers un don 9 millions de dollars EU, le Fonds Africain de Développement (FAD) contribuera au renforcement des capacités nationales de mise en pratique de la bonne gouvernance en vue de réduire de moitié l'incidence de la pauvreté à l'horizon 2015. Le projet sera axé sur deux composantes :

- Appui à l'accroissement de la transparence et de la responsabilisation dans la gestion des finances publiques ;
- Appui à la modernisation et à la sécurisation de l'environnement juridique et judiciaire ;

Le projet renforcera l'expertise nationale en améliorant la qualité et le rendement des services publics en matière d'allocation des ressources budgétaires. Il permettra d'élaborer des budgets programmes au niveau de cinq ministères pilotes et de mettre en place un système informatisé de gestion des marchés publics. Il contribuera également d'accroître le rendement de la justice et d'en améliorer l'accès, en particulier pour les populations pauvres. Les opérations du Groupe de la BAD à Madagascar ont commencé en 1977. A ce jour, les engagements du Groupe s'élèvent à 387 millions de \$ EU pour 57 opérations. (Fond Africain de Développement 08/12/04)

Madagascar et la convention de Mérida sur la corruption : un espoir pour le rapatriement des fonds transférés à l'étranger. Etape importante dans l'effort international pour combattre la corruption, la Convention des Nations Unies en la matière, signée le 9 décembre 2003, est le résultat de 3 années d'efforts par 129 pays pour agir contre la corruption au niveau mondial. La date du 9 décembre coïncidant avec la Journée internationale anticorruption, une conférence-débat sur ce sujet s'est tenue sous l'impulsion du Conseil Supérieur de Lutte Contre la Corruption (CSLCC). Cette convention établit de nouvelles normes et constitue un instrument multilatéral qui pose de manière contraignante le principe de la restitution des avoirs acquis illicitement, point essentiel pour les pays en développement où la grande corruption sape la richesse nationale, et le recouvrement des avoirs envoyés à l'étranger par des fonctionnaires corrompus. La convention de l'ONU prévoit ainsi l'instauration d'un système d'assistance juridique mutuelle pour faciliter les poursuites judiciaires dans les cas de corruption transfrontaliers et remonter la piste de l'argent. Elle suscite également l'espoir que des fonds transférés à l'étranger par des chefs d'Etat pourront être restitués aux pays d'où ils ont été pillés et employés pour améliorer le bien-être du peuple. Si son succès exige une volonté politique, elle n'entrera en vigueur qu'après que 30 Etats l'aient ratifiée. Or, pour l'heure, il n'y a que 12 pays qui l'ont fait, dont aucun pays riche du Nord. L'adhésion de Madagascar à cette convention signifie que les dispositions de cette convention mondiale font désormais partie intégrante de la législation malgache, et que les mesures législatives sont mises en conformité pour couvrir les infractions pénales relatives à la corruption,

incluant le trafic d'influence et la dissimulation d'activités. Elle implique également que la copie de la loi malgache sur le blanchiment d'argent soit communiquée au Secrétariat Général des Nations Unies. Actuellement, des réglementations sont en cours pour dépister et confisquer les produits du crime et recouvrer les avoirs à l'étranger. De même, des critères objectifs d'attribution des marchés publics ont été établis par l'intermédiaire de la refonte du Code des marchés publics. Nous justifions également d'une organisation de prévention dotée de l'indépendance, le BIANCO, qui pour sensibiliser le public a adopté un programme d'éducation. Par ailleurs, les efforts seraient mobilisés pour plus de transparence dans le recrutement des agents de l'Etat, la sécurisation des concours administratifs et la mise en place d'un code de conduite pour les agents publics. Le projet de loi sur le financement des partis politiques, ainsi que des campagnes électorales, est maintenant en attente de présentation aux parlementaires. Toutefois, toutes ces mesures seront vaines si l'intégrité des magistrats et de la justice est absente et que la participation effective de la société civile et de l'accès du public à l'information ne sont pas assurés. Mais bien que la Convention des Nations Unies ouvre de grandes perspectives, elle ne prévoit pas de processus qui garantisse l'efficacité de sa mise en oeuvre et son opposabilité aux Etats parties. (Midi 10/12/04)

Riz thaïlandais et blanchiment d'argent : une co-proprétaire de l'établissement Felana à Toamasina a été indiquée par son associé comme impliquée dans l'opération de blanchiment d'argent perpétrée par cette société, lors de l'acquisition de 10 000 tonnes de riz thaïlandais. Et cette dame aurait noué des « relations intimes » avec un ministre complice. En tout cas, il est à remarquer que le ministre dont il s'agit, ne fait pas partie pas des limogés. Ce qui pourrait présumer que, au bout du compte, celui-ci resterait... blanchi de cette sulfureuse affaire. (La Gazette 13/12/04)

BIANCO : le directeur général a pris officiellement ses fonctions après avoir effectué sa prestation de serment devant la cour suprême. La cérémonie s'est tenue au palais de justice en présence de personnalités civiles et militaires. En prenant la parole, le chef du gouvernement a rappelé que la stratégie a été finalisée en juillet, que la loi est entrée en vigueur en septembre et que le BIANCO est opérationnel depuis ce mois. Selon ses dires, cette entité ne doit pas faire peur aux honnêtes gens. Au contraire, la corruption ne reculera que lorsque chacun y mettra du sien, a-t-il ajouté. Quoi qu'il en soit, l'exemple doit venir d'en haut. On se demande d'ailleurs, pour quelle raison le chef de l'Etat, MARC RAVALOMANANA n'a pas encore signé à ce jour la fameuse lettre d'engagement. (La Gazette 13/12/04)

Le BIANCO chez les forces armées : la sensibilisation sur la lutte contre la corruption bat son plein. Deux représentants des organismes étatiques chargés de la lutte contre la corruption ont tenu une conférence à l'endroit des officiers du ministère de la Défense nationale et ses organismes rattachés. Ayant comme thème : « La corruption : un fléau national, économique, social mais également individuel », cette conférence a pour but de faire connaître les activités du BIANCO, les méfaits de la corruption ainsi que les cinq axes stratégiques pour lutter contre ce fléau : démanteler les remparts de la corruption, atténuer la vulnérabilité des acteurs, réduire les risques de la corruption, réhabiliter et valoriser les acteurs ou organisations probes, promouvoir la culture de refus de la corruption. La représentante du BIANCO a également présenté la loi du 9 septembre sur la lutte contre la corruption, qui porte modification de certaines dispositions du Code Pénal et introduit de nouvelles infractions assimilées à la corruption. Ainsi, la déclaration du patrimoine de certaines catégories de hautes personnalités et de hauts fonctionnaires, la garantie d'indépendance du BIANCO et la protection des dénonciateurs et témoins en sont les points forts. Quant aux activités de BIANCO, elles sont axées sur trois volets : l'éducation, la prévention et l'application de la loi. Les responsables du BIANCO procèdent à l'investigation et la poursuite et le jugement des infractions de corruption revient aux juridictions classiques. Si la partie civile ou les dénonciateurs ne sont pas satisfaits du jugement rendu par les autorités compétentes, ils peuvent interjeter appel. Pour terminer, Mme RAZAFINTSEHENO a encouragé les officiers du ministère de la Défense

nationale à respecter les trois « valeurs culturelles malgaches : « La Vie-L'Ame-Le « Fihavanana » (Tribune14/12/04)

Une conférence particulièrement intéressante, suivie d'un débat houleux entre l'assistance et les conférenciers, RAZAFITSEHENO du BIANCO et le Colonel RAKOTONARIVO du conseil supérieur de la lutte contre la corruption. En effet, un tollé général a accueilli le fait que les rémunérations des agents du BIANCO varient entre 20 millions pour le DG et 1.700.000 Fmg pour le salaire le plus bas. « Pour certains, la corruption est un moyen de subsistance, faute de mieux ! » s'insurge un officier, le sourire aux lèvres. Des propos acerbes, pour mieux faire signifier que pour pas mal de militaires, le salaire perçu est largement insuffisant pour subsister. (Les Nouvelles 14/12/04)

Le BIANCO décentralisé en 2007 : l'agence de Toamasina sera mise en place en septembre 2005. Les autres seront installées d'ici 2007. Le projet a été dévoilé, hier, par l'équipe lors de la séance de sensibilisation des responsables du ministère de la Défense. En attendant, le Bureau met en place un réseau d'information de manière à permettre la rapidité et la fluidité de la circulation des informations dans toute l'île. (Les Nouvelles 14/12/04)

MARC RAVALOMANANA conseille la prudence aux agents du BIANCO : « allez-y doucement, ne soyez pas trop zélés dans l'exercice de vos fonctions ». Le président de la République est pressé, mais il connaît les difficultés de la tâche. Il a recommandé la prudence aux agents du BIANCO, hier, à l'issue de la cérémonie d'inauguration des locaux à Ambohibao. MARC RAVALOMANANA a circulé de groupe en groupe pour s'adresser directement aux agents. Outre les conseils de prudence, il n'a pas manqué de leur renouveler sa confiance. "Je vous fais confiance, le développement de ce pays est entre vos mains". (Les Nouvelles 20/12/04)

BIANCO : résultats peu convaincants .On espérait beaucoup des retombées de la visite éclair D'EVA JOLY, figure mythique de la lutte contre la corruption. Néanmoins, le mythe était sans doute si lourd à assumer que la France a préféré que la tombeuse des affaires Elf regagne sa Norvège natale pour y exercer ses talents. La semaine dernière, le BIANCO risque d'avoir révélé ses vraies limites ou pire, avoir fait froncer le nez de contribuables peu chauds à voir l'argent public dilapidé pour des résultats peu convaincants. Faut-il en rire ou en pleurer ? Le dispositif de lutte contre la corruption a donné ses premiers résultats. Le plus médiatisé, donc le plus important, aura été une affaire d'une dizaine d'Euros, 150.000 Fmg. Une femme a porté plainte contre un médecin. L'affaire a soulevé l'ire du corps médical. Mais l'essentiel est ailleurs. Pour le premier coup d'éclat du fameux BIANCO, on en attendait au moins pour son argent, car les salaires famélicieux du dispositif sont bel et bien de l'argent public. Quand le Directeur général gagne 100 fois plus que le Smicard des zones franches ou 50 fois plus que l'instituteur, on est en droit d'exiger plus de ses services. Les premiers bilans sont sans commune mesure avec les attentes et les promesses. La montagne a accouché d'une souris. Tel qu'on connaît le Président, il ne va pas en rester là, mais on frissonne quand il déclare qu'il va augmenter le ratio per capita et investir plus dans l'affaire. Au vu du premier tableau de chasse du BIANCO, les doutes sont permis quant à l'efficacité d'un système qui semble un peu trop compter sur la délation, la forme primaire de la plainte judiciaire. Les premiers gibiers ont été un médecin, puis des fonctionnaires qui traficotaient dans les passeports et enfin de simples employés communaux de banlieue. La classification est vite faite : du menu fretin. (L'Express 20/12/04)

Lutte contre la corruption : «Un très bon investissement», selon M. RAVALOMANANA. Très déterminé, le président de la République a déclaré que la lutte contre la corruption est un très bon investissement. En citant l'étude menée par la Banque mondiale, le chef de l'Etat indique que "si un pays peut contrôler et renforcer l'Etat de droit, il peut espérer quadrupler son PIB en 10 ans". Pour la Grande Ile, le président est très optimiste, car, grâce à la maîtrise de la corruption, il espère une croissance économique de l'ordre de 7 à 10 % par an, et une amélioration de la qualité du service rendue à la population. Toutefois, le numéro Un malgache a reconnu que ce combat a besoin de

temps et des ressources. Pour l'heure, le pays n'a investi que 1 500 Fmg par personne et par an pour lutter contre la corruption, alors qu'à Hong Kong, près de 150 000 Fmg sont alloués chaque année et par personne afin de mettre fin à ce fléau. L'objectif à terme est de consacrer annuellement 10 000 Fmg par habitant, et ceci avec le concours des bailleurs de fonds. Dans cette même foulée, le gouvernement norvégien a remis des matériels au BIANCO tout en réhabilitant le bâtiment de l'ancien siège de la DGDIE dont le montant s'élève près de 8 milliards Fmg. Tous les intervenants s'accordent à reconnaître la nécessité de cette institution afin de renforcer la bonne gouvernance, l'instauration d'un Etat de droit et la protection des droits de l'homme. Toutefois, il est à rappeler que ce combat est l'affaire de tous. Reste à savoir si le BIANCO agit avec fermeté et sans état d'âme. Que les bandits à col blanc et les hauts dignitaires du régime ne soient plus épargnés. La crédibilité de BIANCO dépend essentiellement de ses prestations. (Tribune 18/12/04)

CNE : un compromis ! Appelé à se réunir en vue de la vérification des listes électorales, le "Conseil national Electoral" (CNE) présidé par RANDREZASON THEODORE est en session. M. RANDREZASON a promis que les membres du CNE descendront sur le terrain, dans les 22 régions de l'île, en vue de superviser la confection des listes électorales. En réponse à notre question relative à ce retard de déploiement, James RAMAROSAONA et HARY RAKOTOARIVONY, tous deux anciens présidents de l'Ordre des Journalistes et de l'Ordre des Avocats ont tenu à souligner qu'il s'explique par un problème de déblocage de crédits. Toutefois, ces deux représentants de la société civile n'ont pas caché leur souci : ils ont déposé une lettre au bureau permanent du CNE, réclamant le rétablissement d'un règlement intérieur pour éviter un malentendu entre les membres et pour une meilleure coordination des actions du conseil. Contacté sur cette affaire RANDREZASON THEODORE a indiqué que tout était rentré dans l'ordre après la réunion d'hier. Tous les membres se sont mis d'accord sur la nécessité d'un règlement intérieur pour la bonne marche de cette institution. (Tribune 16/12/04)

4 programmes du Mira pour une stabilité politique du pays : l'Etat met actuellement en oeuvre une vaste politique générale afin d'instaurer une bonne gouvernance et un Etat de droit. Résultat attendu, une plus grande stabilité politique. A cet effet, le ministère de l'Intérieur et de la réforme administrative (Mira) a mis au point un plan stratégique, regroupant quatre programmes principaux, qui couvrira la période 2005-2007 et qui concernent la gouvernance de proximité, la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption, la restauration de l'Etat de droit et le respect de la démocratie, l'organisation et l'administration. Le Mira a comme pour objectif d'assurer un environnement favorable au développement rapide et durable. Ce qui implique, entre autres, le renforcement des institutions responsables des élections en vue d'assurer que celles-ci se déroulent d'une manière juste, transparente et équitable. Par ailleurs, la sécurité étant un maillon essentiel du développement, le ministère de l'Intérieur et de la réforme administrative suggère également de renforcer la sécurité publique, de moderniser le corps de la police et de veiller au respect des droits de l'homme et des principes de la démocratie. Quant au souci du gouvernement d'accélérer le processus de décentralisation, de renforcer les communes et de développer les régions, il s'avère être essentiel d'étendre et de mettre en place un programme de modernisation de l'administration. Le plan d'action du ministère de l'Intérieur et de la réforme administrative est le fruit d'une collaboration avec l'association Misonga de l'USAID. Une association qui vise la promotion de la démocratie et de la bonne gouvernance. De ces quatre programmes, le ministère de l'Intérieur espère connaître des élections correctes aux résultats incontestés et incontestables dans les prochaines années. Le suivi et le contrôle de l'exécution des tâches devraient être facilités, et la compétence des agents de l'administration territoriale renforcée. (L'Express 16/12/04)

Le rapport 2004 de Transparency International : Madagascar est le premier pays d'Afrique à avoir le plus progressé en matière de lutte contre la corruption. La note de Madagascar est de 3,1 en 2004 ; soit une progression de +0,5 point. Ainsi, Madagascar ne fait plus partie des pays où "la corruption est endémique" (c'est-à-dire ceux qui ont une note inférieure à 3). Dans une enquête

conduite en 2002 par Transparency International dans une quinzaine de pays émergents, les activités citées le plus souvent comme étant les plus propices à la corruption sont :

- les travaux publics et la construction : 46%
- l'armement et la défense : 38%
- le pétrole et le gaz : 21%
- la banque et la finance : 15%
- le foncier/immobilier : 11%

Aujourd'hui, Madagascar est donc incontestablement en très nette amélioration dans tous ces secteurs cruciaux de la lutte contre le règne de l'impunité. Bien sûr, comme l'a dit très récemment DANIEL LEBEGUE -Président de Transparency International France, "il serait naïf de penser que les pots-de-vin, les trafics d'influence ou le blanchiment d'argent n'existent plus. (...) [mais] il existe aujourd'hui un consensus partagé par l'ensemble des pays en voie de développement sur l'importance de la lutte contre la corruption. Ces pratiques occultes gangrènent le système politique et économique, et entraînent des pertes considérables de fonds publics." (...) 'En vérité, la corruption qui était ressentie de manière directe et quotidienne par la population est en train de diminuer irrémédiablement. Depuis un certain temps, le business se moralise donc aussi chez nous. Pour le plus grand bénéfice de la majorité des Malgaches. (Forum de Hetsika Diaspora - Diaspora qui bouge- 19/12/04)

Pas de licenciement dans la fonction publique, mais le départ volontaire est encouragé : malgré un sureffectif et une concentration des fonctionnaires dans les grands centres urbains, il n'y a pas de licenciement prévu en 2005 dans la Fonction publique. Toutefois, au niveau de certains ministères, des actions sont mises en oeuvre pour écrémer l'effectif. Le départ volontaire de ceux qui remplissent les critères exigés sera encouragé par versement d'un pécule. Mais si au départ, beaucoup d'employés étaient intéressés par le départ volontaire, compte tenu des nombreux avantages offerts, par la suite un grand nombre se sont désistés après que certains de ces avantages n'aient plus été retenus (octroi d'un terrain de 5 ha pour la reconversion...). Mais quoi qu'il en soit, environ 400 départs volontaires ont été enregistrés. L'objectif du ministère est de pouvoir recruter plus de compétences techniques pour répondre aux besoins des services de proximité. On avait en effet remarqué que dans beaucoup de ministères techniques, le personnel administratif était pléthorique par rapport au personnel technique. Ainsi, le recrutement ne se fera pas poste pour poste. (Les Nouvelles 15/12/04)

Fonctionnaires - hausse des salaires, évaluation, modernisation et réduction des effectifs. En dressant le bilan de sa première année de mandat, le ministre RANJIVASON JEAN THEODORE a mis en exergue les efforts menés pour améliorer la qualité de service et les conditions de travail des agents de l'Etat. "Nous avons passé l'examen de passage après le point d'achèvement. Il peut y avoir maintenant une hausse des salaires mais le taux reste encore à déterminer", a-t-il répondu. Concernant les primes, le ministre a été clair : "il y aura une prime pour les méritants, ceux qui ne sont pas très performants vont recevoir des formations et ceux qui commettent des fautes seront sanctionnés". Toutefois, il n'a pas donné de précisions sur la manière d'évaluer chaque agent de l'Etat. Le ministre a insisté sur le besoin de moderniser les méthodes de travail de la Fonction publique. "L'amélioration des techniques de travail, la performance des agents de l'Etat et leur motivation sont les garants d'une qualité du service public". Le programme présidentiel de réduire de 10% l'effectif des fonctionnaires a suscité des inquiétudes. Le ministre se veut rassurant "il n'y aura pas de licenciements", a-t-il précisé tout en enchaînant: "Ce que nous allons faire, c'est de proposer d'autres alternatives à ceux qui veulent partir à sa retraite et de les inciter financièrement à le faire. (L'Express 30/12/04)

La question du Smig a été également évoquée lors de cette rencontre durant laquelle le ministre a tenu à rappeler que le salaire minimum est défini dans le Code du Travail. Aucun chiffre n'a été avancé par ce premier responsable, mais à titre de rappel, l'augmentation de salaires (le minimum d'embauche ou le Smig) pour le secteur privé est passé de 180.090 Fmg à 197.075 Fmg pour le secteur non agricole, et de 182.600 Fmg à 200.000 Fmg pour le secteur agricole en janvier 2003.

Ensuite, il a augmenté progressivement pour atteindre 230.000 Fmg en mars 2003 et 250.000 Fmg en octobre 2003, mais aucun arrêté ou décret ministériel n'a encore officialisé le dernier relèvement. Quant aux fonctionnaires, le Smig est depuis 2003 de 433.000 Fmg et celui des vacataires de 165.000 Fmg. (Les Nouvelles 30/12/04)

Poursuites judiciaires en vue pour 3 744 fonctionnaires fantômes : au dernier recensement, la Fonction publique compte 127.484 agents. Finalement, après plus de huit mois d'appel manifestation, 3.744 agents n'ont pas régularisé leur situation. Ils sont donc considérés comme fonctionnaires fantômes et « l'Etat va engager une poursuite judiciaire à leur encontre », a déclaré le ministre

En outre, dans le cadre de la promotion de l'emploi, qui est l'une de ses activités principales, le ministère a procédé, au cours de cette année, à une évaluation du monde du travail. Il a été établi que le pays compte 8 millions de personnes actives. De cette population active, 10% sont intégrés dans le secteur formel moderne. Autrement dit, seulement 800.000 personnes ont une situation professionnelle quasi stable dans le pays. En effet, le sort des quelques 110.000 à 120.000 employés dans les entreprises franches est plutôt précaire. Les efforts du MFPTLS, pour l'année prochaine, seront concentrés sur l'insertion de ces travailleurs informels. Mais des actions sont également envisagées pour trouver du travail à environ 1.1520.000 personnes, actuellement chômeurs. (Midi 30/12/04)

Exploitation forestière : les trafics continuent de plus belle. Des professionnels du secteur notent que les arrestations de quelques dizaines de containers de ces derniers temps ne sont que la face cachée de l'iceberg. Ils affirment ainsi que des jeunes exportateurs plutôt opportunistes ont quitté le secteur formel pour opérer dans la fraude et exporter du bois brut. Or, l'exportation est uniquement autorisée pour les produits transformés comme les meubles et le bois semi travaillé que l'on ne peut plus transformer. Les destinations de ces cargaisons frauduleuses sont Maurice, Mayotte, la Chine et le Japon. La Chine, elle importe de Madagascar du bois brut précieux et des matières premières pour l'artisanat comme le raphia. Les professionnels du bois et les artisans se plaignent de cette rafle sans précédent qui appauvrit le stock en matières premières du pays tout en augmentant le prix sur le marché local. En effet, les commandes chinoises se chiffrent à plusieurs milliers de m3 pour le bois brut et à plusieurs dizaines de tonnes par mois pour le raphia brut. Elles pèsent beaucoup dans le circuit de l'approvisionnement et lèsent les artisans et menuisiers malgaches dont les commandes sont plus petites que celles des Chinois. Résultat : ils doivent attendre que les demandes chinoises soient satisfaites avant de pouvoir s'approvisionner et à des prix multipliés par 3 ou 4 en un an. (Matera 29/12/04) Un membre du cabinet du ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts est impliqué dans une coupe illicite de bois précieux, qui de plus se trouvent dans une réserve naturelle dans la province de Toamasina. (La Gazette 29/12/04)

KMF / CNOE ("Comité National d'Observation des Elections - Education des Citoyens") : toujours fidèle au principe de la neutralité. Le KMF/CNOE a clôturé la célébration de son 15ème anniversaire. Une célébration faite sous le thème "Citoyens responsables, société harmonieuse", et pendant laquelle ses membres se sont penchés sur divers sous-thèmes dont entre autre la bonne gouvernance, la lutte contre la pauvreté et le développement communal. Le président de cette entité fondée en 1989, M. PATRICE, a souligné que le KMF/CNOE restait fidèle à son principe : la neutralité. Ce qui ne l'empêche cependant pas de dénoncer les éventuelles dérives pouvant constituer un obstacle à la restauration d'un Etat de droit et démocratique. Par ailleurs, M. PATRICE a annoncé que pendant les trois années à venir, le KMF/CNOE focalisera ses actions sur l'éducation des citoyens et la sensibilisation des Malgaches à participer au développement de leurs communes et régions respectives. A titre de bilan, il a fait remarquer que l'année 2004 est une année faste pour le KMF/CNOE, car il a pu consolider et renforcer la confiance de ses partenaires. Créé à la veille de l'élection présidentielle de 1989, le KMF/CNOE en observa le déroulement et diffusa les résultats de ses observations.

L'observation des élections constitue pour le citoyen une occasion privilégiée d'être acteur dans la vie de la cité et de s'entraîner à la prise de responsabilité. Ainsi, depuis 1989, le KMF/CNOE a observé 17, en mobilisant des milliers de citoyens. Concernant l'éducation des citoyens, forts de ces 2660 membres, le KMF/CNOE met l'accent sur la formation de ses membres, répartis dans 91 sections différentes. Ces membres se forment aux techniques d'animation publique et s'efforcent de jouer le rôle d'animateurs dans leur communauté, véhiculant les thèmes d'action de l'association ("Droits et Devoirs des citoyens", "Protection de l'environnement", "Lutte contre la corruption", "Pauvreté"). L'association fait appel aux stations de radio, aux chaînes de télévision et à la presse écrite pour relayer et diffuser ses actions et ses messages. L'association a, par ailleurs, effectué ses propres décomptes et ses propres analyses à propos du scrutin du 16 décembre 2002. Dans le cadre de l'observation de la vie publique, le KMF/CNOE stimule la vigilance des citoyens de manière à consolider les avancées démocratiques enregistrées depuis 1989. Au niveau des communautés locales, il s'agit de susciter ou de renforcer le sens critique des citoyens, de développer leur capacité d'analyse et d'expression, et de les entraîner, le cas échéant, à dénoncer les pratiques abusives tant des élus que des administrations publiques. Au niveau national, l'association s'attache à évaluer l'évolution du processus démocratique, à commenter les décisions et actions publiques, à maintenir des liens avec les autres composantes de la société civile. Dans le cadre de la mise en place des régions, le "Comité Interrégional de coordination" de l'association s'est réuni du 27 au 29 avril 2004 sur le thème de la "Gouvernance communale". (Tribune 30/12/04)

Pouvoir politique et intérêts économiques

Le président Marc RAVALOMANANA met à profit son passage à la magistrature suprême pour consolider son empire commercial. Souvent au nom d'une certaine conception de l'efficacité, les compagnies du groupe Tiko appartenant au chef de l'Etat se voient accorder des contrats publics, parfois de gré à gré, ou des avantages fiscaux dont ne bénéficient pas toujours leurs concurrents. D'autres firmes "amies" du nouveau régime sont traitées de manière identique, tandis que des sociétés jugées proches de l'ancien régime sont sujettes aux tracasseries administratives.

Exemptions. La société Tiko Oil, qui avait déjà obtenu une exemption de taxe controversée au milieu des années 1990, devrait encore bénéficier dans le budget 2005 d'une taxe à taux zéro sur la matière première qu'elle importe afin de fabriquer son huile raffinée. Par contre, l'importation par ses concurrents d'huile déjà raffinée sera taxée à 20%. Cette disposition va renforcer le monopole de Tiko Oil sur ce produit de consommation courante. De même, la société Malagasy Grossiste (Magro), appartenant à RAVALOMANANA, a été exemptée de taxes pour l'importation de 19 000 tonnes de riz et monopolise leur commercialisation dans les provinces de Mahajanga et Tuléar. Magro en a commercialisé une grosse partie dans la région d'Antananarivo grâce à des camions Mercedes loués à l'armée et à du carburant payé par la Commune urbaine d'Antananarivo (CUA) dont le maire, PATRICK RAMIARAMANANA, est un proche collaborateur du chef de l'Etat.

Privilèges. Le maire d'Antananarivo privilégie les sociétés du groupe Tiko de plusieurs façons, par exemple en réservant les panneaux de 12 m² du stade municipal de Mahamasina pour leur publicité, les autres firmes n'ayant droit dans ce stade qu'à des panneaux de 3 m². L'épouse du chef de l'Etat, LALAO RAVALOMANANA, supervise la conception des publicités de Tiko, payées en général 50% moins cher que le prix du marché selon un sous-traitant. Plusieurs firmes publicitaires se sont cassées les dents face aux décisions administratives de RAVALOMANANA et de ses collaborateurs. Quand ANDRY RAJAOELINA, le Pdg d'Injet, a voulu investir dans des panneaux publicitaires n'étaient pas conformes aux normes malgaches. La CUA s'oppose toujours à RAJAOELINA à propos de l'installation de panneaux au carrefour d'Antanimena, pour un motif inavoué : ils feraient de l'ombre à ceux de dimension plus modeste accueillant les publicités du groupe Tiko.

Rétorsions. Des sociétés bien vues par le chef de l'Etat, telles Urban Graphic qui est dirigée par une Suédoise ou NYR Image, obtiennent des marchés publicitaires dont d'autres firmes sont écartées.

Synergie Communication, de ELYA RAVELOMANATSOA, avait par exemple présenté à RAVALOMANANA le projet d'une campagne de lutte contre le Sida financé par la Banque mondiale, mais après deux mois de travail les services de la présidence lui ont fait savoir que le chef de l'Etat ne voulait pas travailler avec elle. La même histoire s'est répétée pour la campagne sur l'Ariary (nouvelle monnaie malgache) : Synergie a reçu un coup de téléphone d'un ministre lui attribuant le marché puis un autre appel du même ministre, le lendemain, précisant que l'appel d'offres avait été annulé. C'est ensuite Urban Graphic qui a hérité du contrat.

Gré à Gré. Dans le secteur de l'imprimerie, la fille du président malgache SARAH RAVALOMANANA n'hésite pas à monter au créneau pour rafler des marchés en se présentant en personne au dépouillement de certains appels d'offres. L'imprimerie de Madagascar Broadcasting System (MBS, du groupe Tiko) a mis la main sur le marché des étiquettes de produits et s'est lancée dans l'importation de papier, au grand dam de la société Papmad. Quant à la filiale BTP du groupe, la société Alma dirigée par HERINIAINA RAZAFIMAHEFA (président du conseil d'administration d'Air Madagascar) et ayant pour directeur technique GEDEON RAJAONSON (ancien directeur de cabinet de RAVALOMANANA), elle a réussi à obtenir des marchés sans appel d'offres de la part de l'Agence d'exécution des travaux d'infrastructures publiques d'Antananarivo (Agetipa) et de la CUA. (Lettre de l'Océan Indien 18/12/04)

Droit de réponse : *Urban Graphics dément formellement toutes informations la concernant dans l'article "selon la Lettre de l'Océan Indien" paru dans La Gazette du 30 décembre 2004.*

1) *"Des sociétés bien vues..." Notre dernière relation commerciale avec la société en question date du 14 avril 2003. Ce qui paraît loin pour une société "bien vue" et privilégiée.*

2) *" La même histoire s'est répétée pour la campagne sur l'Ariary". Nous n'avons pas "hérité du contrat". Urban Graphics n'a jamais reçu de bon de commande de la part des responsables de cette campagne et aucune facture n'a été émise par nos soins (La Gazette 31/12/04)*

Magro Fianarantsoa : déception des Fianarois ! Le groupe Tiko vient de se doter d'un nouveau centre commercial qui va grossir le nombre de "Magro" dans le pays. La cérémonie d'inauguration de ce nouveau "super market" a eu lieu hier et ce, en présence des autorités civiles et militaires. Force est de dire que la cérémonie a créé une certaine déception chez les Fianarois. Depuis avant hier soir, la station locale de la MBS ne cesse de lancer un appel aux habitants pour les inviter à rejoindre les lieux de la cérémonie. Dans le communiqué, la chaîne, très proche du régime, a annoncé la venue du chef de l'Etat MARC RAVALOMANANA, le fondateur du groupe Tiko, durant la cérémonie d'inauguration. Pourtant jusqu'à 11h du matin, aucun signe confortant l'arrivée de cet invité de "marque" ne s'est pointé à l'horizon. Passée cette heure, l'organisateur de ce rendez-vous a décidé de commencer la cérémonie et ce, avec une déception certaine dans l'assistance qui souhaitait entendre la voix du président. (Tribune 22/12/04)

Forces armées, sécurité publique

29 fusils de chasse saisis sur 1 180 contrôlés : la gendarmerie malgache a effectué une opération entre fin septembre et fin octobre, au cours de laquelle il a saisi 29 fusils de chasse pour défaut d'autorisation, sur 1 180 contrôlés dans le Moyen-Ouest du pays. Au cours de l'opération, quatre membres de la gendarmerie ont été tués et quatre autres blessés lors d'affrontements avec les bandits dont 12 ont été arrêtés. Au chapitre des actes de banditisme, des infractions sont le plus souvent connexes aux Vols de Boeufs (VDB). En matière de VDB, il y a 117 cas dans cette région du pays. 2 325 bovidés ont été volés contre 1 403 restitués et 82 abattus ou mutilés par les bandits. 49 921 bovidés ont été contrôlés dont 910 mis en fourrière. Sur 92 individus arrêtés, 16 ont été placés sous mandat de dépôt et 9 ont bénéficié d'une liberté provisoire. Pour le reste, l'enquête suit son cours. (Xinhua 17/11/04)

Ordre public : renforcement des mesures de sécurité. Afin de permettre à la population de passer les fêtes de fin d'année en toute sérénité, les ministères responsables de l'ordre et de la sécurité publics ont décidé de prendre des mesures spéciales qui s'inscrivent en fait dans le prolongement des mesures déjà prises pour lutter contre le phénomène de recrudescence du banditisme en milieu rural et urbain observé depuis quelques mois.(...) Ainsi, le ministre de l'Intérieur, le Général SOJA qui a déjà donné des directives aux premiers responsables des services déconcentrés de son département sur la manière de gérer les manifestations politiques qui ont pris l'allure de manoeuvres de déstabilisation du pouvoir, a ordonné à ces derniers, en l'occurrence, les PDS (présidents de délégation spéciale) de province, les chefs de région et les sous-préfets, de ne pas quitter leur circonscription durant les fêtes de fin d'année, afin de pouvoir, le cas échéant, prendre les mesures immédiates qu'imposeraient les circonstances. (Tribune 27/12/04)

Tana a peur ! Les retentissantes opérations de banditisme de ces derniers mois ont installé une vive psychose de terreur. Les gens ne se sentent plus en sécurité et n'ont pas l'impression d'être protégés par les forces de l'ordre. L'épouvante s'accroît quand on a le sentiment que certains éléments de la Police, de la Gendarmerie ou de l'Armée seraient impliqués dans des vols à main armée trop bien organisés. La panique est telle que le public ne compte plus sur ces institutions. Un grand nombre se tourne vers les sociétés de gardiennage, de sécurité ou de vigile qui connaissent actuellement un boom extraordinaire. Ces entreprises recrutent à tour de bras. Elles ne se cantonnent plus aux tâches classiques de gardiennage. Pour répondre aux besoins d'une population angoissée, elles diversifient et étendent les services qu'elles offrent. Ces sociétés dispensent des conseils sur les attitudes « de sécurité », assurent une protection rapprochée ou aident au transport d'objets de valeur. D'autres fournissent des cours de self-défense. Certaines se chargent de la conception et de la pose de dispositifs de sécurité (fil barbelé ou à lame coupante, haie métallique, câbles électrifiés...), ou de l'installation de systèmes d'alarme, de détection ou de vidéosurveillance. Quelques-unes proposent le dressage de chiens de garde. La peur a généré toute une industrie de la sécurité et créé des emplois très variés qui vont du vigile au technicien de télésurveillance, en passant par le maître-chien. (La Gazette 31/12/04)

Les forces armées en mutation : un audit vient d'être réalisé au sein des forces armées. C'est une réflexion en profondeur menée sur l'organisation, les missions et les moyens des militaires et des gendarmes. Une première depuis l'Indépendance. « C'est une journée à marquer d'une pierre blanche dans l'histoire de l'armée malgache », avouait le plus ancien au plus haut grade de la hiérarchie militaire, le Général MARCEL RANJEVA. Cette journée, c'était ce 29 octobre. 20 généraux faisaient leurs adieux aux armes, au cours d'une cérémonie présidée par MARC RAVALOMANANA. Vingt généraux, parmi lesquels beaucoup ont joué un rôle essentiel dans la vie de la nation. Le plus emblématique est bien MARCEL RANJEVA, ancien ministre de la Défense sous la présidence RATSIRAKA et actuel chef de la diplomatie. Après 40 ans de service, ce général aux quatre étoiles reconnaît qu' « il est temps de laisser la place aux jeunes ». L'armée malgache a été créée le 26 juin 1960, avec la proclamation d'Indépendance. Pour autant, l'organisation même de cette armée a été façonnée par des militaires français. L'influence de l'ancienne puissance coloniale ne s'est d'ailleurs jamais vraiment estompée. De nombreux officiers malgaches ont été formés dans des écoles françaises : le général GABRIEL RAMANANTSOA, diplômé de l'école de Saint-Cyr, tout comme le général GILLES ANDRIAMAHAZO ou encore le colonel RICHARD RATSIMANDRAVA. Et puis, l'amiral DIDIER RATSIRAKA, formé à l'école Navale. Ces différentes personnalités militaires ont toutes joué un rôle au sommet de l'État. Même dans la période actuelle, force est de constater la présence d'officiers-généraux dans les hautes sphères du pouvoir. A Madagascar, l'armée se dit légaliste, au service de l'État, garante de l'unité nationale. Jamais va-t-en guerre, toujours rempart pour défendre l'intérêt supérieur de la Nation. Cette conception a ainsi évité au pays de sombrer dans le chaos lors des troubles politiques qui ont jalonné l'histoire de ces dernières décennies. Lors des événements de 2002, le gros des troupes a longtemps refusé de choisir son camp dans le conflit qui opposait le président sortant DIDIER RATSIRAKA et le président entrant Marc RAVALOMANANA. Le premier s'est appuyé sur des

partisans armés, le second a fait appel à des réservistes. Suivant l'évolution sur le terrain, les forces armées se sont naturellement rangées derrière celui qui fut alors investi nouveau chef de l'État, rejetant d'éventuelles tentations de prise de pouvoir. Avec le recul, on constate qu'au fil des ans, les effectifs ont continuellement grossi. Notamment « avec une pléthore de recrutements de 1979 à 1985 », fait remarquer le Général PETERA BEHAJAINA, ministre de la Défense. Aujourd'hui, Madagascar compte plus de 20 000 militaires et gendarmes. Avec le système d'avancement et de promotion, le pays se retrouve ainsi avec un grand nombre d'officiers supérieurs, « une armée de généraux, avec plus d'étoiles que d'hommes de troupe », caricature un jeune officier. Et un expert d'ajouter : « théoriquement, dans sa structure, une armée doit ressembler à une pyramide, avec quelques chefs au sommet et de nombreux soldats à la base. Or, ici, ça ressemble davantage à une pyramide inversée ! » Conséquence : cette situation alourdit d'autant les dépenses. Le budget annuel alloué au ministère de la Défense arrive au cinquième rang des postes budgétaires de l'État dont près de 90% sert au fonctionnement et aux soldes. Cela limite les perspectives d'investissement. « Or, cette armée a besoin de se renouveler », insiste ce spécialiste. Partant de ce constat, le président de la République a ordonné un audit des forces armées. Début octobre, quatre experts français sont arrivés. En concertation avec une cellule d'officiers militaires et gendarmes malgaches, ils ont passé en revue les différents corps, leurs moyens matériels et financiers, leurs missions. Ils vont formuler un certain nombre de suggestions qui seront transmises au président, qui prendra alors les décisions, en vue de réorganiser la Défense du pays. Selon les termes d'un responsable ministériel, « il s'agit de reformater l'armée, l'adapter aux réalités malgaches ». Du fait de son insularité, la Grande Ile n'est a priori pas menacée par des agressions extérieures directes. Pour autant, les forces armées doivent s'atteler à contrôler les 5 000 kilomètres de côtes : mission de surveillance des pêches, mission de lutte contre d'éventuels trafics de drogue ou d'armes qui pourraient être pratiqués dans les eaux territoriales. Encore faudrait-il pouvoir s'appuyer sur une flotte adaptée, rapide et moderne. Autre mission : sécuriser l'ensemble du territoire. En ville mais surtout en brousse, des bandes organisées sévissent d'une manière de plus en plus violente. Les villageois sont désemparés, les forces de l'ordre sont largement insuffisantes, en homme et en matériel. Enfin, dans un contexte régional, il y a cette perspective nouvelle pour Madagascar : participer à des missions de maintien de la paix, dans le cadre des Nations Unies ou de l'Union africaine. « Cela n'est pas pour tout de suite, reconnaît un cadre du ministère de la Défense, mais on y songe sérieusement. » La preuve : plusieurs unités disposent de laboratoires de langue, pour familiariser les cadres malgaches à un commandement en français ou en anglais. (Olivier Péguy, RFI 02/11/04)

INTEGRATION REGIONALE (OCEAN INDIEN, AFRIQUE AUSTRALE)

Ouverture d'une ambassade à Pretoria : le ministre des affaires étrangères MARCEL RANJEVA a ouvert une ambassade à Pretoria, de la volonté de la Grande Ile de « renforcer ses relations amicales » avec l'Afrique du Sud et la communauté de développement d'Afrique australe (SADC) ; selon le ministre, cette coopération s'est notablement matérialisée à travers le fort soutien sud-africain à Madagascar comme membre candidat à la SADC. La candidature de la Grande Ile a été approuvée par les pays membres le 17/08/2004. Madagascar bénéficiera du statut d'aspirant candidat jusqu'à son intégration en 2005. Le ministère des affaires étrangères sud-africain a fait savoir qu'il souhaitait que ces relations aillent au-delà de la relation politique et que les deux pays renforcent leurs liens économiques. L'Afrique du sud a ouvert depuis 3 mois une ambassade à Tananarive. (AFP 08/10/04)

Préparation du sommet de la COI : Madagascar convoque des réunions préparatoires au sommet de la Commission de l'Océan Indien (COI) prévu en mars prochain à Antananarivo. On a appris

qu'un conseil ministériel précédera la tenue de ce sommet. Ce conseil réunira les ministres des Affaires étrangères de chaque pays membre de la COI, et aura pour objectif d'arrêter l'ordre du jour du sommet. Le secrétaire général de la COI, MONIQUE ANDREAS, procède actuellement à une visite des pays membres de la COI, toujours dans le même objectif. Elle a rendu visite au chef de la diplomatie malgache, le général MARCEL RANJEVA, il y a plusieurs semaines à Antananarivo. La COI regroupe les Comores, Madagascar, Maurice, La Réunion et les Seychelles (Xinhua 15/11/04)

Madagascar vient d'inaugurer son consulat général à la Réunion : MARCEL RANJEVA, a souligné que désormais le rapprochement entre Tananarive et Paris est achevé. Notons qu'il intervient peu de temps après l'effacement d'une grande partie de la dette malgache par la France. Le consulat général de Madagascar à la Réunion a été officiellement inauguré hier. Un véritable symbole du rapprochement qui est désormais accompli entre les deux pays, et surtout entre les peuples des deux îles. "C'est en effet le signe du raffermissement des liens entre Madagascar et la Réunion" a déclaré le ministre des affaires étrangères, présent à la cérémonie, "lorsque notre président était venu ici, il avait fait savoir qu'il souhaitait développer plus de contacts. Et quand JACQUES CHIRAC était de passage à Tananarive en juillet, il avait emmené avec lui le député maire de Saint-Denis". Le froid diplomatique qui a suivi la crise de 2002 semble donc oublié, d'autant plus qu'une large partie de la dette de Madagascar vient d'être effacée, en deux temps, par le gouvernement et le Club de Paris. Car l'installation d'un consulat à la Réunion était en projet depuis fort longtemps. "Cette fois la page est tournée, grâce aux efforts des uns et des autres a souligné le ministre, nous n'avons pas revécu 1972, lorsque les relations ont été coupées. Selon lui, près de 500 entreprises françaises sont en activité à Madagascar. (Les Nouvelles 11/12/04)

"Tôt ou tard, Madagascar adhèrera la SADC" déclare J.K. CUTTAREE. Madagascar a introduit sa demande d'adhésion à la SADC en novembre 2002. Il a été admis au titre de "membre candidat" pour une période d'un an en août 2004 avant d'être déclaré "membre à part entière" lors du Sommet de la SADC en août 2005. Dans l'attente de son admission définitive, Madagascar doit réaliser certaines mesures, entre autres : se conformer aux critères de convergence macroéconomique de la SADC, analyser la cohérence entre le DSRP et les instruments juridiques et le Programme de la SADC pour les quinze prochaines années (RISDP)... La présence actuelle de la Troïka de la SADC dans nos murs, s'inscrit en droite ligne dans le cadre de cette "période d'apprentissage" du pays. Lors de la visite de la Troïka, le chef de la délégation, JAYA KRISHNA CUTTAREE, a déclaré que : "Tôt ou tard, Madagascar adhèrera définitivement à la SADC". JOSEPHINE ANDRIAMAMONJISOA RAKOTOARIVELO (CAPE), après avoir rencontré la délégation de la SADC, estime : "qu'il importe, dès à présent, que nos opérateurs identifient ce que nous pourrions exporter vers les pays membres de la SADC". On ne doit pas se contenter d'attendre quels seront les nouveaux produits qui viendront inonder le marché local. Avec l'ouverture totale des marchés respectifs des pays membres de la SADC, la concurrence sera rude. (Les Nouvelles 17/12/04)

Notons que Maurice, Botswana et Tanzanie forment, jusqu'en 2005, la Troïka de la SADC. A l'issue de ce déplacement, la délégation va présenter un rapport sur sa mission d'évaluation au Conseil des Ministres de l'Organisation. (Tribune 16/12/04)

Trop de ressources inexploitées selon la troïka de la SADC : compte tenu du protocole de la SADC concernant les infrastructures de base destinées à faciliter les échanges commerciaux entre les pays membres et vers le marché mondial, la Troïka a visité le premier port de l'île. La sous-exploitation aberrante des ressources et du potentiel du pays a largement dominé les constats et les recommandations de la délégation. Coïncidant avec le déchargement des 13.000 tonnes de riz thaïlandais, la troïka n'a pas caché sa stupéfaction devant la quantité de cette denrée importée. Avec 4% seulement des surfaces cultivables, il est en effet impensable que le pays puisse disposer de la quantité suffisante pour satisfaire les besoins alimentaires de sa population. Dans le cadre du

“Short, medium and long term program for food security in the community”, adopté en mai 2004, la SADC pourra apporter son appui au développement du secteur. «Impressionné par la propreté, l’ordre et le fourmillement de travailleurs », le président de la SADC constate que les efforts entrepris en matière de développement des infrastructures vont dans le bon sens. Inscrit depuis longtemps dans une "liste noire", le port de Toamasina a raté sa vocation initiale de devenir port international et d’éclatement de l’océan Indien, mais les réformes institutionnelles entreprises récemment annoncent un essor certain du commerce maritime via des investissements importants. Des efforts, certes, mais « beaucoup reste à faire face à la mondialisation», conclut l’administrateur délégué. Soutenir une comparaison avec certains grands ports des pays membres de la SADC comme Dar es Salam, Maputto ou Durban relève encore du futur. Une prochaine ouverture de capital est envisagée pour favoriser l’optimisation des résultats devenus obligations, étant donné que le port participe largement au renflouement de la caisse de l’Etat de par son poids fiscal. (Les Nouvelles 18/12/04)

Echanges interafricains : les bases de données sont disponibles. YMAMO BEN MOHAMED, conseiller en promotion du commerce au sein du CCI (Centre du Commerce International) a exposé les vertus positives des échanges interafricains. Bien souvent, les échanges entre pays du sud sont sous-estimés sur l’échiquier mondial. Or, le centre a déjà fait les études sur ce volet spécifique depuis les années 70. Depuis, des promotions de commerce interrégional ont été déjà effectuées en Asie et en Amérique Latine. Fort de ces expériences, BEN MOHAMED estime qu’il est possible de perfectionner les acquis. C’est pourquoi, il lance un appel à l’endroit des Malgaches qui sont tentés par le concept de s’adresser à la CCI en vue d’une rencontre avec des partenaires potentiels. En fait, ils disposent de bases de données pour orienter les opérateurs malgaches vers des débouchés du continent. (La Gazette 17/12/04)

RELATIONS EXTERIEURES

Le gouvernement britannique décide la fermeture de son ambassade avant la fin 2005. La représentation britannique a précisé qu’une telle décision “n’a rien de politique”. Elle respecte le “changement de stratégies et de priorités” du gouvernement britannique et entre dans le cadre d’un recentrage budgétaire pour “libérer des ressources financières” au profit de la lutte contre le terrorisme et le combat contre les crimes internationaux. Huit pays dans le monde sont concernés par cette décision. Mais pour Madagascar, cette décision sera lourde d’implications. L’ambassadeur britannique, BRYAN DONALDSON, constitue l’un des appuis précieux du régime dans le concert des relations internationales. Avec le départ du chef de la délégation de l’Union européenne PIERRE PROTAR et de l’ancien directeur des opérations de la Banque mondiale HAFEZ GHANEM, le régime perd un à un ses fervents défenseurs. Cette décision jette une ombre sur l’histoire des relations diplomatiques entre les deux pays, vieilles de presque 200 ans. Le Royaume-Uni a été la première puissance occidentale à être entrée en relation avec Madagascar. Seule la période de la fin du XIXe siècle a été le point noir dans cette relation, avec le traité de Zanzibar laissant la main libre à la France de coloniser Madagascar en échange de la mainmise de la Grande-Bretagne sur Zanzibar. A partir de 2006, la Grande-Bretagne n’aura plus qu’un consulat honoraire à Antananarivo, coiffé par une ambassade à Maurice. (L’Express 18/12/04)

L’heure est venue de savoir où sont passés nos amis. Pourtant, alors que MARC RAVALOMANANA, depuis deux ans, se targue d’être plus à l’aise avec les pays anglophones, ceux-ci, en l’occurrence le premier d’entre eux, nous tournent le dos. Une décision qui étonne du fait que l’ambassadeur britannique actuel profite de la moindre cérémonie pour lancer des fleurs aux hautes autorités malgaches. Un zèle mal placé qui a irrité plus d’un, vu que ce diplomate, en dénonçant à chaque fois l’opposition, sort de son devoir de réserve. Quid maintenant de notre ambassade à Londres ? Une telle initiative est perçue par notre Président comme un crime de lèse-majesté. (La Gazette 18/12/04)

Vers la fermeture réciproque d'ambassades malgaches à l'étranger ? La chancellerie britannique s'ajoute à la liste des représentations diplomatiques qui ont fermé leurs portes. Pour ne rappeler que celles de l'Afrique du Sud, de la Suisse et de l'Italie. Sans parler des ambassades des pays de l'ancien bloc socialiste comme Cuba et la RDA qui n'avaient pas survécu à la fin de la guerre froide et à la chute du mur de Berlin ; la fermeture successive des autres représentations étrangères comme celles de l'Italie et de l'Afrique du Sud, s'inscrivait dans un souci de restriction ou de rationalisation budgétaire. Quelles que soient les raisons « diplomatiques » avancées, la question de la réciprocité, un principe sacro-saint en matière de relations internationales, revient sur le tapis. Force est de se demander s'il ne faudrait pas non plus fermer, dans un esprit de réciprocité et d'austérité, les ambassades malgaches à Rome, à Johannesburg ou dans toute autre capitale qui ne juge pas utile d'ouvrir ou de rouvrir une représentation à Tana. Ou à la limite, réduire les ambassades concernées en simple consulat, voire en consulat honoraire. Et non faire double emploi tel le cas par exemple en Afrique du Sud où Madagascar dispose à la fois d'un ambassadeur et d'un consulat général. Ou encore de la représentation permanente auprès des Nations Unies à New York où un consulat général vient aussi d'être ouvert. Difficile de croire tout simplement que Madagascar, malgré l'atteinte du point d'achèvement et l'effacement de la majeure partie de ses dettes, serait plus riche que la Suisse, l'Afrique du Sud, l'Italie et la Grande-Bretagne qui ont dû se résoudre à fermer leurs portes à Tana. (Midi 20/12/04)

MOHAMED AMAR, premier ambassadeur du Royaume du Maroc. Après des décennies de brouille, le Maroc normalise ses relations avec Madagascar. MOHAMED AMAR, ambassadeur du royaume alaouite, a présenté jeudi ses lettres de créance au président RAVALOMANANA en présence de MARCEL RANJEVA. Le roi MOHAMED VI a invité le Président pour une visite officielle au Maroc. La nomination d'un ambassadeur marocain, même en résidence à Nairobi (Kenya), couronne une stratégie diplomatique des petits pas. Depuis FRANCISQUE RAVONY, premier ministre après la première éclipse de l'Amiral, la normalisation de nos relations avec le Maroc était à l'ordre du jour. Malgré des liens tissés par l'Histoire – une avenue de Tana porte le nom de Mohamed V, grand-père du roi actuel, exilé à Antsirabe par les autorités coloniales françaises – les relations avaient été empoisonnées par la question du Sahara occidental. Cette question avait entraîné la rupture entre le Maroc et l'OUA. Le régime de l'Amiral avait reconnu la RASD (République Arabe Sahraouie Démocratique) avec implantation d'une ambassade à Tana. Il fallut attendre l'avènement du président RAVALOMANANA pour que des émissaires marocains reprennent contact. La tante de Sa Majesté Mohamed VI, la princesse LEILA, avait effectué un pèlerinage à Madagascar et avait été reçue par le président RAVALOMANANA. Le nouvel ambassadeur du Maroc a déclaré que sa mission est de raffermir les relations entre les deux pays notamment, dans les domaines du tourisme, de la pêche et de la santé. (L'Express 27/12/04)

Israël-Madagascar : reprise imminente des relations officielles. Selon le Président du club « Shalom », qui réunit les Malgaches ayant suivi des études ou des formations, ou ayant été en pèlerinage en Israël, la rupture des relations entre Madagascar et Israël date de 1973 ; celles-ci avaient débuté sous la première République, en 1962. Vers les années 80, des Israéliens, issus d'organismes de développement, se sont rendus à Madagascar, et dans les années 80- 90, quelques Malgaches sont allés en Israël, mais tout cela en dehors de toute relation d'Etat à Etat. « Nous oeuvrons pour la capitalisation des connaissances acquises durant ces formations en Israël, et surtout pour le retour des relations entre les deux pays », a déclaré le président du club. Le retour des relations entre Israël et Madagascar a été signé en janvier 94 à Washington, l'Ambassadeur d'Israël à Madagascar, en résidence à Nairobi, MENESHE ZIPORI, a présenté ses lettres de créance au Président ZAFY le 21 décembre 1994. En 1999, son successeur se voit refuser son agrément, et depuis les relations sont en veilleuse, jusqu'à la venue récente de MYRIAM ZIV. (Midi 30/12/04)

120 milliards Fmg pour le Rova : Conditionnalité américaine ? Nous avons reçu le message suivant des personnalités mondiales qui ont tenu à ce que leur anonymat soit préservé : "Suite à la déclaration faite par la Tamima sur la reconstruction et la rénovation du Rova de Manjakamiadana, nous tenons à insister sur les conditionnalités de ce projet, rappelées par l'ambassadeur américain JAMES D. MCGEE, à savoir : l'existence d'un climat manifeste de sécurité à Madagascar concernant la sécurité de tous les investisseurs étrangers et malgaches. Le gouvernement américain travaille avec le gouvernement malgache de la manière qu'il le fait avec le gouvernement des autres pays, dans le contexte de la guerre contre le terrorisme... Les Américains, partout dans le monde, sont soucieux de leur sécurité, comme tous les autres ressortissants du monde entier, d'ailleurs, puisque les terroristes ne ciblent aucun pays ou groupes de ressortissants particuliers... Nous attendons incessamment la réaffirmation nette du gouvernement malgache d'être aux côtés des Américains et des peuples épris de liberté pour combattre effectivement le terrorisme international ainsi que l'interdiction du port de l'effigie et de T-shirts de BEN LADEN et leur publicité gratuite. Car, comme Madagascar a érigé un bureau de lutte contre la corruption, il doit en ouvrir un pour la lutte contre le terrorisme international, pour que Madagascar soit effectivement un lieu sûr et où règne la sécurité pour investir". (Tribune 28/12/04)

VIE SOCIALE, DROITS HUMAINS, LIBERTES & JUSTICE

Enfance, handicapés, populations marginalisées, réinsertion

Madagascar attribuera 2,5 millions d'actes de naissance à titre rétroactif : le programme national pour attribuer aux 2,5 millions d'enfants malgaches de moins de 18 ans leur acte de naissance démarrera début 2005 à partir de Mahajanga. Le ministère malgache de la Population a mené des enquêtes dans les six provinces, pour identifier les enfants sans copie d'acte de naissance, et a enregistré 2,5 millions de cas. Pour l'enregistrement rétroactif ou jugement supplétif, une fiche de recherche infructueuse sera distribuée à chaque famille. L'attribution des copies sera rapide et non payante. Le 20 avril, un décret d'Etat a ordonné à huit ministères concernés de collaborer ensemble dans le programme. Le gouvernement malgache a demandé également aux bailleurs de fonds d'investir dans ce programme, qui doit coûter 36 milliards de Fmg jusqu'en 2007. (Xinhua 13/12/04)

73,6% des enfants vivent dans la pauvreté, et 13% d'entre eux sans leurs parents biologiques, selon L'UNICEF. Les impacts d'une telle situation sont graves, en particulier pour les 2,5 millions d'enfants ne possédant pas d'acte de naissance. Car sans identité ni de nationalité, ils constituent une cible idéale pour les trafiquants d'enfants et d'organes. En outre, ils ne peuvent accéder à l'école ni participer aux activités sociales et civiles. 800.000 enfants de moins de 15 ans se trouvent contraints de travailler, afin d'aider leurs parents. 19% ont entre 6 et 9 ans, 31% sont âgés de 11 à 15 ans. La plupart doivent restituer leurs salaires à leurs parents et supporter des actes de violence ou d'exploitation sexuelle de la part de leurs employeurs sans pouvoir se défendre. Ce fléau est un obstacle majeur à la scolarisation des enfants. En conséquence, seuls 30% des élèves dans le primaire parviennent à finir la cinquième année. Il est vrai que la précarité des conditions de travail dans les zones enclavées et la pénurie des enseignants y sont aussi pour beaucoup. En effet, il n'existe qu'un maître pour 67 enfants au primaire. La propagation du Sida constitue également une menace pour l'avenir des enfants malgaches. Si 0,4% sont orphelins, 30.000 d'entre eux le sont à cause du Sida. En outre, les jeunes de moins de 15 ans forment un peu moins du quart des sidéens. L'inaccessibilité des installations sanitaires pour les 3,6 millions d'enfants et à l'information pour les 2,7 millions autres sont les principales causes de ce fléau. Par ailleurs, l'âge

moyen des sidéens étant de 27 ans pour les femmes et de 35 ans pour les hommes, le nombre des parents morts du Sida tend à augmenter dangereusement. (Les Nouvelles 18/12/04)

Les Droits des personnes handicapées de l’océan Indien au coeur d’un atelier : la Grande Ile accueille la première édition de l’ « atelier régional sur les Droits des personnes handicapées dans la région de l’océan Indien ». Cet atelier entre dans le cadre du projet « Amélioration de la participation sociale des personnes handicapées à Madagascar » s’étendant sur deux ans financé à 50% par le ministère des Affaires étrangères de France, le budget s’élevant à 600.000 euros. Une soixantaine de responsables d’associations oeuvrant pour la promotion des Droits des personnes handicapées issues de Madagascar et des quatre îles voisines (Maurice, Comores, Seychelles et La Réunion) participent à cet atelier. Ses objectifs sont d’étudier l’état d’application de ces Droits dans chacun desdits pays, les actions coordonnées en leur faveur par les régimes en place et les composants de la Convention internationale sur les Droits des personnes handicapées. Pour Madagascar, la publication des arrêtés d’application de la loi 97/044 relative aux droits des personnes handicapées constitue un grand pas vers leur intégration dans la société. Néanmoins, la mise en œuvre de la loi s’avère compliquée en raison des préjugés favorisant l’exclusion des handicapés (Tribune 14/12/04)

Réinsertion sociale - Le projet d’immigration à Ankazobe risque de capoter lourdement. Sur les 280 chefs de famille qui ont rejoint Andranofeno-Sud dans la sous-préfecture d’Ankazobe, site du projet d’immigration du ministère de la Population, de la protection sociale et des loisirs (Mppsl) pour la réinsertion professionnelle en milieu rural, le relogement des ménages en difficulté et le désengorgement de la ville d’Antananarivo, il n’y a plus que 193 chefs de famille, dont 62 familles complètes qui sont restées sur les lieux. “ Le recensement effectué par Madagascar aides et développement (Mad’aid) l’a révélé”, a indiqué EDMOND RAZAFIMANDIMBY, président de cette Ong partenaire du Mppsl dans sa mise en oeuvre. Cette défection massive s’explique pour des raisons diverses. Tout d’abord, il s’avère nécessaire de signaler qu’avant leur départ, ces ménages savaient l’objectif et la finalité du projet. “ Toutefois certains chefs de famille se sont inscrits comme bénéficiaires du projet, non pas pour une véritable réinsertion en milieu rural, mais plutôt pour un placement qui s’apparente à une spéculation immobilière”, a indiqué EDMOND RAZAFIMANDIMBY. Ce sont des immigrants totalement volontaires qui doivent contribuer à tous les travaux nécessaires à leur installation et à leur vie quotidienne. Ce projet prévoit l’octroi de terrains aux bénéficiaires sous condition de leur mise en valeur. C’est dans ce cadre que réside le problème. Selon EDMOND RAZAFIMANDIMBY, ces immigrants réfractaires osent adresser des propos diffamatoires à l’endroit de Mad’aid en indiquant que cette Ong les traitent comme des esclaves. “Nous ignorons si les travaux effectués par ces immigrants pour leur propre intérêt peuvent être considérés comme une forme d’esclavage”, se demande-t-il. La situation confirme qu’il y a des coureurs de projet parmi ces immigrants. Après avoir reçu de Mad’aid un secours de trésorerie de Ar 20.000 par ménage et Ar 10.0000 pour les célibataires au départ d’Antananarivo, plusieurs d’entre eux n’ont pas rejoint le site, d’autres ont quitté le lieu quelques jours après leur arrivée. Ne se souciant que du financement alloué à ce projet, les uns affirment que les Ar 16 millions octroyés par le Mppsl ont été détournés par l’Ong Mad’aid. Tout ce que le premier responsable de Mad’aid vient de rapporter prouve que la mise en oeuvre de ce projet du Mppsl rencontre des difficultés à cause de l’attitude de certains bénéficiaires. (L’Express 14/12/04)

Protection sociale : récupération politique ? Constructions d’escaliers par-ci, réhabilitation de ruelles par-là... Des travaux d’intérêt général sont entrepris depuis quelques mois dans plusieurs quartiers de la ville. Donnant en même temps du travail au « petit peuple » qui semble être le premier souci de la municipalité et de son maire en particulier, lequel veut en même temps réussir son pari de reconstruire une ville où il fait bon vivre. Le task manager du projet FID, NADINE POUPART, a du reste pu constater de visu des chantiers de pavage de ruelle et de curage de canaux du côté d’Andranomanalina Isotry. En compagnie du directeur général du FID, DAVIDA RAJAON, ce haut responsable de la Banque mondiale a pour la première fois constaté le

fonctionnement du volet protection sociale qui permet de faire vivre des gens déshérités en leur donnant du travail. Actuellement, les travailleurs de proximité intégrés dans ces mini-projets sont payés à 9 000 Fmg par jour pour une journée de 5 heures. Ils bénéficient par ailleurs d'une assistance sociale à travers des crèches qui accueillent les bébés pendant les heures de travail, et la prise en charge des honoraires auprès des dispensaires en cas de maladie. Cette visite a permis aux habitants du quartier de savoir que c'est la Banque mondiale à travers le FID qui finance tous ces travaux, et non la Mairie de Tana que certains accusent dès lors de faire de la récupération politique. (La Gazette 20/12/04)

Droits des femmes, planification familiale

Planification familiale : pour une nouvelle approche. « Pour le bien-être des familles malagasy", tel est le thème de la conférence nationale organisée par le ministère de la Santé et de la Planification familiale, en partenariat avec l'Usaid et l'Unfpa. La promotion de la santé de la mère et de l'enfant constitue une des priorités du gouvernement. Madagascar s'est engagé à l'atteinte des objectifs de développement du Millénaire qui est de réduire de 3/4 la mortalité maternelle et de 2/3 la mortalité infantile, d'ici 2015. La rubrique "planning familial" fait d'ailleurs son entrée sous ce gouvernement. Le taux de mortalité maternelle est encore élevé, même s'il a connu une légère baisse à 460 pour 100 000 naissances vivantes (Nv) en 2003, par rapport à 488/100 000 Nv en 1997. Les principales causes de mortalité maternelle et infantile s'articulent autour de la grossesse et de l'accouchement. La planification familiale est un des piliers de la maternité sans risque, donc un outil efficace pour réduire le taux de mortalité. Depuis 1992, les progrès en matière de santé de la reproduction ont suscité de nouveaux besoins en terme de diversification des services et d'amélioration de la qualité. Aujourd'hui, les services de planification familiale (PF) sont disponibles à travers des canaux (service public, marketing social, Ong et secteur privé) dans l'ensemble de la population. Afin de parvenir à la réduction de la pauvreté, la croissance démographique devrait être en rapport avec le développement économique du pays, la PF contribuera à l'atteinte de cet équilibre démographique et développement économique. Malheureusement, la disparité urbaine et rurale persiste. Le niveau actuel observé en milieu rural (16%) est quasiment identique à la situation du milieu urbain de 1997, soit un retard de sept ans. Dans tout Madagascar, l'évolution des indicateurs démographiques et de santé durant les dix dernières années indique d'importantes améliorations : l'indice synthétique de fécondité (ISF) est passé de 6,1 en 1992 à 5,2 en 2003 ; le taux de prévalence contraceptive (TPC) chez les femmes en union a gagné 13 points entre 1992 et 2003, passant de 5% à 18%. Soit, en 2003, presque 600 000 couples utilisaient une méthode moderne de contraception, dont environ 420 000 couples dans des services du secteur public. Plus en détail :

- l'ISF en milieu urbain est de 3,7, en milieu rural de 5,7
- TPC en milieu urbain : 27% en 2003, gagnant 9 points depuis 1997
- TPC milieu rural : de 7% en 1997 à 16% en 2003.

La stratégie en milieu rural ne pourrait réussir qu'en définissant avec les communautés elles-mêmes la meilleure manière de répondre à leurs besoins. Le ministre JEAN LOUIS ROBINSON a souligné qu'il ne s'agit aucunement d'interdire la procréation. "Chaque couple de parents, la mère particulièrement, doit savoir gérer le nombre de ses enfants, l'espacement des naissances, et ce en considération des possibilités financières et en matière de la santé de chacun". (Tribune 13/12/04)

Planification familiale : «Soutenir toutes actions en faveur des femmes». La santé de la mère et de l'enfant représente un des facteurs de réduction de la pauvreté", déclare le Président RAVALOMANANA, lors de la clôture de la conférence nationale axée sur la nouvelle approche en matière de planification familiale. "Une trop lourde charge familiale grève le budget, apporte des pressions de tous genres, ampute la santé de la mère, entraînant des lacunes sur l'éducation des enfants et l'environnement même de la famille. Selon les estimations, la population de Madagascar approcherait les 40 millions d'habitants dans 25 ans. De 1992 à 2004, il y a eu 22.850 décès d'enfants

évités par an, et 2.500 décès maternels évités en pratiquant le planning familial (PF). En conclusion, si la politique du PF ne prend pas effet, il y aurait dédoublement de la population malgache dans 25 ans, une pauvreté élevée à la fois génératrice et résultat de la croissance démographique rapide et nocive aux familles. Le PF pourrait pourtant apporter un double bénéfice aux populations, protège la santé de la femme et des enfants. Madagascar doit appliquer la sécurité contraceptive. Les chiffres sur le PF et les méthodes contraceptives sont alarmants quant à la non pratique. La mortalité infantile s'élève à 92/1000 naissances et, en moyenne, la famille malgache enfante à peu près 5,2 enfants. Or, ces 6 dernières années, sur 1 200 000 grossesses non désirées, 450 000 sont arrivées à terme, et donc 750 000 avortements ont été pratiqués, soit quelque 342 avortements par jour dans tout Madagascar. (Tribune 15/12/04)

Education

Université virtuelle africaine : un don de 7,68 millions de dollars du FAD. Le Fonds africain de développement (FAD) va octroyer un don de 7,68 millions de dollars à l'Université virtuelle africaine (UVA) pour la mise en oeuvre de son programme quinquennal (2003-2007) dans 10 pays d'Afrique et de l'Océan indien, annonce mardi un communiqué de l'institution. D'une durée de 3 ans, ce programme qui démarre en janvier 2005, fait partie des priorités des projets Technologies de l'information et de la communication du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Le programme couvre Djibouti, l'Ethiopie, le Kenya, Madagascar, le Mozambique, la Somalie, la Tanzanie, l'Ouganda, la Zambie et le Zimbabwe. Son objectif sectoriel est de contribuer à l'accroissement de l'accès à un enseignement de qualité dans les pays bénéficiaires. (La Gazette 16/12/04)

Adoptions d'enfants, trafics de personnes, pédophilie

Madagascar fait évoluer le processus d'adoption : une nouvelle législation est en préparation, qui prévoit une plus grande centralisation des dossiers. Pas sûr que cela raccourcisse les délais pour les familles réunionnaises qui se tournent en grande majorité vers Madagascar pour l'adoption. Les familles réunionnaises se débrouillent le plus souvent seules. Cela s'explique par la proximité géographique, mais aussi par les liens entre notre île et la Grande Île ; 20 ou 25 enfants malgaches sont adoptés chaque année à la Réunion. Mais la donne est en train de changer. Depuis dix-huit mois, le gouvernement malgache essaye de contrôler plus étroitement le système d'adoption, en la limitant notamment aux seuls centres agréés. Mais avec plusieurs affaires de trafics d'enfants révélées notamment en avril dernier, d'autres mesures s'imposaient. En septembre, Madagascar a donc ratifié la Convention de La Haye sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale. Cela impose donc un certain nombre de contraintes et depuis cette date, les procédures d'adoption ont été gelées en attendant l'instauration d'un nouveau système. Le gouvernement malgache a décidé de centraliser le processus. Tous les dossiers devront être transmis par l'autorité centrale française (Mission de l'adoption internationale) au ministère de la population malgache. Plus question donc pour les familles d'aller directement dans les orphelinats. Une fois un enfant proposé par les autorités, la famille adoptante devra dorénavant passer un mois sur place, pour voir si "la greffe prend". Autre changement, la mère biologique ne pourra plus revenir sur sa décision de consentement à l'adoption au-delà d'une période d'un ou deux mois. Jusqu'alors, elle pouvait le faire jusqu'au bout de la procédure. Enfin, le gouvernement malgache s'est engagé à essayer d'établir un forfait financier pour toute la procédure (entre 2 500 et 3 000 euros) et à contrôler plus strictement l'origine des enfants qui se trouvent dans les centres d'adoption, tous privés, pour éviter les trafics comme ceux mis au jour il y a six mois. On sent une réelle volonté de transparence de la part des autorités mais il faut souhaiter qu'elles aient ensuite

les moyens de cette politique, et que la centralisation ne ralentisse pas les procédures. (Clicanoo Réunion 13/12/04)

Lutte contre le tourisme sexuel : ouverture de brigades des mœurs et des mineurs : après l'ouverture des brigades d'Antsiranana, Mahajanga et Nosy-Be, la Police nationale vient aussi de mettre en place l'équipe de Sainte Marie et de Toamasina mais celle de Ste Marie n'est pas encore opérationnelle à cause de l'inexistence d'un tribunal. (La Gazette 31/12/04)

Liberté d'expression, medias, édition

Des interviews du Club des 17 ont abouti à la fermeture des stations radios à Toamasina : stupeur dans le monde des médias : 3 stations radios de Toamasina ont été fermées par le Chef de région. Ces stations auraient diffusé des interviews des membres du Club des 17, qui apparemment, n'ont pas plu aux dirigeants. Mais qui sont les membres de ce fameux Club qui perturbe ou dérange le pouvoir ? Personne ne peut les déterminer, car il y a une confusion avec le CRN (Comité de Réconciliation Nationale) D'ALBERT ZAFY et d'autres éléments opposants au régime et dont les membres sont présents dans chaque parti. Lors de la présentation de ce club, les membres représentaient les 17 tribus de Madagascar, sauf les merina. Ce qui est déjà une connotation tribaliste... Ces stations radios appartiennent à des anciens notables du régime de RATSIRAKA, comme Sky FM du maire ROLAND RATSIRAKA, et RFT de FULGENCE FANONY, ex-ministre du gouvernement de Toamasina. En tout cas, pour éclaircir les idées, les membres du CRN dirigés par ALBERT ZAFY sont déjà à Toamasina depuis hier, pour tenir un meeting concernant ces arrestations. Pour l'Association des journalistes des radios privées (AJRP), la fermeture de RFT, Sky FM et de la RNA à Toamasina, est une forme de « non-respect des droits du public à l'information », contraire au Code de déontologie des journalistes. Toute personne a droit à l'information, le droit de s'exprimer librement et le droit de critiquer. Les journalistes raisonnent à partir des faits et des opinions émis. Leur rôle d'informer le public est d'une haute importance. L'AJRP demande la réouverture de toutes les stations radios fermées, y comprise la radio Tsay de Toliara, et somme les dirigeants d'arrêter toutes formes de pression à l'endroit des stations. (Les Nouvelles 11/12/04)

Boom des médias pour peu de journalistes. Avec quelque 229 stations de radio (dont 65 dans la capitale) 27 chaînes de télévision (dont 12 dans la province d'Antananarivo) et environ 25 titres (quotidiens et périodiques) dans la presse écrite, pour un peu moins de 800 journalistes, le paysage médiatique malgache présente un réel contraste. Aussi, indique LUCIEN RAJAONA, directeur de l'Information et de la régularisation des médias, le recensement effectué au mois de juin 2004, a permis de savoir que « parmi ces stations de radio, 45 n'ont pas encore d'agrément ou d'autorisation d'exploitation et 29 autres sont en cours de régularisation de leur situation ». En outre, explique LUCIEN RAJAONA, une chaîne de télévision est depuis trois semaines temporairement suspendue. Et ce, à cause, entre autres, « de diffusion de films pornographiques et de matériels non conformes ». Ce boom spectaculaire des médias va certainement se poursuivre. Pour preuve, dans le domaine de l'audiovisuel, par exemple, en moyenne cinq demandes d'agrément par mois arrivent au ministère. Cette floraison médiatique s'explique surtout par le développement de nouvelles technologies. Seulement, parallèlement à l'accroissement des stations de radio, des chaînes de télévision et de la presse écrite, soutenu par un engouement réel des jeunes, le professionnalisme des journalistes laisse à désirer. Sur les 800 journalistes accrédités par l'Ordre des journalistes de Madagascar (Ojm) la majorité ont été formés sur le tas. (Walf Fadjiri 14/12/04)

Association des radios privées : interpellations et actions. "Force est de constater (...) que, depuis l'avènement du présent régime, les incidents dont ont été victimes la presse indépendante et les journalistes privés se sont multipliés, provoquant l'indignation de l'opinion publique et noircissant

l'image de Madagascar sur la scène internationale ". L'association des journalistes des radios privées (AJRP) est montée au créneau, suite à la décision de fermeture de trois radios privées à Toamasina, en envoyant une "lettre de protestation" au ministre BRUNO ANDRIATAVISON. Une missive, plutôt brûlante, qui a carrément listé les faits que ses auteurs jugent comme "une volonté manifeste d'entraver la liberté de la presse à Madagascar " : "A Toliara, la fermeture de la station Radio privée SAY, le 28 juin 2004; à Antsiranana, seule la station MBS, appartenant au chef de l'Etat, subsiste après l'arrêt des émissions de TOP TV et TOP FM ; à Fianarantsoa, la radio SAVA, est fermée sans aucune forme de procès pendant des mois ; à Mahajanga, les journalistes privés se plaignent de censure, perpétrée par des autorités locales, et à Toamasina, fermeture de trois radios privées, suivie de confiscation d'émetteurs ". Pour Antananarivo, l'AJRP note " les récents propos menaçants, tenus par le Premier ministre, à l'endroit de la presse privée. Elle sollicite le ministre de tutelle à ordonner ou faire ordonner la réouverture immédiate de toutes les stations de radio privée victimes de fermeture et à faire diligenter des enquêtes approfondies sur les griefs invoqués. Cette association "réitère sa disponibilité à toute concertation en vue de détendre l'atmosphère et de conforter la sérénité de l'environnement médiatique à Madagascar". Une copie a été envoyée à "Reporters Sans Frontières" et aux différentes chancelleries étrangères. L'AJRP reste littéralement ébahie du fait que "la MBS radio couvre actuellement le territoire national ". (La Gazette 21/12/04) Concernant cette affaire de suspension des radios Sky FM, RFT et RNA, les journalistes et les patrons de presse ont été auditionnés par la Brigade criminelle de Toamasina, selon les informations recueillies par l'AJRP. Après l'interpellation du ministère de la Poste, des Télécommunications et de la Communication et de Reporters Sans Frontières par l'association, « elle va encore procéder à des investigations plus approfondies, avant d'engager d'autres actions pour marquer sa solidarité avec les journalistes concernés par les suspensions de ces derniers temps », a indiqué JEAN-PAUL RANDRIANIANA, président de l'AJRP. (Midi 23/12/04)

Communiqué de Reporter Sans Frontières : trois radios privées fermées pour une durée indéterminée.. « Nous estimons que la diffusion de ce type d'interviews n'est que l'expression d'une diversité d'opinions qui doit pouvoir exister à Madagascar, de manière à conserver une information libre et pluraliste, a déclaré Reporters Sans Frontières dans un courrier adressé au ministre des Télécommunications, des Postes et de la Communication, BRUNO RAMAROSON ANDRIANTAVISON. C'est pourquoi nous demandons que ces trois radios puissent recommencer à être diffusées au plus vite et que les émetteurs de la RFT et de la RNA soient restitués par les autorités locales. (Reporter Sans Frontières 28/12/04 cité par la Gazette et Midi 29/12/04)

Médias : la journée des radios privées boudée par les stations Tiko. Les radios privées de la capitale organisent ce jour une journée sur « La place de la radio privée dans la société », mais contrairement aux stations participantes, les stations du groupe Tiko (Mada, MBS et Fahazavana) fondé par le Président RAVALOMANANA boudent cette organisation. Ainsi, ces radios du groupe Tiko ne seront pas de la partie à cause des critiques acerbes des radios privées contre la radio MBS qui émettrait irrégulièrement sur tout le territoire, étant donné que la loi actuelle ne le permet pas encore. Seule la radio nationale publique RNM a cette autorisation. Mais ce geste des radios Tiko n'est pas apprécié par les professionnels des médias, d'autant plus que ces stations auraient l'intention d'organiser à la même heure une émission parallèle à celle des radios privées. Le président de l'Ordre des journalistes RUFFIN RAKOTOMAHARO a confirmé sa présence à l'émission des radios privées dont les journalistes sont regroupés dans l'Association des journalistes des radios privées ou AJRP, initiatrice de la journée des radios privées. (Matera 27/12/04)

Questions à JEAN PAUL RANDRIANIANA, Président de l'Association des journalistes des radios privées (AJRP)

- Que peut-on dire des cinq années d'existence de l'AJRP ?

- Je dirais que beaucoup de choses ont été accomplies, ne serait-ce que sur le plan informationnel. Les journalistes des radios privées se sont beaucoup impliqués dans les événements 2002 qui ont conduit à la mise en place du régime actuel. La voix de la radio est le reflet de ce qui passe.

- C'est-à-dire ?

- Nous avons toujours veillé à faire un compte-rendu objectif de la vie de la nation. Les radios privées sont moins timorées que la radio publique. Que les nouvelles diffusées aient pu réjouir ou non les autorités en place, nous les avons toujours diffusées. Notre contribution au développement de la société, nous avons également pu le faire grâce à l'amélioration des compétences par le biais des formations organisées ou proposées par des organismes internationaux.

- Y a t il eu des revers de la médaille ?

- S'il y en a eu, il faut plutôt chercher du côté du régime actuel. Il est assez difficile actuellement de chercher des informations auprès des autorités officielles. De ce point de vue, l'ancien régime a su établir de bonnes relations avec les journalistes. L'explication viendrait peut-être des responsables de la communication au sein de la présidence.

- 70% des Malgaches s'informent grâce à la radio. Vous en pensez quoi ?

- Je crois que ces chiffres traduisent la pauvreté des Malgaches. Il y a malheureusement encore beaucoup de Malgaches analphabètes et la radio est le moyen le plus simple pour s'informer. Mais c'est aussi un grand service rendu aux ruraux. Pour le journaliste, c'est une grande force d'être entendu à des milliers de kilomètres.

- L'AJRP est une association. Cela veut-il dire qu'il y a une parfaite osmose dans le domaine de l'audio ?

L'AJRP regroupe toutes les radios de Madagascar qui ont un journal d'information. Rien qu'à Antananarivo, il faut compter 69 stations de radio membres. Lors de la journée de la radio organisée le 27 décembre, il y a ceux qui ont accepté de participer puis se sont désistés au dernier moment et ceux qui n'ont pas pu parce que leur situation n'était pas conforme au statut de l'association. (L'Express 30/12/04)

MOXE RAMANDIMBILAHATRA : Favoriser le... favoritisme. Le secrétaire à la Communication de la Présidence a été interrogé sur les journalistes qui font partie des voyages présidentiels. C'était lors de la journée des radios privées. Voici sa réponse: « Pour les déplacements à l'étranger du Président de la République, au début, nous avons invité des journalistes privés. Maintenant nous emmenons des journalistes de la Présidence ainsi que des reporters de TVM et de RNM. Les stations privées désireuses de répercuter les voyages présidentiels s'adressent à eux. Les journalistes de MBS figurent dans ces voyages au titre de la Présidence et non de celui de MBS ». Rares, en fait, sont les stations qui se ravitaillent chez les journalistes de MBS et des stations officielles en déplacements présidentiels. La formule, en effet, sert surtout à cacher le favoritisme à l'endroit de MBS. Sous le label de la Présidence de la République, ce sont des journalistes privés servant des intérêts particuliers qui voyagent avec l'argent des contribuables. De cette manière, la station du groupe Tiko S.A fait face, à peu de frais, à la sévère concurrence entre chaînes privées. A la Présidence de la République, on semble l'ignorer, mais cette imbrication constante entre intérêts privés et intérêts publics contribue à l'impopularité déjà avancée du régime. (La Gazette 29/12/04)

Librairie : pour qui sonne le glas. La nouvelle est affolante et ses conséquences seront énormes. La TMV, seul grossiste de librairie générale à Madagascar, et qui est aussi par ailleurs l'importateur de toute la presse française, vient d'annoncer à ses clients libraires qu'elle cessait toute activité dans le domaine du livre à la date du 31 janvier 2005. On sait, ou on devrait savoir, à force de le dire, de tirer la sonnette d'alarme, que le livre se porte mal, très mal, chez nous. Que l'édition locale ne suffit pas, et de loin, à satisfaire les besoins variés des lecteurs curieux, ou simplement de ceux qui ont besoin de s'informer, de s'évader, bref, de trouver dans les livres tout ce qu'ils ne peuvent trouver ailleurs, que ni la télévision, ni la radio, ni même Internet ne peuvent leur fournir. Il est donc nécessaire de chercher cela dans des ouvrages édités à l'étranger, c'est-à-dire en France, puisque la langue de ce pays est quand même la plus répandue ici après le malgache. Acheter un

livre venu de France coûte cher, et de plus en plus cher depuis la dépréciation du franc malgache survenue cette année. La démarche devenait de plus en plus réservée à une classe sociale étroite. Elle va devenir presque impossible, quels que soient les moyens qu'on y mette. Tout un pan, énorme, de l'édition française, est désormais inaccessible au plus grand nombre des libraires eux-mêmes. A moins de réussir à mettre en place une très hypothétique nouvelle structure. Sur le sujet, oublions le développement, ni rapide ni durable. Seule la survie est actuellement d'actualité. La survie ou la mort. (La Gazette 14/12/04)

Elections

Renouveau au sein du Conseil National Electoral : Il se réunit sur décret en conseil du Gouvernement, en réunion ordinaire, pour le renouvellement annuel des listes électorales, et en réunion extraordinaire, lors des élections, ce mois de décembre, pour réviser la liste électorale, pour renouveler son bureau, et sa façon de travailler. " L'ancien bureau a été dissous, car le CNE avait du mal à quadriller tout le territoire national avec ses 9 membres, le renouvellement des bureaux central et régional vise d'abord à avoir plus d'efficacité et, par la même occasion, à améliorer la méthode de travail". C'est en ces termes que l'ancien président THEODORE RANDREZASON, reconduit à sa place, a commencé ses paroles, lors d'un point de presse. "Nous ne voulons plus que les anciens problèmes électoraux et les contestations ne se répètent dans le pays. D'ailleurs, notre objectif serait d'avoir une liste électorale informatisée, même si ça coûte cher. C'est pourquoi il y a eu aussi une modification des bureaux au niveau des sous-préfectures", explique-t-il, pour préciser que le nouveau bureau veut désormais travailler en toute indépendance et avec plus d'autonomie. En effet, maintenant, le président du Bureau local électoral (BLE) est élu par tous les membres locaux, contrairement au passé où c'était le sous-préfet qui était directement à ce poste. En sus, les membres du BLE doivent désormais prêter serment pour leur impartialité devant le tribunal avant de prendre fonction. Par ailleurs, seuls les fonctionnaires qui sont désignés par le ministère de l'Intérieur et des réformes administratives sont autorisés à s'occuper des tâches du BLE. Désormais, le CNE peut prendre des sanctions ou des mesures administratives contre toute infraction relative aux élections. C'est ainsi qu'il peut décider la suspension d'une autorisation de propagande électorale illégale, suspendre un responsable des élections commettant une infraction de ses fonctions, et enfin faire une proposition de sanction disciplinaire contre un fonctionnaire qui viole la loi électorale. Le CNE travaille également avec les pays étrangers comme l'Union Européenne. Six projets ont été réalisés pour cette année : mise sur pied du "code électoral annoté" pour plus d'éclaircissements, formation des membres du BLE, aide matérielle au CNE, installation du site Internet du CNE, échange d'expériences avec d'autres pays. (Les Nouvelles 11/12/04)

Détenus, conditions carcérales

Déclaration de l' A.D.P.M (Association des Détenus Politiques de Madagascar) : « à l'heure où Force One s'envolait de la capitale pour l'étranger avec à son bord RAVALOMANANA, les alentours du domicile du Premier Ministre faisaient l'objet de jets de grenades. La coïncidence est troublante. Quoiqu'il en soit l'A.D.P.M condamne fermement et sans réserve cet acte. A qui profite le crime ? Qu'il soit l'oeuvre d'un fanatique déçu du pouvoir mensonger de RAVALOMANANA et de SYLLA, qu'il ait été orchestré par l'opposition ou pire encore qu'il soit une manoeuvre désespérée du pouvoir en déliquescence pour enrayer la chute libre de popularité de JACQUES SYLLA, qui est diamétralement opposée à la hausse sans fin du prix du riz, la véritable question en fait est de comprendre comment on en est arrivé là. On peut trouver un début de réponse lors du voyage du chef de gouvernement à Paris. Pour redorer son blason, JACQUES SYLLA, en excellent professeur a donné sur RFI une leçon mémorable de démocratie

aux représentants médusés de la Côte d'Ivoire, transformés malgré eux pour la circonstance en élèves assidus. Pire encore, il faisait l'éloge de la politique d'achèvement de son gouvernement après deux ans de pouvoir. Cependant Il a fait l'impasse sur l'essentiel, la vérité. Dans les faits, sa politique se traduit par l'achèvement de la population subissant de plein fouet les dévaluations successives de la monnaie, la hausse sans fin du prix du riz et la famine qui tue cinq personnes par jour dans la capitale. Sur le plan du dialogue, le chef du gouvernement refuse toute discussion et attise la violence par son refus d'un gouvernement de transition alors que son élève, la Côte d'Ivoire, a déjà dépassé ce stade par la mise en place d'un gouvernement d'union. Nous, l'A.D.P.M, sommes persuadés que l'entêtement du chef de gouvernement à en faire à sa tête, pire encore son refus de tenir compte des limites de son pouvoir remonte à la conférence de Dakar¹ durant lequel il tenait sa propre conférence dans la capitale pour rejeter cet accord désavouant ouvertement son Président en se substituant au chef de l'opposition, pire encore en se mettant dans le rôle du Président lui-même, réduisant RAVALOMANANA à un simple premier ministre. Cela sera confirmé par son refus d'appliquer les accords de Maputo. A trop jouer avec les malgaches, la révolte risque d'être tellement violente qu'elle pourrait déboucher sur un Rwanda 2. Nous sommes convaincus que la défiance de SYLLA est d'autant plus vraie que RAVALOMANANA, champion toute catégorie en matière de violation d'actes constitutionnels, n'a jamais, fait surprenant, eu le courage de le révoquer alors que la constitution l'y autorise. Doit-on voir en cela une soumission volontaire du président, fruit d'un pacte secret passé entre celui-ci et son premier ministre, en acceptant son rôle de Président de paille de la République comme naguère de gérant de paille de Tiko en contrepartie de l'enrichissement de sa société par la main mise sur les contrats d'états et le champ libre pour gérer l'état à JACQUES SYLLA en président de fait malgré son incompétence. C'est pourquoi, avant que le pays ne s'embrace, l'A.D.P.M somme le pouvoir, RAVALOMANANA et SYLLA, les deux faces d'une même médaille, à redescendre sur terre et à accepter une conférence nationale de réconciliation, seul espoir qui déboucherait sur un gouvernement de transition. Pour le peuple malgache, le dialogue reste la seule issue pour un retour à la démocratie qui garantisse à nous tous la sécurité ». (La Gazette 01/12/2004)

Infirmierie de la prison d'Antanimora : 50 détenus consultés par jour. Dans le cadre de la célébration de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, l'Aumônerie catholique des prisons (ACP) a organisé une exposition. L'ACP est la principale ONG oeuvrant dans le système carcéral (Antanimora et Tsiafahy). Dirigé par le Père EUSTACHE JEROME RAKOTOZAFY, elle se propose d'aider spirituellement, moralement et physiquement les prisonniers, notamment les plus démunis, leurs familles et leurs enfants, sans distinction de race. L'objectif de cette manifestation est de faire savoir que les droits universels de l'homme ne s'arrêtent pas aux portes des prisons. Ils s'appliquent aussi à tout individu qu'il soit arrêté ou incarcéré. Ces droits comprennent, entre autres, le droit de n'être un objet de tortures, ni de mauvais traitement, le droit à la santé, le droit au respect de la dignité humaine, le droit à l'application équitable de la loi à savoir, le droit d'être jugé dans un délai très court, le droit de ne pas être soumis à l'esclavage, etc.... On a appris à travers cette exposition que 50 détenus par jour sont consultés à l'infirmierie de la maison centrale d'Antanimora. La plupart d'entre eux, c'est-à-dire 30 sur 50 souffrent de troubles respiratoires. La raison en est la surpopulation, estime un médecin de l'ACP (Antanimora compte actuellement plus de 2 300 détenus). Par ailleurs, 70 à 80 personnes par jour viennent chercher leurs médicaments. Ces derniers sont distribués suivant le système DOT (Directly Observed Treatment), c'est-à-dire que les détenus malades doivent avaler le comprimé ou le sirop devant le médecin car s'ils les emportent, ils risquent de les utiliser pour se suicider. A noter que la pharmacie de l'ACP donne gratuitement les médicaments. Par ailleurs, l'équipe médicale de l'infirmierie est composée de 3 médecins dont 2 de l'ACP et un de la prison. La maison d'arrêt emploie aussi 4 dentistes de l'ACP. Elle a mis en place un laboratoire permettant de dépister des maladies épidémiologiques et des maladies virales comme la tuberculose, l'IST/SIDA. 25 % des détenus à la Maison centrale d'Antanimora acceptent d'être dépistés périodiquement.

A noter également que l'ACP s'occupe aussi de l'accueil et du suivi social des prisonniers libérés. (Tribune 18/12/04)

45,71% de la population carcérale dépistée, porteur d'IST : face à la recrudescence de l'insécurité, la population carcérale n'a cessé d'augmenter. De telle sorte que les principales maisons d'arrêt de la Grande île sont actuellement "saturées". Les conditions de vie de ces hommes sont assez précaires, les laissant vulnérables à différentes maladies. Divers ONG, et l'Aumônerie catholique des prisons en particulier, oeuvrent pour la promotion des droits des détenus. La population carcérale était déjà en surnombre voici quelques années, et la crise politique de 2002 n'a fait qu'aggraver les choses. Les détenus sont actuellement plus de 2.500 à travers l'île, à croupir au fond des cellules de Tsiafahy, d'Antanimora, ou d'autres maisons d'arrêts. Une situation favorable à la propagation des maladies. Ainsi, les chiffres, quant aux taux de prévalence des infections sexuellement transmissibles, s'affolent dans le milieu carcéral. Bien que seuls 29% des détenus ont accepté de se plier au test sanguin, le nombre de test positif dépasse l'entendement. Sur 700 prisonniers dépistés en 2003, 45,71% sont porteurs du VIH/SIDA. Une hausse significative du taux de prévalence du Sida est à déplorer de 1991 à 2003. Si 50 personnes étaient infectées au début des années 90, elles sont actuellement plus de 320. (Les Nouvelles 18/12/04)

550 prisonniers à Tsiafahy : plus de prévenus que de condamnés ! D'après les textes en vigueur, Tsiafahy, de par son statut de maison de force, ne doit pas accueillir des prévenus, mais uniquement des condamnés. Mais par la force des choses, il y a eu des exceptions qui sont devenues la règle puisque le célèbre bagne compte aujourd'hui plus de prévenus que de condamnés. Et où il y a encore des cellules pour « punir » les prisonniers qui se battent entre eux à cause notamment de la promiscuité ou qui se rebellent contre l'ordre pénitentiaire. Une mesure de sanction qui peut aller de 48 heures à 30 jours à Tsiafahy où la sécurité est assurée par des éléments mixtes de l'EMMO/Nat. Au début, seuls les prévenus dangereux et/ou constituant une menace pour la sécurité publique étaient placés sous mandat de dépôt à Tsiafahy, un lieu d'exécution des peines pour certaines catégories de condamnés. Il en est ainsi des femmes qui doivent purger leurs peines de travaux forcés à l'intérieur d'une maison de force, selon le code pénal qui ne précise pas par contre, les lieux d'exécution des peines de travaux forcés pour les hommes. Astreints aux travaux les plus pénibles. Pour COUTITI, sa récente condamnation aux travaux forcés à perpétuité, sera en fait, commuée, en réclusion à vie à Tsiafahy. D'ailleurs, dans d'autres pays comme la France qui a inspiré le droit malgache, la peine de travaux forcés, manifestement archaïque parce que issue en ligne directe de la condamnation aux galères, a été remplacée dès 1960 par celle de la réclusion à perpétuité ou à temps. En ce qui concerne l'exécution de la peine (des travaux forcés, s'entend), elle était subie dans des bagnes situés en pays coloniaux (La Guyane et la Nouvelle Calédonie) et plus tard en métropole (Toulon). Contrairement au droit français, la législation malgache ne connaît que la réclusion criminelle à temps. La durée de la peine est de 5 à 10 ans, et elle consiste à enfermer le condamné dans une maison de force où il sera employé à des travaux dont le produit pourra être appliqué, en partie, à son profit. La différence entre les travaux forcés et la réclusion est dans ce que les premiers comportent de façon plus accentuée que la seconde dans les châtiments. L'astreinte à des travaux pénibles vise beaucoup plus la rétribution du crime que l'amendement du criminel. A tel point que celui-ci est souvent persuadé qu'il n'existe pour lui, d'autre issue que l'évasion. Quant à la réclusion, elle se présente comme une mesure d'élimination temporaire de l'individu dangereux. Un caractère temporaire qui implique une possibilité de réadaptation sociale du condamné. A Tsiafahy, les pensionnaires sont constitués en majorité de prévenus. Ceci expliquant – fût-il en partie – cela, pour une capacité d'accueil de 200 prisonniers, la (sur)population carcérale est de 550 âmes. Le dénominateur commun aux établissements pénitentiaires, c'est la situation alimentaire critique des prisonniers. Qui plus est, en cette période de fin d'année où ils veulent bien croire au Père Noël, surtout après l'annonce faite hier par le Président de la République, d'améliorer les conditions « humaines » dans les geôles du pays. (Midi 21/12/04)

Droits Humains, justice et autres sujets

Groupe de travail sur les droits de l'homme à Madagascar : la nouvelle attachée politique de l'ambassade des Etats-Unis à Antananarivo, SARAH OLIVIA TAKATS a reçu son baptême du feu en assistant récemment à la réunion du groupe de travail sur les droits de l'homme à Madagascar. Le chef de file de ce regroupement d'associations de la société civile malgache est ODON GEORGES RAVELOSON, le gérant de la société Assistance Promotion Conseil (APC) et conseiller du Conecs (une association patronale créée PAR ANDRE RAMAROSON, le PDG de la Savonnerie Tropicale. RAVELOSON voudrait créer un Observatoire National de la Démocratie. (Lettre de l'Océan Indien 30/10/04)

Respect des Droits de l'Homme : des progrès enregistrés à Madagascar. « Education des Droits Humains", c'est le thème retenu cette année à l'occasion de la célébration de la "Journée internationale des Droits de l'Homme". C'est un thème d'une extrême actualité et d'une importance capitale du fait que nombreux sont encore les Malgaches qui ignorent leurs droits fondamentaux, à savoir les droits à l'éducation, les droits à la santé, les droits au logement, les droits à l'alimentation. Bref, les droits dont chacun doit jouir pour vivre à l'abri du besoin et de la peur. La ministre de la Justice entend par éducation aux Droits de l'Homme toute activité de formation, d'information et de communication visant à faire naître une culture des droits universels chez tous les individus. Cette éducation doit absolument faire partie des efforts pour que les individus connaissent leurs droits inaliénables et sachent comment s'en prévaloir et les défendre. Des réalisations sont déjà accomplies par le ministère de la Justice à ce sujet. La Justice de proximité, la porte ouverte organisée par le Palais de la Justice, les émissions radiophoniques sur la réforme des lois pour ne citer que cela en témoignent. Notons également que l'enseignement des Droits Humains est dispensé dans les milieux scolaires, à l'ENMG (Ecole Nationale de la Magistrature et du Greffe). Il sera élargi dans tous les établissements supérieurs, des Universités publiques et privées. Quant à ANDRE NDIKUYEZE, le coordonnateur résident par intérim du système des Nations Unies, il est convaincu des efforts réalisés par Madagascar dans la défense des Droits de l'Homme. Si l'on parle des Droits Humains, un long chemin reste encore à parcourir. Mais il est heureux de constater que quelques efforts de promotion et de défense des Droits Humains ont été entrepris dans le cadre du partenariat entre le secteur public et le secteur privé, à travers un réseau d'actions constitué par des plates formes de droits de l'homme. Des actions de sensibilisation et d'information sont également menées à l'endroit des groupes vulnérables pour leur apporter assistance et soutien nécessaire à la régularisation d'actes d'état-civil, étape cruciale pour leur ouvrir les portes de l'école et donc du « savoir". La ministre de la Justice a fait savoir également à cette occasion les réalisations de son ministère pour la promotion des Droits de l'Homme. Elle a rappelé la réforme entreprise dans le domaine de la loi telle que la suppression du "Kitay telo an-dàlana" remplacé par le partage égalitaire du patrimoine commun en cas de séparation d'un couple marié, la peine égale aussi bien pour la femme que pour son mari accusé pour adultère. Ce ne sont que des exemples parmi tant d'autres. " Des efforts sont et seront encore entrepris pour adapter les us et coutumes non conformes aux Conventions internationales auxquelles Madagascar s'est engagée", a rassuré la ministre. (Tribune 11/12/04)

Questions à... MOSA JUSTIN, Coordinateur national de la Confédération des plates-formes de défense des droits de l'homme.

- Comment se présente la protection des droits de l'homme à Madagascar ?

- Les efforts s'effectuent sur trois axes. Nous avons des organisations qui s'attachent à rappeler à l'Etat qu'il doit appliquer la charte universelle des droits de l'homme, charte qu'il a ratifiée. D'autres veillent à l'application et à la prise en charge des droits humains. Enfin, le développement humain est le souci de certaines associations. En fait, une plate-forme est seulement une structure, ce sont les associations affiliées qui oeuvrent effectivement dans le domaine de la protection des droits de l'homme.

- Avons-nous la panoplie de lois nécessaire pour faire respecter ces droits ?
 - Qu'il y ait assez de lois ou non importe peu. L'essentiel est qu'elles soient appliquées. Il est urgent de vulgariser les droits et les lois y afférentes. Tout un chacun devrait connaître la charte universelle des droits de l'homme par la sensibilisation initiée par la société civile.
- Pourquoi la violence persiste-t-elle ?
 - Parce que l'Etat n'est pas assez ferme pour faire respecter les droits humains. Par ailleurs, la connaissance des lois peut constituer un garde-fou. L'effectivité d'un Etat de droit est aussi vivement souhaitable.
- Pour quelles raisons y a-t-il une recrudescence du viol ?
 - En fait, c'est un problème de société. Nous ne devons pas imiter ce qui existe chez les Occidentaux. D'autre part, les médias ont une influence sur notre société. Ils doivent servir à l'éducation de la masse et pas seulement à la divertir d'une façon ou d'une autre.
- Quels sont les obstacles qui empêchent une plate-forme de réaliser ses objectifs ?
 - Elle manque de matériels et de temps. Elle a peu de moyens et ses membres sont tous des bénévoles. Le système des Nations unies est le seul organisme qui nous aide financièrement pour le moment. Afin d'avoir un programme plus élaboré en 2005, nous espérons la collaboration d'autres institutions, comme le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud).
- Quels sont les efforts à faire pour promouvoir les droits de l'homme ?
 - Il faut insister, à court terme, sur le partenariat entre l'Etat et les organisations oeuvrant dans la protection des droits de l'homme. Après, il faut mettre en place les sociétés civiles qui serviront d'interface entre le secteur public et le secteur privé. En tout cas, les efforts accomplis sont déjà énormes. (L'Express 14/12/04)

Rencontre des francs-maçons de l'Océan Indien : le président de la conférence des puissances maçonniques africaines et malgaches, ANDRY RABETAFARIHY, a présidé une rencontre des francs-maçons de l'Océan Indien en présence du représentant du Grand Orient de France et de la Grande Loge Nationale de France venus des îles voisines. Cette réunion était placée sous le leadership des obédiences maçonniques malgaches : Grand Rite Malgache, Grande Loge Traditionnelle & Symbolique de Madagascar et Rite Féminin Malgache. (Lettre de l'Océan Indien 06/11/04)

Dr STEFANIE HANKE, représentant résident de la Fondation Friedrich Ebert, (FFE) livre ses analyses sur quelques aspects de la société malgache. Par rapport aux autres pays africains, la société malgache est plus renfermée dans le sens où les relations interpersonnelles sont régies et conditionnées par des règles hiérarchiques. Le respect envers le raïamandreny (parents, aînés) reste très ancré si bien que l'on n'a pas appris aux jeunes la faculté de dire non, d'avoir le droit à la parole. La centralisation des décisions au niveau du raïamandreny, et par extension, de l'entité qui représente l'autorité, pourrait freiner l'expression de la démocratie. Au Mali, par exemple, pour éviter les conflits ethniques, les discussions s'engagent, par exemple, d'une façon ludique, même sur un ton de plaisanterie, mais l'on parle. A Madagascar, j'ai remarqué que même à l'Université où la culture de la critique et de la pluralité des réflexions devrait s'instaurer, les étudiants éprouvent beaucoup de difficultés à se distinguer, à développer leur individualité. J'ai surtout remarqué que les Malgaches acquiescent toujours même s'ils n'adhèrent pas à l'opinion de leurs interlocuteurs. C'est notamment par respect du fihavanana, pour éviter de heurter. Je fais référence en cela au coeur même de la société et je pense qu'il faudrait initier une certaine ouverture d'esprit pour développer le pays. Au niveau des mentalités, les régimes précédents n'ont pas particulièrement enraciné l'ouverture d'esprit, durant le régime socialiste de DIDIER RATSIRAKA, par exemple. Le libéralisme ne date pas de longtemps et le processus est beaucoup plus long pour changer les pratiques. Par ailleurs, tant que la majorité de la population est analphabète, elle est plus facile à manipuler. Plus de 90 % des Malgaches ne sont pas sortis de leur pays et certains n'ont même pas franchi la limite de leur localité. Ils n'ont pas de référence en terme de bien-être et de qualité de vie. La force de la société civile à Madagascar est

assez limitée. La principale fonction de la société civile est d'être le canal de transmission des aspirations du peuple aux décideurs politiques, puis d'être capable d'imposer la concrétisation des propositions. Les membres de la société civile à Madagascar sont tous des bénévoles et ont un emploi du temps chargé étant donné qu'il s'agit pour eux d'une activité secondaire. En plus, la société civile est confrontée à un problème chronique de financement. (*La Gazette* 15/12/04)

Les députés, méfiants, refusent de mettre aux voix le statut de la magistrature : les députés renvoient la balle au président de la République. Ils n'ont toujours pas soumis au vote le projet de statut sous prétexte que le quorum n'est pas atteint. Le président de la République peut mettre en vigueur le projet par voie d'ordonnance. Mais il peut aussi ne pas le faire. Dans ce dernier cas, un bras de fer avec le syndicat des magistrats (SMM) est à craindre. La publication du statut particulier intégrant divers avantages est l'une des principales revendications du SMM. Plusieurs députés, toutes tendances confondues, rechignent à octroyer aux magistrats plus d'avantages qu'ils n'en ont. Le projet de loi prévoit, outre les indemnités de risque, celles liées à la fonction de juger et d'autres avantages, l'octroi d'indemnités de risque aux magistrats retraités. Le pouvoir judiciaire suscite la méfiance des députés. "En province, surtout, les magistrats se croient tout permis et la seule évocation de leur nom évoque la terreur et la panique chez les justiciables", raconte un député. "Même moi, un député, ils n'hésitent pas à me menacer", renchérit un autre. Il ne faut surtout pas créer un trop grand fossé entre les fonctionnaires. "Voyez les problèmes que cela crée avec les policiers, les militaires et les gendarmes", souligne-t-il. "Nous n'allons pas envenimer la situation en octroyant des avantages exorbitants à une catégorie des fonctionnaires". Seul l'Avi, dont le président fait partie du corps de la magistrature, considère que les magistrats, du fait de leurs fonctions, ont droit à des traitements spéciaux. "Les magistrats sont des commis de l'Etat et méritent d'avoir une certaine considération", souligne MARIO RANDRIANALIFERA, député. "Et puis, ils ont un grand rôle à jouer dans la lutte contre la corruption", conclut LIVA RAHARISON, député Avi. (*Les Nouvelles* 24/12/04)

Justice - 10 magistrats sanctionnés. Le Conseil Supérieur de la Magistrature (CSM) vient de sévir. Dix magistrats ont été sanctionnés. Un magistrat a été condamné à une exclusion temporaire d'un an. Le communiqué du ministère de la Justice n'a pas été explicite sur les affaires mettant en cause les magistrats incriminés. Il s'est contenté de préciser que 12 magistrats ont été traduits devant le conseil de discipline "soit pour faute professionnelle, soit pour violation des règles d'éthique et déontologiques". Deux magistrats sont frappés d'une réduction d'ancienneté, deux autres d'avertissement, deux autres de blâme et les trois derniers d'abaissement d'échelon. Aucune indication n'a été fournie ni sur les motifs ni sur l'identité des intéressés. Les foudres du CSM ont été considérées par beaucoup comme une suite logique au discours musclé du chef de l'Etat prononcé lors de l'inauguration du Palais de justice réhabilité d'Anosy. Le président RAVALOMANANA avait mis en garde contre le laxisme, la corruption et la partialité. Il avait déclaré son objectif d'une "Justice propre" pour donner une bonne image de marque de Madagascar aux fins d'attirer les investisseurs étrangers. Constitutionnellement placé sous la présidence du chef de l'Etat, la ministre de la Justice LALA RATSIHAROVALA étant vice-présidente en titre, le CSM est le bras armé de toute initiative prise par l'Exécutif dans le cadre de ses projets dit d'assainissement. (*L'Express* 28/12/04)

L'année dernière, douze magistrats, dont dix sanctionnés, ont déjà été traduits devant le Conseil de discipline du CSM. Le syndicat des magistrats s'était insurgé contre la décision de suspension du Conseil de la magistrature. Des menaces de grève ont même été brandies à l'époque par le SMM qui avait revendiqué le retrait des poursuites engagées. Le cas des douze nouveaux magistrats traduits récemment en conseil de discipline sera sûrement au centre des discussions de l'assemblée générale du syndicat convoqué avant la rentrée judiciaire. (*Les Nouvelles* 28/12/04)

Zones franches - Des employés licenciés à la veille des fêtes. Coup dur pour quelques centaines d'employés d'une entreprise textile à Soanierana. A deux semaines des fêtes de fin d'année, ils sont contraints à prendre un congé forcé et non payé d'une durée indéterminée pour chômage

technique. Ce cas illustre bien la précarité dans laquelle se trouvent ces employés des entreprises franches implantées à Madagascar. " On n'a jamais signé de contrat de travail, c'est pourquoi nous sommes vulnérables face à ce genre de situation, " nous a confié un des employés licenciés. Les zones franches emploient plus de 72 000 personnes et les demandes d'emploi affluent. Une aubaine pour les patrons car non seulement les salaires défient toute concurrence mais ils peuvent "puiser" à leur guise dans cette main-d'oeuvre. Ceci soulève le problème du domaine de la légalité et de l'illégalité dans le traitement des employés dans ces entreprises franches. Le gouvernement, malgré de bonnes intentions, semble être toujours dans l'impuissance totale. On ignore sous quelles conditions ces entreprises se sont implantées à Madagascar, sachant que l'abondance de main-d'oeuvre à bas prix y est sans doute pour quelque chose. Le recours présenté par ces employés licenciés auprès du tribunal du travail est pour l'instant sans suite. (L'Express 29/12/04)

ECONOMIE

Politique économique, conjoncture, inflation, perspectives économiques

Politique monétaire : l'inflation est mal maîtrisée. L'Instat mentionne qu'en matière d'inflation le dernier trimestre a connu une hausse de 7,3% (Avril à Juillet 2004). Cette hausse est marquée par l'augmentation des prix du carburant et du riz. En 2004 une hausse du prix international des produits pétroliers est constatée et le franc malagasy s'est fortement déprécié entraînant une augmentation de l'inflation. Depuis le début de l'année 2004, les prix à la consommation ont varié de 14,3%. Ces hausses sont générales mais elles sont très marquées pour les produits de première nécessité et les biens importés. Il est vrai que dans le contexte économique et social difficile que connaît le pays depuis le début de l'année, les autorités monétaires ont adopté sans cesse de nouvelles mesures visant à contenir l'inflation. Dans les milieux économiques, on estime que le taux d'inflation en glissement annuel à fin 2004 pourrait être contenu à 15%. Force est de constater que dans la Grande Ile, il n'existe pas vraiment de politique de ciblage d'inflation. De l'avis des analystes, en effet, pour mettre en place une telle politique, la Banque Centrale doit être indépendante. Et les partisans de l'indépendance de la Banque Centrale associent l'indépendance à la crédibilité de la politique monétaire qui se manifeste à travers une régulation dans la transparence plutôt que dans l'opacité, un engagement de la Banque Centrale dans la réalisation des objectifs de la politique monétaire avec plus de lisibilité et de réduction de l'incertitude, une cohérence des messages et une concordance des résultats sur le long terme. La mise en oeuvre d'une politique monétaire basée sur des cibles d'inflation s'impose. Et ce étant donné que d'une part, l'inflation est mal maîtrisée à cause d'une politique monétaire peu prudente, et que d'autre part la stabilité du cadre macroéconomique est loin d'être assurée. (La Gazette 13/12/04)

Sociétés et industries locales au bord de la faillite. La majeure partie des sociétés basées à Madagascar rencontre des difficultés financières. Elles sont au bord de la faillite et certaines d'entre elles ont déjà licencié des centaines d'employés. A citer entre autres la Papmad, la compagnie Vidzar... Ce départ massif du personnel est la seule et unique voie pour sauver l'entreprise, selon les responsables. Tous les hommes d'affaires, étrangers ou nationaux sont unanimes à dire que cette année a été très dure. Comment protéger les industries locales devant l'arrivée massive des produits importés mais détaxés ? Du côté des entreprises franches, la menace est aussi très sérieuse. La fin prochaine de "l'Accord multifibre" ne facilite pas les affaires des entreprises régies par le régime de la zone franche, notamment celles du textile. La concurrence avec la Chine et les autres pays asiatiques s'annoncera très rude. A

Maurice, certaines entreprises franches commencent à quitter l'île et, par conséquent des milliers d'employés sont jetés dans la rue. Face à cette situation jugée chaotique, le gouvernement a apparemment brillé par son immobilisme et aucun plan de sauvetage des sociétés et des industries locales ne se profile à l'horizon. Tout au contraire, pour renflouer les caisses de l'Etat et faire augmenter le taux de pression fiscale, bon nombre des sociétés sont désormais victimes de redressements fiscaux. Certaines sociétés sont frappées par des amendes allant à plusieurs dizaines de milliards de francs sans oublier la récente condamnation historique de Galana. Les opérateurs essaient de raffermir le partenariat entre le secteur privé et les dirigeants politiques. Le pont n'est pas encore coupé mais, force est de constater qu'aucun terrain d'entente n'a été dégagé. Par ailleurs, certains opérateurs se plaignent du pourrissement de la situation économique et la dégradation du monde des affaires. Rien ne va plus chez nous, a déploré un homme d'affaires. Le monopole est désormais de retour, a-t-il ajouté sans pour autant citer la grosse société qui rafle la mise. Il est grand temps de voter la loi sur la concurrence pour assainir l'environnement des affaires. (Tribune 17/12/04)

Développement - Le projet Pôles Intégrés de Croissance se dote d'un centre d'information : un centre d'information et de communication vient d'être créé au sein de la vice-primature. La mise en place de cette structure a été initiée par le coordonnateur du projet Pôles Intégrés de Croissance (PIC), FREDDIE MAHAZOASY. "Il s'agit d'un centre destiné à vulgariser le projet PIC auprès des Malgaches", explique-t-il. Toutes les informations sur le projet en particulier, mais aussi de façon plus générale sur la Grande île, y sont disponibles. Dans le cadre de la redynamisation de l'économie nationale, d'une part, et de la mise en oeuvre de sa politique stratégique de la réduction de la pauvreté, d'autre part, le gouvernement, en accord avec la Banque Mondiale et d'autres bailleurs de fonds, a mis en oeuvre le projet Pôles Intégrés de Croissance. Les choix stratégiques ont abouti à la sélection des trois premiers pôles, à savoir l'axe Antananarivo-Antsirabe pour le développement du secteur industriel, l'artisanat, les NTIC et l'agrobusiness ; la région de Nosy Be pour le tourisme et celle de Tolagnaro pour les mines et le tourisme. Cette initiative s'inscrit dans la dernière phase de la préparation du projet. Le projet PIC est prévu de s'étaler sur cinq ans. "Nous sommes actuellement dans la phase de préparation où des études de faisabilité s'effectuent", souligne le coordonnateur. Le calendrier de cette phase de préparation spécifie, entre autres, la mise en place d'un site Web et la restitution des études d'impact environnemental. Si le document est approuvé par la vice-primature et la Banque Mondiale, les dossiers relatifs à l'accord de crédit seront signés au mois de mars 2005. Les travaux pourront dès lors commencer, pour prendre fin en 2010. Une évaluation à mi-parcours se fera vers la fin 2007 pour savoir si les actions ont toutes obtenu des résultats pertinents et ceci selon des indicateurs imposés. Un autre projet, PIC 2, pourrait être mis en marche si les résultats sont satisfaisants, mais qui portera sur d'autres régions de l'île. Les objectifs de ce projet consistent en la réalisation de projets d'investissements publics pour constituer un levier du secteur privé, en tenant compte des dimensions environnementales et sociales. Le PIC s'attellera à réaliser des projets d'infrastructures de base comme la réhabilitation de routes, de bâtiments et établissements publics, des travaux de réhabilitation et d'extension de ports primaires ou secondaires, de réseau d'assainissement. L'appui au secteur privé fait également partie des résolutions du Pic. Cette initiative se concrétisera par l'amélioration de l'environnement des affaires et de l'accès au crédit. (L'Express 22/12/04)

Le FMI globalement satisfait des performances macroéconomiques de Madagascar. C'est le sentiment laissé par l'équipe du FMI, dirigée par AMBROISE FAYOLLE, qui est venue à Antananarivo du 6 au 20 décembre, dans le but de tenir des discussions sur la sixième et dernière revue du programme contenu par la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (FRPC). L'équipe a passé en revue les réalisations, à fin septembre 2004, du programme appuyé par le FMI et note que tous les critères quantitatifs fiscaux et monétaires ont été atteints. De plus, l'équipe a analysé les dernières évolutions économiques pour 2004 et les perspectives pour l'année 2005. Malgré deux cyclones, une forte dépréciation de la monnaie et une inflation en

hausse, la croissance reste assez forte en 2004, avec une croissance du PIB réel estimée à 5,3 %, soutenue par de fortes performances dans les secteurs des bâtiments et travaux publics, des zones franches, et du tourisme. Cependant, l'inflation reste élevée avec un taux moyen en 2004 estimé à environ 14 %, essentiellement dû à l'augmentation des prix du riz et des carburants. En excluant le riz et les carburants, l'inflation est restée généralement stable sur la deuxième partie de l'année, grâce aux mesures de politiques fiscale et monétaire prises pour réduire les pressions inflationnistes et stabiliser le taux de change. Les autorités restent engagées à mettre en oeuvre une politique économique prudente en 2005, comme reflétée par les mesures incluses dans la loi de finances 2005, et à prendre des mesures additionnelles pour augmenter le ratio des recettes fiscales sur PIB à 11,6 %, en cohérence avec le Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP). Les efforts pour améliorer l'efficacité de l'administration fiscale et douanière ont déjà contribué à une amélioration sensible des performances fiscales. Sous réserve de poursuivre une politique fiscale et monétaire saine, la croissance du PIB réel devrait rester robuste en 2005, autour de 6,4 % et l'inflation est prévue de baisser à 5 % à la fin de l'année. Les autorités restent déterminées à poursuivre un ambitieux programme de réformes structurelles, qui est essentiel pour améliorer la compétitivité de l'économie. Les discussions avec le FMI continueront dans les semaines à venir sur des mesures visant à améliorer de manière significative la gestion des dépenses publiques, élément important pour garantir le succès de la stratégie de réduction de la pauvreté à Madagascar. (Midi 23/12/04)

Salaires et prix : perte totale pour les Malgaches. Le Père Noël ne peut mieux faire. Lui aussi est devenu pauvre comme le commun des Malgaches qui espéraient tant : officiellement, sa hotte est délestée d'environ 30 % de sa capacité annuelle. Du moins par rapport à l'année dernière car si on prend les chiffres de 2001 qui serait l'année repère en terme de changement de régime, le délestage serait encore pire. En effet, les dernières statistiques de l'Instat confirment la hausse du coût de la vie, l'inflation a atteint 26 % en glissement annuel (de novembre 2003 à novembre 2004). Autrement dit, les Malgaches ont perdu le quart de leur pouvoir d'achat en un an. Apparemment, cela n'a cependant rien d'alarmant. Pour le régime qui promettait d'enrichir les pauvres sans appauvrir les riches. Pour le ministre du Travail, qui s'évertue à démontrer l'incongruité de l'ajustement des salaires. Pour le FJKM qui accepte visiblement d'être le « bras armé » du régime en décidant d'intervenir non plus dans ses seules paroisses mais vraiment en public pour soutenir la thèse étatique en matière de salaires. Pour les bailleurs de fonds qui à l'instar de l'ancien ambassadeur de l'Union européenne dont les propos félicitant les performances du gouvernement, semblent dire que tout va pour le meilleur du monde à Madagascar, ou encore de la dernière mission de revue du FMI qui note « une croissance du PIB réel estimée à 5,3 % » en 2004. En tout cas, riches comme pauvres se sont appauvris cette année. Les habitants d'Antananarivo moins que ceux des provinces. A Antsiranana, le taux d'inflation a par exemple atteint 37,5 % en novembre contre 23,9 % à Antananarivo, 31 % à Toamasina et 32,3 % à Fianarantsoa. La capitale qui est une ville frondeuse, peut donc s'estimer heureuse par rapport aux agglomérations de province où la révolution du ventre ne peut être sous-estimée, l'origine ethnique ou régionale pouvant par ailleurs servir de levain. Dans son objectif de faire réélire son fondateur MARC RAVALOMANANA pour un second mandat, le TIM doit donc trouver les voies et moyens d'améliorer le pouvoir d'achat de la population. Par rapport à 2001 par exemple, l'inflation cumulée depuis la prise de pouvoir du chef de l'Etat atteint les 50 %. Pour 2003, on s'est félicité d'une croissance de plus de 9 % en oubliant de dire qu'en 2002, ce taux était négatif de 12 %. En plus clair, la richesse créée par le pays en 2003 était encore de 3 % moindre par rapport à 2001, année conduite par l'ancien régime. Si le FMI table aujourd'hui sur une croissance de 5,3 % pour cette année, le gain réel serait d'environ 2 % par rapport à 2001. (La Gazette 23/12/04)

L'économie attend d'être boostée par la création de 817 sociétés en 2004 : les séquelles laissées par la crise de 2002 semblent se cicatriser peu à peu. Le pays a atteint une certaine stabilité politique, et les sociétés nouvellement créées fleurissent un peu partout, pour booster une économie nationale en plein redressement. Le secteur tertiaire suscite toujours l'engouement, quoiqu'une nette

régression, d'octobre à décembre. 817 sociétés ont été créées en 2004, selon le guichet unique des investissements et de développement des entreprises (Guide). Un nombre significatif, reflet d'une économie nationale en pleine croissance, et qui ne demande qu'à se fortifier. Néanmoins, si la majorité de la population de la Grande île est agricole, il n'en demeure pas moins que le secteur tertiaire se taille la plus grosse part du gâteau avec 631 créations (77%). Un engouement lié, notamment, au boom des "taxi phones", au cours de cette année. (Les Nouvelles 27/12/04)

Taux de croissance : Il faut 9,9 % par an sinon... ! Jusqu'à preuve du contraire, la pauvreté demeure l'ennemi n° un du pays. Pour le cas malgache, les premiers programmes en faveur de lutte contre la pauvreté ont été élaborés vers la fin des années 80. Ce document cadre consistait à atténuer les effets pervers du "Programme de l'Ajustement Structurel" par le biais du volet social de l'Ajustement. Globalement, ces programmes de dimensions sociales de l'Ajustement n'ont pas abouti aux résultats escomptés car entre 1980 et 1993, le taux de pauvreté est passé de 47 à 70 %. Peu après, malgré les tentatives de mise en oeuvre d'une "Stratégie Nationale de Lutte contre la Pauvreté" (SNLCP) qui ont été déployées durant les années 90, force est de constater que celle-ci a également subi le même sort. Au début des années 2000, le Gouvernement TANTELY ANDRIANARIVO a, sous l'impulsion des institutions de Bretton-Woods, décidé de confectionner le DSRP ("Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté"). On se souvient que la finalisation du Document intérimaire constitue l'une des principales étapes franchies permettant à Madagascar d'atteindre le point de décision de l'initiative PPTE. Ce qui a permis au gouvernement de l'époque de bénéficier du premier lot de financement découlant de l'IPTE au cours des années 2001-2002. Au nom du principe de la continuité de l'Etat, le gouvernement RAVALOMANANA a poursuivi le combat en priorisant les programmes de bonne gouvernance, de développement des infrastructures, la santé, l'éducation et l'appui au secteur privé. A noter que le DSRP révisé prévoit un plan de redressement de l'économie couvrant la période de 2002 à 2005.

Dans ce document cadre, on sait que l'objectif est de réduire de moitié la pauvreté en 2013. Mais les commentaires vont bon train concernant l'aboutissement, et ce, compte tenu des ravins qui séparent la classe nantie des 70 % de la population pauvre. On applaudit lorsque le pays a atteint le long processus du point d'achèvement lui faisant bénéficier de l'annulation de la majeure partie de ses dettes. Mais il ne faut pas oublier qu'il faut un taux de croissance moyen de 9,9 % par an pour qu'on puisse réduire à 30 % l'actuel taux de la pauvreté (70 %) en 2013. Par rapport aux résultats économiques 2004, un vaste effort reste encore à faire si "l'équipe du point d'achèvement" veut honorer l'échéance de 2013. On se rappelle que par rapport aux 6 % prévu comme objectif de croissance, pour l'année 2004, il ne dépassera pas 5,3 %. Pour expliquer ce bilan de 2004, les responsables de l'économie ont avancé des facteurs exogènes. En ce qui concerne la tension inflationniste, l'objectif était pour cette année de juguler l'inflation à un taux inférieur à 5 %. Mais la dernière publication de l'Instat vient d'afficher un taux de 26 %. Nos économistes affichent deux autres scénarios hormis la prévision de 9,9 % de taux de croissance par an. Premier cas, si le taux de croissance économique atteint la moyenne de 8% par an, la pauvreté pourrait être réduite de moitié en 2015. Seconde hypothèse, avec un taux de croissance de 4,5 % par an, près de la moitié de la population restera encore dans la pauvreté en 2013. (Tribune 29/12/04) "

2004, année paradoxale et charnière" selon la mission économique de l'Ambassade de France. Avant que 2004 ne touche à sa fin, l'heure est au bilan et la mission économique de l'Ambassade de France ne manque pas à la tradition. Dans la dernière édition de « La Lettre de Madagascar », JEAN FRANÇOIS BIJON, chef de la mission économique, évoque une année paradoxale - et cependant charnière - dans l'histoire économique récente de Madagascar. Pour lui, la grande réussite de cette année aura été l'amorce par des acteurs publics et privés d'importantes reconversions dans divers domaines comme l'introduction d'une culture de résultat, la reconstruction des réseaux de communication, l'institutionnalisation du dialogue entre les organisations patronales et les administrations économiques, le début de la lutte contre la corruption, la réadaptation du programme scolaire. Quoique nuancées par les résultats

macroéconomiques, les réformes ayant été entreprises cette année nourrissent l'espoir d'un décollage économique et d'un rythme de croissance soutenu dans les deux prochaines années. La mission est fondamentalement convaincue que c'est désormais dans l'intérêt commun de Madagascar et de la communauté internationale que ce pays soit classé dans quelques années comme « un pays intermédiaire » (sic), c'est-à-dire, jouissant d'un Pib (Produit intérieur brut) par tête d'au moins 1.000 dollars. Surtout que les partenaires internationaux s'allient avec Madagascar dans son processus de réformes à travers des annulations de dettes et aides budgétaires. Si les ingrédients nécessaires pour réussir ce pari semblent donc réunis, il reste à changer certains comportements, notamment en agriculture. « Le monde agricole est sans doute celui qui a le plus de difficultés à intégrer le principe du changement dans les méthodes de travail. Les incitations à l'augmentation des productivités et les efforts en vue de l'émergence d'une nouvelle classe de jeunes agriculteurs mieux formés devraient finir par porter leurs fruits », estime JEAN FRANÇOIS BIJON. (*Les Nouvelles* 29/12/04)

Développement : Madagascar, accablé par ses retards. « ...Il serait nécessaire que plus d'efforts soient mis sur les domaines et les points pour lesquels Madagascar a un certain retard vis-à-vis de ses pairs... ». Telle est la conclusion d'un rapport dressé par des experts africains sur l'avancée de Madagascar dans sa quête de développement. Pour être plus précis, dans 14 domaines bien spécifiques, la Grande Ile accuse à chaque fois un retard, à commencer par l'accélération de l'accès au marché, la bonne gouvernance des entreprises, la lutte pour la réduction de la pauvreté de façon durable, la valorisation de la division internationale ou régionale du travail, la coordination du développement du secteur privé, la coopération régionale et les TIC. Par ailleurs, Madagascar présente davantage de retard si on considère quelques volets plus stratégiques. Les observateurs estiment en effet que la promotion des exportations est un vain mot. Les problèmes récents dans la filière letchi démontrent largement l'inaptitude des deux secteurs, privé et public, à mettre en oeuvre un partenariat fructifiant en terme d'exportation. D'emblée, l'éventuelle tentative de diversification des produits exportés est fortement compromise. De plus, il paraît que Madagascar est moins efficace que les autres pays africains en terme de négociations internationales. Les opérateurs peinent à convaincre les partenaires étrangers. L'exemple de la pomme de terre exportée vers Maurice illustre bien cette faille significative. Pour ce qui est du développement des Investissements Directs Etrangers (IDE), Madagascar n'aura aucune chance sur le marché mondial des capitaux sauf s'il y a une réelle volonté d'améliorer sa position en terme de risque pays. Là encore, force est de constater que la Grande Ile est toujours classée parmi les pays à fort risque. Et malheureusement, ce rang commence à devenir permanent. De surcroît, ces derniers temps, Madagascar a accentué sa mauvaise réputation en matière de gestion du problème de la faim de façon durable. Les autres pays ont réalisé d'énormes progressions ; par contre, Madagascar s'effondre à la moindre crise alimentaire. L'expérience du riz actuelle reflète à quel point les Malgaches sont vulnérables. En principe, la différence avec les autres est qu'à Madagascar, la faim ronge lentement la population. Ce qui fait qu'à force de ralentir les réactions, il faut s'attendre d'un moment à l'autre au pire, autrement dit, une famine généralisée. En dernier lieu, la viabilité de l'endettement à long terme de Madagascar laisse à désirer. L'hésitation à peine cachée des dirigeants à dévoiler l'affectation réelle des dettes au lendemain de leur effacement n'est pas de nature à rassurer les partenaires. Jusqu'ici, la population n'appréhende pas encore de façon exacte l'impact de la disparition de la dette sur ses conditions de vie. (*La Gazette* 07/12/04)

Selon les professeurs d'économie : les Malgaches ne sortiront jamais de la pauvreté. La conférence tenue à l'université d'Antananarivo par des professeurs du département Economie a été instructive à plus d'un titre. Ils ont d'abord cité un extrait du rapport de la Cnuced en 2000, sur les pays les moins avancés. Ainsi, il est dit que Madagascar fait partie des 15 pays qui n'arriveront jamais à éliminer la famine, tandis que 11 pays en seront épargnés en 2015, et 8 autres y arriveront mais très lentement. Si Madagascar poursuit les tendances économiques qui l'ont caractérisé dans les années 90, même dans 100 ans, le revenu par habitant n'atteindra jamais le seuil des 900 dollars, pour pouvoir se classer parmi les pays intermédiaires. La détérioration du revenu, la faible

industrialisation, la concentration des exportations sur des produits primaires, la vulnérabilité de l'économie à des chocs extérieurs, telles sont, selon le rapport de la Cnuced, les tendances qu'il faudrait abandonner. Malheureusement, le scénario économique actuel ne présage rien de bon, compte tenu de la dépréciation monétaire, de l'inflation, de la balance des paiements qui reste toujours excédentaire. Ces économistes ont confirmé que l'opération de détaxation initiée en septembre 2003, a aggravé le déséquilibre de la balance des paiements. L'annonce de la levée de cette mesure au bout de deux ans a incité les opérateurs à spéculer, d'où l'attaque sur la monnaie et s'ensuivit la chute inexorable du Fmg. La dévaluation reste, par ailleurs, une des causes de l'inflation. « Plus nous sollicitons des emprunts extérieurs, plus le taux d'importation augmente de l'ordre de 65 à 70 %. Il faut également équilibrer l'utilisation des fonds extérieurs », souligne un enseignant chercheur. Pour comprendre le mécanisme, les bailleurs de fonds ne prêtent pour rien, car en plus des intérêts, ils exigent que les pays emprunteurs achètent chez eux. Par ailleurs, les grands investissements en infrastructure, priorisés par le gouvernement, et qui restent entièrement financés par les financements extérieurs, mettent la pression sur nos réserves en devises étant donné que les intrants, les engins et autres sont importés. Le volume d'importation des biens d'équipement a doublé de 2000 à 2004, les retombées pour la population bénéficiaire de la construction d'une route ne sont pas palpables au bout de trois ans, il s'agit d'un mauvais investissement. En outre, les projets financés par les bailleurs de fonds sont légion pour ne prendre que le Programme environnemental III, à hauteur de 150 millions de dollars. Si la grande proportion de ce financement est utilisée dans les dépenses de fonctionnement, à l'achat de véhicules 4 x4 et de milliers d'ordinateurs, c'est tout naturel que les importations explosent. Au total, au vu de la stratégie économique du régime de RAVALOMANANA qui se gargarise des mannes empoisonnées des partenaires extérieurs, les Malgaches ne sortiront donc pas du cercle vicieux de la pauvreté. Madagascar, avec un FMG qui a perdu plus de 50% de sa valeur, devrait attirer les investisseurs, mais ce qui n'est pas le cas. Pourquoi ? (La Gazette 17/12/04)

Sécurité alimentaire, nutrition, approvisionnement & crise du riz

Sécurité alimentaire : Madagascar se trouve au dernier rang. La crise du riz est très parlante et ce n'est pas étonnant si dans l'étude de la FAO sur l'état de l'insécurité alimentaire dans le monde en 2004, Madagascar se trouve parmi les pays où la sous-alimentation touche plus de 35% de la population. Cette année, Madagascar fait partie des 35 pays où une aide d'urgence est nécessaire pour l'aider à faire face à des crises alimentaires. Madagascar se trouve ainsi dans le cercle des pays en guerre comme l'Angola, le Burundi ou encore le Congo. Pour le moment, on ne parle pas de famine mais la sous-alimentation provoque malgré tout des problèmes de santé comme les troubles cardiaques et des maladies liées au régime alimentaire. Dans l'espace des pays en développement dont Madagascar, l'absence de progrès sur le front de la faim provoquera, selon la FAO, des décès et des invalidités dont le coût correspondant aux pertes de productivité est estimé à 500 milliards de dollars par an. La FAO souligne : « Les conséquences de la malnutrition représentent un déficit de productivité équivalent à celui que provoquerait la disparition ou la mise en état d'incapacité d'une population supérieure à celles des Etats-Unis ». Cette organisation trouve que cette situation est inacceptable car il suffirait d'injecter des investissements relativement modestes pour y remédier. Ses calculs font ressortir que chaque dollar investi ou l'équivalent de 1.800 Ar dans la lutte contre la faim rapporterait 5 à 20 fois sa valeur en développement futur. Dans la Grande Ile, les investissements affectés au développement rural sont seulement de 7% des ressources globales, alors que 84% de la population vit dans les campagnes. Ils sont les plus touchés par la pauvreté, donc par les problèmes alimentaires. Selon le Programme national d'investissement à moyen terme dans le cadre du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), Madagascar a besoin d'une ressource additionnelle de 10 millions de dollars s'il veut augmenter de 10% le niveau du financement alloué au développement rural pour les prochaines années. Ce niveau est souhaitable pour aider le pays à

nourrir correctement sa population et le monde rural à sortir de la pauvreté. Pourtant, il n'est pas évident de trouver 10 millions de dollars supplémentaires ou 18 milliards d'Ar par an. Certes, les investissements du ministère de l'Agriculture pour l'année 2005 dépassent les 84,5 milliards d'Ar, mais d'aucuns savent que la grande majorité des investissements est encore assurée par les bailleurs de fonds extérieurs. Le PSDR à lui seul est financé par la Banque mondiale à hauteur de 89 millions de dollars sur les 106 millions consacrés à ce grand projet. Cette allocation se fait sous forme de prêt. Cela veut dire que pour trouver les ressources supplémentaires, le pays devra encore s'endetter. Or, la FAO affirme que la sous-alimentation coûte au monde en développement des milliards de dollars en potentiel de productivité et de consommation. Les coûts médicaux directs associés à la sous-alimentation infantile et maternelle dans ces pays donne, par ailleurs, un total annuel de 30 milliards de dollars, soit plus de cinq fois les sommes engagées à ce jour dans le Fonds mondial de lutte contre le Sida, la tuberculose et le paludisme. (*La Gazette 10/12/04*)

Ration calorique nationale : la part du manioc compte pour 50%. Vu la part de l'agriculture dans la production nationale – produisant 30% du PIB et 80% des emplois nationaux -- on voit difficilement comment Madagascar pourrait amorcer une croissance équitable sans dynamiser le secteur agricole. Du côté des dépenses, l'agriculture pèse encore plus lourd. Les ménages pauvres consacrent 60% à 75% de leurs dépenses aux achats alimentaires. Vu que l'alimentation constitue le plus important poste de consommation des ménages pauvres, le prix des aliments de base -- gouverné à son tour par la productivité agricole – détermine en grande partie le revenu réel des ménages pauvres. Historiquement, l'agriculture n'a pas joué son rôle de force motrice dans l'économie malgache. Au cours des décennies passées, le taux de croissance agricole est resté nettement en dessous du taux de croissance de la population. Le riz, qui domine avec 50% de la valeur ajoutée agricole et 45% des calories consommées, a connu un marasme depuis l'indépendance. Madagascar, qui au cours des années 1960 exportait du riz, est devenu, dans les décennies récentes, déficitaire. La productivité rizicole reste très faible, avec des rendements d'environ 2 tonnes à l'hectare, en raison de la faible utilisation des variétés améliorées et d'intrants et aggravé par une maîtrise très imparfaite de l'eau ainsi que par la dégradation des grands périmètres irrigués du Lac Alaotra et de Marovoy. Plus de 80% de la croissance rizicole provient des expansions de superficies, ce qui implique une expansion en tanety et en terres de plus en plus marginales. Cette expansion contribue au marasme de productivité, à l'érosion et à la détérioration environnementale... Le manioc, deuxième source de calories, contribue pour 15% de la ration calorique. Chez les ménages vulnérables, sa part augmente nettement. Dans le Sud, zone marquée par la sécheresse, le manioc constitue l'aliment principal qui assure plus du quart du régime calorique. Ailleurs, quelle que soit la zone, les ménages pauvres se rabattent davantage que les ménages riches sur le manioc. Quelle que soit la zone géographique, la part du manioc dans le régime alimentaire compte pour 50% de plus des calories consommées pour les ménages pauvres que pour les riches Récolté tout au long de l'année, le manioc sert d'amortisseur saisonnier chez les ménages pauvres et leur permet de contrer les pressions saisonnières de la soudure entraînées par la forte saisonnalité du prix de riz. Séchée, la féculé de manioc transite sur de longues distances et sert à amortir les pressions alimentaires, surtout pendant les années de sécheresse quand la quantité et la direction des flux se réorientent afin de cibler les zones les plus frappées par la sécheresse. Ciblée ainsi vers les ménages et les régions les plus vulnérables, une hausse de productivité de la production du manioc jouera un rôle privilégié dans l'amélioration du bien-être des ménages pauvres. (*La Gazette 13/12/04*)

Madagascar importe encore plus de 30 millions de litres de lait par an : le secteur laitier est prometteur, mais beaucoup d'efforts restent à réaliser pour qu'il puisse jouer un rôle important dans l'économie du pays. C'est ce qui s'est dégagé de l'assemblée générale constitutive de l'entité de coordination de la filière laitière, le « Malagasy Dairy Board ». Avec la faiblesse du pouvoir d'achat d'une grande majorité des Malgaches, Madagascar dispose d'une consommation annuelle de 65 millions de litres de lait par an. Avec une production laitière locale de seulement 35 millions

de litres, presque la moitié, soit, environ 30 millions de litres de cette consommation nationale provient de l'importation. Ce qui nécessite chaque année la sortie de 6 millions de dollars de devises. Du coup, pour faire une économie de devises, la filière laitière qui fait vivre 15.000 familles, a besoin d'actions de développement. La création du Malagasy Dairy Board constitue une étape fondamentale vers cette relance de la filière laitière. Selon le représentant de la FAO à Madagascar, MARTIN SMITH, l'idée de la création du Malagasy Dairy Board a été initiée après une mission de la FAO auprès du géant de l'industrie laitière Delaval en septembre 2003. Cette dernière a recommandé la création d'une association regroupant tous les intervenants de la filière laitière. A savoir, les producteurs, les collecteurs, les transformateurs, les distributeurs et les consommateurs. La mission était également saisie pour élaborer une ébauche d'un programme national d'investissement dans le secteur lait. Le plus grand défi du Malagasy Dairy Board sera évidemment l'amélioration de la productivité laitière malgache. La productivité sur le plan national est de seulement un litre de lait par vache par jour. Dans le triangle laitier situé sur les hauts plateaux, où l'on pratique l'élevage de vache laitière avec des races moyennement productives, certains éleveurs, notamment ceux regroupés dans des associations, arrivent à un rendement moyen de 10 à 15 litres par vache. Or, avec une bonne politique de relance, on peut arriver facilement à doubler cette productivité et avoir ainsi un rendement qui pourrait se situer entre 35 à 40 litres par jour par vache. En tout cas, différents avantages seront tirés de cette relance de l'élevage de vache laitière. Outre l'économie en devises déjà citée, elle augmentera le revenu de milliers de familles rurales et contribuera ainsi efficacement à la lutte contre la pauvreté. Par ailleurs le développement de la filière laitière améliorera considérablement la situation alimentaire des Malgaches. En effet, un doublement de la production augmentera la consommation laitière qui est facteur d'amélioration de la santé, notamment pour les enfants. L'expérience de l'opération lait scolaire (School Milk) proposée par le Président RAVALOMANANA en est une preuve. Les résultats sont très encourageants, puisque les enfants qui ont bénéficié de ce projet et qui ont pu consommer quotidiennement du lait sont devenus plus dynamiques et ont obtenu de très bons résultats scolaires. Avec la mise en place du Malagasy Dairy Board, la relance de la filière va partir sur un bon pied. Le besoin en financement est estimé à plus de 60 millions de dollars. Cette relance de la filière laitière mérite l'attention des bailleurs de fonds. (Midi 15/11/04)

Le prix du riz échappe à tout contrôle : le prix des produits de première nécessité n'a cessé d'augmenter depuis début novembre, notamment celui de riz qui a atteint 6 750 Fmg le kilo. Au début de cette année, son prix était de 2 000 Fmg le kilo. En octobre dernier, il s'élevait à 3 250 Fmg le kilo. Au début de novembre, il a augmenté à 3 500 Fmg le kilo. Depuis le 13 novembre dernier, les prix des deux variétés de riz local ont grimpé, atteignant jusqu'à 6 750 Fmg le kilo le 18 novembre, à savoir 4 850 le kilo le 16 novembre, 6 000 Fmg le kilo le 17 novembre. Mais le SMIC est de 230 000 Fmg par mois. Cela signifie que cette somme ne permet d'acheter que 34 kilos de riz. "Les consommateurs ont maintenant le choix entre faire la queue pour obtenir le riz importé à 3 500 Fmg ou acheter le riz local à plus de 6000 Fmg le kilo", commente une mère de famille faisant la queue pour acheter le riz thaïlandais. Rappelons que Madagascar doit importer 200 000 tonnes de riz chaque année pour faire satisfaire les besoins du marché intérieur. (Xinhua 19/11/04)

Mécontentement de la population - Les manifestations populaires se succèdent à Toliara : "La population de Toliara a faim". La grogne commence à monter dans cette partie de l'île. Outre la grève des enseignants qui a duré 48 heures, une autre manifestation a été aussi enregistrée, au cours de laquelle l'association des peuples affamés réclamant leurs droits, s'est rassemblée pour montrer son mécontentement. Les deux journées ont été assez calmes et n'ont pas pu réunir beaucoup de gens. "On a trop faim pour pouvoir supporter le coup de soleil durant quelques heures", expliquent les habitants. Beaucoup de gens se plaignent de la hausse du coût de la vie. "Nous interpellons les autorités compétentes pour examiner de plus près nos problèmes", plaide une mère de famille. Le riz thaïlandais est aussi distribué par fokontany à Toliara, le quota par famille est de cinq kilos. "Ce qui n'est pas suffisant car on a faim", confirme encore un homme. Il

faut ajouter à tout cela, la grogne due à la facture de l'eau que chaque famille doit payer par semaine, le seau valant 100 Fmg à 200 Fmg pour Toliara-ville. (L'Express 13/12/04)

Queues du riz : nette amélioration. Des queues encore partout dans la capitale et ses environs, pour le riz à 3 500 Fmg. Mais contrairement aux jours précédents, tout le monde en a eu et les files ont rapidement disparu. Le ravitaillement s'est nettement amélioré. L'offre était plus importante que la demande. Les efforts entrepris pour améliorer la qualité de l'approvisionnement ont donc porté leurs fruits. En tout cas, si le riz à 3 500 Fmg vient à ce rythme et à ce débit tous les jours sur les points de vente, il pourrait avoir un effet bénéfique sur les prix. Car si les gens n'ont plus besoin de faire la queue pour avoir du riz à 3500 Fmg, ils délaisseraient le riz à 6 500 ou 7 000 Fmg, lesquels ne trouveraient plus preneurs. A terme, cela entraînerait un reflux progressif des prix du riz local ... (La Gazette 13/12/04)

Importation de riz : une solution de facilité pour les gouvernements. Selon le Centre du riz pour l'Afrique, les importations de riz sont une solution de facilité qui enrichissent une petite frange d'opérateurs, tout en engluant les pays importateurs dans la dépendance vis-à-vis des gros producteurs dont le volume commence à baisser. Pour la première fois en cinq ans, la FAO constate que les stocks céréaliers mondiaux ont augmenté pour se situer à un peu plus de 2 milliards de tonnes pour 2004/05. Mais particulièrement pour le riz, ils risquent encore de connaître une nouvelle baisse. Les pays importateurs comme Madagascar ne sont pas encore sortis d'affaires. Si les opérateurs malgaches ont rechigné à importer en prévision de la flambée actuelle des cours, l'on se rend compte que malgré l'inondation du marché par le riz importé cautionné par le gouvernement, les prix restent toujours hors de portée des consommateurs. Comme quoi, les pays importateurs comme la plupart de l'Afrique subsaharienne sont largement dépendants des gros producteurs de l'Asie et notamment des riziculteurs de ce continent. Selon le Centre du riz pour l'Afrique situé en Côte d'Ivoire, ces pays ont pourtant les moyens de produire suffisamment de riz suivant les besoins des consommateurs. Seulement, au lieu d'investir dans l'amélioration du rendement, les gouvernements préfèrent dépenser les devises dans les importations. A Madagascar, les ressources financières allouées à l'agriculture en général sont seulement de 7% des ressources globales selon l'étude menée dans le cadre du Projet agricole du Nepad (Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique). Ce qui veut dire que toutes les filières agricoles dont le riz se partagent cette enveloppe. Or, les importations de riz ne cessent de croître. Les données du ministère de l'Economie font état de plus de 27 millions de DTS pour 2001 contre 34,6 millions de DTS pour 2003. Les autres alimentations se situent en dessous de 10 millions de DTS. Pour le Centre du riz pour l'Afrique donc, l'autosuffisance en riz est du domaine de la volonté politique. Pour la Grande Ile, l'objectif inscrit dans la Politique de développement rizicole 2003/2010 vise une croissance ambitieuse de la production de l'ordre de 114% d'ici 2010, soit 4,2 millions de tonnes de paddy, apte à répondre aux besoins de la population. Cette politique comporte plusieurs mesures d'accompagnement censées aider le pays à atteindre cet objectif. Reste à savoir si elles vont être assorties des moyens adéquats. En attendant, le Centre trouve que les importations sont une solution de facilité. Il révèle également que c'est un moyen de s'enrichir pour une petite frange d'opérateurs, souvent proches des décideurs. Si cette année, les importations n'ont pas attiré du monde à Madagascar, c'est en partie à cause de la flambée des cours internationaux et de la hausse du fret, sans parler de la crainte des opérateurs de l'implication inattendue de l'Etat dans un secteur libéralisé. Mais les autres années, les importations ont rapporté beaucoup et il fut même un temps où des opérateurs de ce secteur ont lancé qu'il valait mieux tout importer au lieu de s'échiner à produire localement. Or, pour le Centre, la production locale et à plus forte raison l'autosuffisance évitent aux pays consommateurs de subir les fluctuations des prix et de la production sur le marché international, tout en leur permettant d'épargner des devises. L'Afrique importe dans les 8 millions de tonnes de riz par an. Avec le Nerica ou Nouveau riz pour l'Afrique, elle pourrait en produire 750.000 tonnes d'ici 5 ans, pour faire ainsi une économie d'environ 100 millions de dollars par an. Ce qui n'est pas négligeable car cette somme se rapproche du montant total du Projet de soutien au développement

rural ou PSDR. Mais ce volume représente à peine 10% des importations de l'Afrique en provenance de l'Asie. (La Gazette 14/12/04)

Prix du riz : aucune tendance à la baisse. Le riz du gouvernement, vendu à 3.500 Fmg aux consommateurs, n'arrive pas à satisfaire les besoins de la population toute entière, notamment dans les régions plus éloignées. Plusieurs centres urbains n'ont pas encore reçu leur quota. En conséquence, dans l'ensemble de l'île, le prix du riz reste élevé et aucune tendance à la baisse n'a encore été enregistrée jusqu'à nos jours malgré l'arrivée de 19.000 tonnes de riz en provenance de l'Inde ainsi que le débarquement probable de 22.000 tonnes de riz thaïlandais très bientôt au port de Toamasina. Dans diverses localités, le prix du riz est au-dessus de 8.000 Fmg. Des prix qui sont encore très élevés par rapport au pouvoir d'achat de la majorité des Malgaches. Selon les observateurs, la demande sur le marché local est largement supérieure à l'offre. Cette situation est due essentiellement à la réaction tardive du gouvernement face à la pénurie de ce produit dit stratégique. Sur place, la majorité de la production locale a été raflée par une grande société. D'après notre information, cette société a encore stocké près de 18.000 tonnes de riz dans des magasins installés dans l'Alaotra. Cette grosse quantité de riz serait destinée à l'exportation. Reste à savoir si les autorités vont procéder à une ouverture d'enquête pour avoir beaucoup plus d'informations sur cette affaire ? (Tribune 15/12/04)

Plus de 50.000 t de riz avant la fin de l'année : d'après le du ministre de l'Industrialisation, du commerce et du développement du secteur privé, 13.000 tonnes de riz arriveront à Toamasina aujourd'hui. Ce n'est pas tout : 8.700 autres tonnes seront réceptionnées le 20 de ce mois. Et pour couronner le tout, deux cargaisons de riz pakistanaï, de 15.000 tonnes chacune devront être livrées au port de Toamasina avant la fin de l'année. (Les Nouvelles 16/12/04)

Nouvel arrivage de riz, 8705 tonnes après les 13750 : de quoi réduire les queues ! 8700 tonnes de riz viennent de débarquer à Toamasina en complément du lot des 13750 tonnes de riz thaïlandais arrivés jeudi dernier. A présent, 22 % de la cargaison attendue, soit 31.150 tonnes sur les 100 000 tonnes ont été livrées par ces fournisseurs d'Asie du sud-est. Et la livraison se poursuivra jusqu'en mars 2005. Magro a raflé le gros lot avec 3175 tonnes vendredi dernier et 7225 tonnes sur les 8705 tonnes hier. Ayant acheté 1026 Fmg hors taxe le kilo, les opérateurs privés s'attribueront la distribution en aval des marchandises, l'Etat s'étant occupé des démarches de négociation des prix. L'appui à la livraison sera également maintenu. La distribution du don de riz permettra de maintenir le prix au marché à 3500 Fmg. Etant donné qu'aucune mesure de détaxation ne sera prise, les coûts occasionnés seront compensés par la vente d'un don de la Thaïlande réservé par le MICDSP au début des négociations. En d'autres termes, l'Etat aura à commercialiser 18.000 tonnes de riz en guise d'amortissement. (Les Nouvelles 21/12/04)

Riz à 3 500 Francs : « Jusqu'aux plus petites communes ». Le ministre du Commerce a fourni de fermes assurances quant à la diffusion équitable du riz à 3 500 francs. Cette denrée est actuellement convoyée vers les plus petites communes, a-t-il notamment déclaré. Il a par ailleurs signalé le fait qu'une cargaison de riz importé de 13 000 tonnes est actuellement débarquée au port de Toamasina pour renforcer le stock, alors que la précédente livraison n'est pas encore épuisée. Le ministre a profité de la circonstance pour réitérer sa thèse de toujours sur la hausse actuelle du prix du riz : le fait, selon lui, est dû aux agissements des spéculateurs. Une version contestée par les sénateurs dont la majorité estime que la tendance est due aux « maladroites » du gouvernement. (La Gazette 17/12/04)

Absence de routes : vecteur d'inflation. La part de riz gouvernemental pour Morombe n'est pas encore arrivée à destination. Et pour cause, l'enclavement de la région. Actuellement, les véhicules couvrent les 284 kilomètres séparant Morombe à Toliary en l'espace de 18 heures. Face à cette situation, l'inflation commence à devenir insupportable. Rien que pour le riz, les habitants de Morombe sont obligés de se plier aux bons vouloirs des commerçants locaux. Ainsi, l'absence de

routes et l'indifférence de la vice-Primature à l'égard de cette portion ont fortement pénalisé les habitants. Et pour preuve, l'indisponibilité du riz à 3 500 Fmg. Encore, contrairement aux autres régions enclavées, Morombe a le malheur de ne pas disposer de production rizicole suffisante pour affronter les crises. Résultat, tout en étant abandonnée par un Etat impuissant, ils sont en permanence à la merci des spéculateurs. (La Gazette 14/12/04)

Riz gouvernemental : tout pour la capitale. Tout a été fait pour éradiquer la crise du riz dans la capitale : mobilisation de la présidence, déploiement des militaires placés sous les ordres des dirigeants de Magro. En une semaine, l'on a pu assister à une véritable opération de charme sous couvert d'une démonstration de force. Néanmoins, les lamentations des élus et des responsables dans les autres régions n'ont pas été entendus. Pour l'heure, les Tananariviens sont les seuls à être submergés par le riz à 3 500 Fmg. Les « heureux élus » d'Antananarivo ne resteront pas sur leur faim durant les fêtes. Malheureusement, ce n'est pas encore le cas pour tous les Malgaches. La quête du riz ne sera pas de tout repos pour bon nombre d'entre eux. Les unités de contrôle de Magro n'ont pas réussi à surveiller tous les points de vente. De plus, ce fait démontre largement qu'on a délibérément créé l'illusion de l'abondance à Antananarivo afin de cacher la misère endurée un peu partout dans l'Ile. Encore est-il qu'on attend encore la venue de la prochaine cargaison thaïlandaise dont l'arrivée a été promise dans le courant de la mi-décembre. A cette allure, l'approvisionnement risque de connaître d'énormes irrégularités et l'arrivée de la période cyclonique ne va certainement pas arranger la situation. (La Gazette 17/12/04)

Riz à 3 500 francs : on en voit partout ! Quand le régime a du mérite, il faut le dire. Ainsi, son pari de diffuser partout le riz à 3 500 Fmg, il est en train de le gagner. Pour obtenir ce produit venu d'Inde, on n'a plus besoin de faire la queue : partout ce riz asiatique est rangé sur l'étal des épiciers, à côté des variétés locales qui coûtent deux fois plus cher. Ce riz importé a un air plutôt engageant mais avec un taux de brisure assez élevé. Les gens, en tout cas, achètent volontiers ce riz d'accès facile et ne se plaignent pas de son goût. Pour en arriver à cette situation, il a fallu au gouvernement faire un gros effort d'acheminement par camion, à partir du port de Toamasina d'abord, puis à partir du point d'éclatement que sont les entrepôts de Magro à Antananarivo. Lors du week-end d'ailleurs, on a beaucoup vu ces files de camions militaires chargés de riz. Premier hic : bien que présent partout, ce riz à 3 500 n'a pas encore réussi à faire baisser le prix des variétés locales beaucoup plus appréciées de la population. Deuxième hic : ce riz est encore inégalement réparti sur le territoire et des zones se plaignent d'être écartées de la distribution. (La Gazette 20/12/04)

Selon « Témoignages de La Réunion » : le prix du riz fait toujours des mécontents. L'aggravation de la sous-alimentation, due à la pénurie de riz, a fait récemment des morts dans la Grande Ile. Malgré l'implication du gouvernement, le kilo de riz reste hors de prix et la grogne sociale persiste. Dans ce contexte, le remaniement ministériel n'a suscité que peu de réactions. Au cours de la première quinzaine de ce mois de décembre, différents événements se sont produits dans la Grande Île. En dépit du silence observé par les médias étrangers, ces événements peuvent être interprétés comme des signes, encore discrets, des mutations qui agitent le pays et dont l'issue reste encore imprévisible. Le premier événement signalé fut sans conteste le remaniement ministériel décidé par le président Ravalomanana, qui a concerné trois départements : l'information et la communication, le secrétariat d'État à la décentralisation, le ministère de l'Énergie et des Mines. Toutefois, ces changements n'ont pas fait l'objet de commentaires au sein de l'opinion, qui s'attendait plutôt à des mesures draconiennes, dans des domaines intéressant directement le plus grand nombre : le commerce et le ravitaillement, l'agriculture, l'économie. En effet, c'est la pénurie du riz qui préoccupe les élus, les partis, les associations, et les simples citoyens. Pour des raisons inexplicables (ou involontairement occultées), le prix du riz local connaît jusqu'à présent une hausse vertigineuse. Conséquence de cette pénurie : l'aggravation de la sous-alimentation déjà sévère générée par le coût de la vie. Selon les services du Bureau municipal d'hygiène de la capitale, il y a peu, trois à cinq cadavres de personnes mortes d'inanition

étaient ramassés au hasard des rues. Certains se demandent : qu'en est-il de la suivie des enfants, des vieillards, dans les quartiers urbains et défavorisés, et dans les lointaines campagnes ou n'existe pas un tel service ?

Le gouvernement décidait alors d'importer un premier lot de 19.000 tonnes de riz du Pakistan, dont la distribution serait confiée aux Fokontany (Collectivités de quartiers). Le remède a fait plus de mal que de bien. On assistait à des malversations : le riz importé mélangé à du riz local étant vendu à prix d'or, des trafics en tous genres virent le jour. Des files d'attente interminables se formaient devant les bureaux des Fokontany. À Antsirabe, des consommateurs en colère ont manifesté et se sont rendus dans le magasin de Magro (la société de distribution créée par le président) pour contrôler les stocks de riz. À Majunga, une manifestation spontanée de consommateurs affamés a déclenché l'ire des forces de l'ordre, qui ont arrêté trois meneurs. À Tuléar, une association des consommateurs affamés voit également le jour. Par ailleurs, une grève d'avertissement de 48 heures des pour l'amélioration de leurs salaires faisait suite à un mouvement de grève des personnels de la JIRAMA (service de l'eau et de l'électricité) et inquiets des implications sur leurs emplois, du contrat de gérance confié par l'État à des sociétés étrangères. Face à la tension grandissante, la présidence de la République décidait de s'impliquer dans la filière riz, de l'importation à la distribution. Des opérateurs ont été choisis, au premier rang desquels figure la société Magro et quelques autres, créées pour la circonstance, par les hommes au pouvoir, écartant du circuit les opérateurs ayant acquis une certaine expérience dans ce domaine. Le gouvernement décidait en outre de fixer le prix maximum du riz à la consommation à 3.500 Fmg. Par ailleurs, il était annoncé officiellement que du riz importé de Thaïlande, du Pakistan, de l'Inde, pour un total de 100.000 tonnes, était attendu jusqu'en avril 2005, pour la période de soudure. Certes, les files d'attente ont diminué, mais la grogne persiste, car les consommateurs affirment que ce riz, à 3.500 Fmg, est au-dessus de leurs moyens : contrairement aux annonces officielles, le prix du riz local n'a pas baissé. On s'interroge aussi sur la capacité des responsables à assurer de manière équitable le ravitaillement des populations dans toutes les provinces. (La Gazette 24/12/04)

La vulgarisation du « Système de Riziculture Intensive » (SRI) : le SRI a été développé à Antsirabe dans les années 80 par le Père HENRI DE LAULANIE, puis diffusé par l'association malgache Tely Saina à partir de 1990 et enfin évalué par l'Institut international pour l'alimentation, l'agriculture et le développement de l'université de Cornell (CIIFAD). Ce système a permis au rendement de riz de passer d'environ 2T/ha à 5, 10 et même 15 T/ha, et sans l'utilisation d'intrants externes tels que des pesticides et des fertilisants inorganiques. Il permet une très importante économie de semences. Le SRI cherche à valoriser le potentiel génétique du riz en se démarquant de beaucoup de « règles » conventionnelles de culture (repiquage beaucoup plus précoce et moins « dense », gestion différente de l'inondation des parcelles,...). En fait le SRI défie la plupart des principes de base de la culture du riz irrigué, ce qui a rendu la plupart des spécialistes très sceptiques. Mais son efficacité est prouvée, y compris dans des pays comme la Chine, l'Indonésie, les Philippines, le Cambodge, le Népal... Les 22 pays qui ont adopté le SRI ont vu leur production atteindre facilement les 6 à 12 T/ha, et même 20 T/ha. Le Père DE LAULANIE pensait que cette technique permettrait à Madagascar d'être autosuffisant en 1990... Or actuellement, même les importations massives de riz ne semblent pas pouvoir couvrir les besoins des 16 millions de malgaches qui consomment 300 grammes de riz par habitant et par jour (1^{er} rang mondial). La FAO s'intéresse donc de très près à la vulgarisation du SRI, en liaison avec l'association malgache Tely Saina ; les Rotariens ont discuté le 29 novembre à Antananarivo des motifs qui bloquent l'adoption de cette technique par les paysans malgaches et des moyens d'y remédier (cette méthode n'est pratiquée que par 20000 agriculteurs). Des Clubs français du Rotary appuient cette démarche et soutiennent l'association Tely Saina. Il en est de même pour les étudiants en journalisme de l'université d'Antananarivo. (Madagascar Magazine n°36 décembre 04)

Message de Noël du cardinal ARMAND RAZAFINDRATANDRA : le message diffusé par le cardinal s'apparente à une interpellation à tous les citoyens. Il s'est demandé si les Malgaches ont vraiment envie de se développer. Il s'est posé la question en prenant l'exemple du système de riziculture intensive (« vary maro anaka ») qui a été prouvé comme un moyen efficace de relever la production rizicole, mais que peu ou prou de Malgaches adoptent. Ce système, faut-il le rappeler, a été promu par un jésuite, le Père HENRI DE LAULANIE. (La Gazette 27/12/04)

Du riz "RATSIRAKA" à 2500 Fmg pour Toamasina. « C'est confirmé ! Une cargaison de riz arrivera au port vers le début de janvier et qui sera vendu à 2500 Fmg/kg ». C'est la déclaration du député MASO JOSE MICHEL, après avoir participé à une visite officielle d'une délégation parlementaire en France. Ce député élu à Toamasina, faisant partie des TTS (Toamasina Tonga Saina), affirme avoir rencontré l'ex-président RATSIRAKA, qui pense envoyer une cargaison de riz pour soulager la crise et la souffrance de la population. Le maire de la ville de Toamasina, ROLAND RATSIRAKA, a également confirmé cette déclaration dans un discours à l'occasion de Noël. Ce dernier a même déclaré que si la distribution effectuée par les membres de TTS se déroule dans les normes, le prix de riz sera fixé à 2000 Fmg. Ce qui défie toute concurrence, étant donné que le prix actuel du riz « présidentiel » est à 3500 Fmg/kg. (Les Nouvelles 28/12/04)

Riz - séisme : l'approvisionnement thaïlandais est maintenu. Malgré les dégâts humanitaires causés par le séisme asiatique en Thaïlande et dans les pays environnants, le ministère de l'Industrialisation du Commerce et du Développement du Secteur Privé a rassuré que l'approvisionnement en riz de la Grande Ile via ce pays ne sera pas perturbé. En effet, vu l'intensité du désastre en Thaïlande, il est fort probable que ce pays aura besoin d'une aide alimentaire importante. Or la cargaison de riz pour Madagascar est déjà réservée et s'il y a des soucis à se faire, ce sera au niveau des bateaux à affréter. Au lendemain de la catastrophe, les responsables malgaches ont contacté le fournisseur thaïlandais et ce dernier a confirmé que le volume promis est maintenu. En tout cas, la prochaine cargaison en provenance de Thaïlande est attendue pour le mois de janvier. (La Gazette 29/12/04)

Importation de riz : des sociétés menées en bateau. L'importation de riz marque encore cette fin d'année. Les échos de bavures du gouvernement dans l'achat de riz thaïlandais restent d'actualité. La Lettre de l'Océan Indien révèle la parole non respectée de l'Etat. Prenant le cas de « Ramanandraibe Export », une des sociétés devant réceptionner du riz de Thaïlande à la demande du gouvernement, LOI signale : « Depuis des semaines, « Ramanandraibe Export » négocie avec les autorités un quota sur cette cargaison de riz importé afin de commercialiser cette denrée dans le Nord du pays. C'est MARCEL RAMANANDRAIBE (...) qui a demandé à sa nièce directrice générale de sa société, d'acquiescer 12.000 tonnes de riz importées sur la base d'un accord verbal du ministre de l'Industrialisation et du Commerce, OLIVIER SAHOBISOA ANDRIANARISON, selon lequel les firmes importatrices seraient exonérées de taxes douanières pour ces importations. L'Etat n'aurait pas tenu cette promesse et mettrait la société en difficulté. Le directeur des douanes, GERARD RAMIHONE a affirmé que l'institution de cette taxe n'était pas de son ressort. Du coup, la société « Ramanandraibe Export » devra s'acquiescer de près de 15 milliards Fmg auprès des douanes pour récupérer son riz. Un tel acte pénalise les sociétés et suscite un tollé général chez les opérateurs. Le prix à 2 500 Fmg par kilo, promis par le maire de Toamasina est à cet égard un avertissement. Devant ce « bluff », « Ramanandraibe Export » a failli se retirer, mais a tout de même accepté pour des raisons humanitaires et ensuite parce que ses dirigeants ont bénéficié, après différentes tractations, d'un paiement échelonné de taxes. Bien qu'elle ne soit pas totalement lésée, la société Ramanandraibe Export n'est pas au bout de ses peines. Le pouvoir a, en tout cas, promis aux sociétés impliquées dans l'importation de riz thaïlandais la commercialisation des dons. Ce qui pourra récompenser en quelque sorte leurs dépenses en droits et taxes. Mais, jusqu'ici, on ne sait ni la quantité de ces dotations, ni la date de leur arrivée. On cite une éventuelle aide en riz de l'Italie et du Pakistan. On se demande pourquoi le ministre de l'Industrialisation et du Commerce a lancé cette promesse, sachant qu'une

telle exemption avait déjà été rejetée par les bailleurs de fonds. Surtout qu'en début de l'année, beaucoup de professionnels de la filière ont fait l'objet de redressement fiscal. Ce qui a fait que les importateurs se sont rétractés. (La Gazette 31/12/04)

Des sous produits OGM sur les marchés locaux : sous d'autres cieux, le débat sur les organismes génétiquement modifiés (OGM) est toujours très animé. L'enjeu, surtout économique, est de taille. Dans le domaine de l'agriculture, par exemple, la production en masse générée par l'utilisation des OGM, suscite des craintes quant à l'avenir des paysans pratiquant les cultures naturelles. A Madagascar, aucune campagne de communication, ni de sensibilisation sur les inconvénients et les avantages de l'organisme transgénique n'a été réellement engagée. Et ce, bien que le pays ait adhéré à la convention sur la biosécurité en 1992. Cependant, un cadre national de biosécurité, définissant la mise en place de l'ensemble des mécanismes juridiques, techniques et administratifs pour veiller à l'utilisation en toute sécurité de la biotechnologie moderne, y comprise la production d'OGM, a été récemment établi. Il s'agit de permettre à Madagascar de ratifier la Convention sur la prévention des risques biotechnologiques, notamment sur la santé et l'environnement. La majorité des consommateurs, des agriculteurs et des éleveurs malgaches ignorent ce qu'est l'OGM. Un document sur l'OGM indique qu'« Il y a quelques années, des semences de maïs transgénique à haut rendement de l'ordre de 10 tonnes à l'ha, ont été introduites à Madagascar. Mais faute de sensibilisation et de communication adéquates, ce maïs transgénique n'a pas reçu l'adhésion des paysans qui préfèrent toujours le traditionnel maïs donnant bon an mal an 3 tonnes à l'hectare au maximum. Il en est de même de la variété pluviale de riz Fofifa 62 sélectionnée par le CIRAD qui a donné un rendement de 3 tonnes/ha à 1500 m d'altitude, alors que la culture du riz était auparavant impossible au-dessus de 1200 m d'altitude ». Concernant la consommation, JEAN-JACQUES RAKOTOMALALA, docteur en génétique des plantes, estime qu'« il y a de fortes probabilités que des sous produits OGM soient déjà proposés sur les marchés locaux. Il s'agit, entre autres, des articles dérivés du soja (comme le lait, la farine), du coton, du maïs et du riz ». C'est dire qu'à leur insu, les consommateurs ont déjà pris des produits transgéniques. En effet, aucun article sur les marchés locaux ne porte l'indication OGM, qui est difficile à discerner, par son aspect extérieur, ou par son goût, par rapport à un produit naturel. Malgré ses avantages, l'OGM est une technique qui présente des inconvénients, notamment la perte d'emplois, qui peuvent fragiliser sérieusement les économies locales. Toutefois, la vulgarisation des aliments à organismes transgéniques est actuellement envisagée pour contribuer à la réduction de la faim et de l'insuffisance alimentaire, qui frappent la majorité des populations dans les pays en développement. (Midi 17/12/04)

Pain : une belle guerre des prix en perspective. En prévision de la détaxation des importations de blé à partir du 1er janvier, la boulangerie industrielle Mouf'Rey, appartenant au groupe Prey au même titre que Kobama, s'est détachée du lot en baissant le prix de sa baguette à 1.000 Fmg. A en croire les responsables de cette boulangerie, la stabilité relative du Fmg aurait joué en faveur de cette initiative baissière. Avec ses 70% de part de marché, Mouf'Rey vient de donner une sérieuse raclée à ses concurrents de la capitale. A noter qu'elle vend jusqu'à 200.000 baguettes par jour par le truchement de 6.000 épiceries. La réplique de ses concurrents ne s'est pas fait attendre. AMEDEE RAMALASON, président de l'ABP (Association des boulangers professionnels), met illico les points sur les i : « Cette décision, prise délibérément par Mouf'Rey, n'engage en rien l'ABP bien qu'elle en soit membre à part entière ». N'en déplaise aux milliers de consommateurs tananariviens, les autres membres de l'APB ont convenu de « maintenir le prix à 1.500 Fmg tant que le coût du sac de farine de 50 kg stagne autour de 330.000 Fmg » note AMEDEE RAMALASON. (Les Nouvelles 20/12/04)

Noël sans viande ! Du riz, il y en aura pour Noël. Et qu'importe si la situation n'a pu être améliorée sans la « saisie » de la cargaison de 19 000 tonnes, importée par un Karana pas très catholique, semble-t-il, mais sans lequel le « minoa fotsiny » de St Marc aurait perdu à jamais sa crédibilité. Et le régime avec. Ce riz-là, ce ne sera peut-être pas tout le monde qui va

le consommer à Noël. Des journalistes, descendus à Antsirabe ont été sidérés par les queues inimaginables devant les épiceries distributrices du riz à 3 500 Fmg à Ambatolampy et l'absence de la « manne gouvernementale » dans les gros bourgs longeant la nationale. A quelques dizaines de kilomètres de la capitale qui est, à ne pas en douter, le premier souci politique du régime, la situation est ainsi. On imagine les difficultés vécues dans les contrées lointaines où il n'y a vraiment pas de pénurie mais où le riz s'achète non pas au prix fort mais au prix d'or. Il n'y a cependant pas que le riz : il y a aussi la viande qui malheureusement, devient chaque jour hors de portée. Pour Antsirabe en particulier, c'est la viande tout court qui risque de disparaître à cause de ce que les bouchers de la ville appellent harcèlement des autorités locales, 11 d'entre eux ayant été écroués ces derniers jours. [Un arrêté municipal stipule qu'il est formellement interdit de transporter de la viande dans un pousse-pousse ou une charrette]. Pour le reste du pays, c'est le poulet qui pourrait ne plus exister. Le prix du riz étant, ceux de l'alimentation animale (provende, maïs, manioc) ont aussi décuplé. Résultat : nombre de fermes ont fermé, et les prix du poulet de chair se sont envolés pour frôler la barre des 30 000 Fmg le kilo. Le peuple ne peut donc se permettre, rien de plus, que le riz pour Noël et le Nouvel An. Bref, le riz promis par le chef de l'Etat sera là pour l'anniversaire de Jésus. Mais le sourire est loin de se dessiner sur le visage du Malgache en cette période de fête. C'est dans la tristesse que les fêtes vont se dérouler. (La Gazette 21/12/04)

Noël et Nouvel An : silence, on fête... Apaisement de l'esprit et paix de l'âme chez la population qui parvient à la trêve de Noël dans un état d'épuisement avancé. C'est que la traversée de 2004, année longue et chaotique, a été particulièrement éprouvante. Le public passera la ligne d'arrivée à genoux, et quand il jettera un coup d'oeil en arrière, il ne retiendra de la traversée que les points sombres. L'année, en effet, a été rythmée par des événements qui ont consterné et qui ont contribué à l'abattement général : « manifs » des réservistes, passages des cyclones, chute accélérée du Fmg, hausse vigoureuse des prix du carburant, pénurie de riz, puis envol de son prix, valse des étiquettes des produits courants, limogeages contestés de hauts responsables, grogne et explosions de grenades, défilés et arrestations... Au bout de l'année, le seuil de saturation est dépassé, et les gens aspirent à la quiétude et au silence. La population en a ras-le-bol du bla-bla politique et économique qui n'a apporté que déboires et désillusions. La trêve de Noël maintenant doit être complète, avec une cessation totale des propos politiques belliqueux et des hostilités partisans. (La Gazette 24/12/04)

Semaine de l'allaitement maternel : 70 centres de santé, dans les 6 provinces, arborent le label de HAB ou "Hôpitaux Amis des Bébé". Parce qu'ils ont mis en exergue, dans leurs services de Maternité, la politique gouvernementale : la maman allaite au sein son bébé dès la première demi-heure après l'accouchement. Et ce, à chaque demande de l'enfant. Et puis, parce que la maman a suivi les instructions d'allaiter exclusivement le bébé au sein jusqu'à son sixième mois. Puis vint le tour des entreprises, ou LTAB - Lieu de travail Ami des Bébé. Chaque entreprise, surtout en zones franches, réserve un local pour les mamans allaitantes. Chaque maman a droit à une heure pour allaiter, répartie suivant les besoins du bébé, dans l'enceinte de son lieu de travail. Selon l'EDS en 1997, 48% des malgaches ont pratiqué l'allaitement maternel exclusif (AME). Ce chiffre est monté à 67% en 2003. L'AME est une des facettes de la lutte contre la malnutrition et de la mortalité infantile. (Tribune 07/12/04)

Exportations, commerce extérieur

La pomme de terre « Spunta » rate son entrée sur le marché mauricien : pouvoir pénétrer le marché mauricien est une chose. Arriver à honorer les commandes à la mesure du quota d'exportation accordé en est une autre. Le « Spunta » a raté sa première entrée sur le marché mauricien. Le bilan est catastrophique. En réponse au premier quota de 500 T. offert cette année à Madagascar lors du passage du premier ministre mauricien, la première cargaison -

la seule d'ailleurs - a été envoyée à Maurice en juillet. De cet envoi, seules 9 T. ont été jugées recevables, conformes aux normes mauriciennes, le reste ayant été rejeté, « retourné à l'expéditeur ». Et comme on pourrait facilement l'imaginer, le discrédit n'est pas seulement jeté sur l'exportateur de la cargaison, Madagascar ayant prétendu pouvoir produire jusqu'à 30.000 T. de pommes de terre tout venant. VOAHANGY ARIJAONA, directeur du développement du partenariat au sein du Maep (Ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche), impute cet échec à plusieurs facteurs. Selon elle, le « Spunta » est encore une variété très peu cultivée dans l'île. L'insuffisance des engrais et fertilisants sur le marché, provoquée par certains spéculateurs, explique en partie leur coût élevé, tournant actuellement autour de 6.000 Fmg le kilo. Ajoutée à cela l'absence d'infrastructures de stockage et de conditionnement. Sans compter le fait que les paysans producteurs en contact avec l'exportateur en question étaient faiblement instruits sur les exigences mauriciennes. En matière de normes et qualité, les consommateurs mauriciens sont des plus exigeants. Autant que le riz pour les Malgaches, cette fécula constitue pour eux un aliment stratégique, importé essentiellement d'Inde et d'Australie. En dépit de ce fiasco, le comité malgache de coordination et de suivi de la coopération Maurice-Madagascar a encore tenté de renégocier le quota malgache. L'issue est inespérée : Maurice a décidé de relever le quota de Madagascar à 1.500 T. pour la prochaine campagne, « de crainte d'une éventuelle pénurie », a-t-on indiqué du côté mauricien. (Les Nouvelles 14/12/04)

Ressources halieutiques : une meilleure gestion s'impose. Madagascar possède une superficie considérable de plateaux continentaux (117 000 km²) et une superficie totale de ZEE de 1 023 000 km². Et selon les données de la Revue du Secteur Rural et Environnemental, un document de la Banque Mondiale, les eaux de l'Océan indien tropical sont relativement non productives à l'exception de certaines zones de remontée d'eau telles que l'on en trouve une autour de l'île de Juan de Nova. Les pêcheries hauturières de thon et de marlin opérées par des flottes étrangères à des niveaux durables, ou au-delà de ceux-ci, et les requins océaniques ont été décimées par la pêche à la ligne de fond. Les pêcheries hauturières de l'Océan indien de l'Ouest font toutes l'objet d'une pêche illégale massive par des bateaux asiatiques. Les mers du plateau continental de Madagascar sont peu connues mais elles renferment de précieuses ressources telles que la crevette hauturière, les poissons nobles et les requins. Cependant, ces ressources sont surtout vulnérables à la surexploitation et aux impacts du chalutage, et ont besoin d'une meilleure gestion. (La Gazette 14/12/04)

L'avenir du textile malgache préoccupe la Chambre de Commerce. Le démantèlement de l'accord multifibre préoccupe les Malgaches. L'expiration de l'Accord de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur les textiles et les vêtements (ATV), en effet, pose problème. Madagascar a formulé une requête auprès de l'OMC pour l'organisation d'un atelier national sur les textiles et les vêtements. L'atelier débutera ce jour à la Chambre de Commerce. Le démantèlement des quotas aura bien lieu début 2005. Il faudra se préparer en conséquence, surtout que l'Union européenne et les États-Unis, nos principaux marchés, ont annoncé une réduction graduelle de leurs tarifs douaniers. Ainsi, à partir du 1er janvier 2005, les produits textiles asiatiques pourront inonder le marché européen. Les articles textiles et vestimentaires en provenance du Bangladesh, du Pakistan, de la Thaïlande et surtout de la Chine risquent de concurrencer fortement, voire même provoquer la faillite de ceux des pays africains. Actuellement, même avec l'imposition de quotas et de tarifs douaniers, les grands pays comme la Chine ont pu accroître de façon substantielle leurs exportations vers les États-Unis. En décidant de rejoindre l'OMC, Pékin a signé de façon spectaculaire son entrée dans le club des grandes puissances. La date du 1er janvier marquera donc la fin de la limitation des quotas d'exportation. On s'attend à ce que la Chine inonde le marché mondial, ce grand pays qui est déjà le premier exportateur mondial d'articles d'habillement avec 28% du marché mondial en 2003 contre 19% seulement en 1995. Le textile malgache vient de sortir d'une crise sans précédent. L'année 2002 a été une période charnière de notre économie. Néanmoins, l'industrie textile a enregistré un taux de croissance de 19,9 % en 2003 contre - 25,7 % en 2002. C'est une amorce de la reprise de la production textile. Les

entreprises franches textiles emploient environ 90.000 personnes à travers l'île dans 119 sites. La place de ce secteur dans la vie économique et sociale donne une dimension effrayante à l'anticipation des opérateurs. Il n'y a aucune possibilité que l'Accord multifibre, qui a jusqu'ici servi les intérêts malgaches, soit étendu après 2004. C'est au niveau de la rapidité de l'enregistrement des commandes et du respect des délais de livraison ainsi que de la réduction des coûts de production que nous pourrions faire face à nos redoutables concurrents. Madagascar doit trouver les stratégies appropriées pour protéger certains de ses acquis. (L'Express 15/12/04)

Entreprises franches textiles : la Chine est-elle vraiment à l'aube de sa domination mondiale sur le textile ? Selon les chiffres à fin 2003, la Chine détiendrait entre 30 à 40% des exportations mondiales de vêtement. Si rien n'est fait, sa part de marché passera à 75%. Si des mesures sont prises pour freiner cette hégémonie, les exportations textiles chinoises représenteront de toutes façons au moins 47% des exportations mondiales. Dans ce contexte, les entreprises franches textiles de Madagascar qui font du « moyenne gamme » sont condamnées. Seules ont un avenir les PME qui se spécialiseront dans le haut de gamme. Mais on parlera plutôt d'ateliers, avec une cinquantaine d'employés, que d'usines avec les gros bataillons de 1000-2000 personnes que nous connaissons aujourd'hui. Aujourd'hui, 85 000 salariés travaillent dans les entreprises franches textiles. Combien seront-ils demain ? Il ne faut pas se faire d'illusion, ça va faire mal. Il ne restera que les miettes. Mais cette reconversion sauvegardera au moins l'entrée de devises car les ateliers auront une forte valeur ajoutée. Les gouvernements successifs ont toujours compté sur les entreprises franches pour donner du travail, surtout à Antananarivo... Cette fois-ci, la crise n'est pas politique ni locale. Elle est économique et mondiale. Madagascar, sur le marché mondial du textile, est trop faible pour influencer les tendances de fond. La sagesse consiste soit à se retirer soit à se diriger vite sur les « miettes » ou les failles. Les accords préférentiels « AGOA » avec les Etats-Unis et « Cotonou » avec l'Union Européenne ne protégeront pas Madagascar, ça va peut-être retarder l'effondrement de la grosse cavalerie, mais c'est tout. (L'Express 28/12/04)

Forum des entrepreneurs : l'AGOA, adoptée en 2000, permet aux pays d'Afrique subsaharienne de bénéficier d'une exonération de droits de douane pour de nombreux produits exportés sur le marché américain dont les vêtements et textiles. Pour en bénéficier, les vêtements et textiles exportés doivent être fabriqués à partir de filés ou d'étoffes originaires des Etats-Unis ou d'Afrique. Cependant, une règle spéciale de l'AGOA permet pour certains pays, dont Madagascar, l'exportation vers les Etats-Unis en franchise de droits de douane de produits de confection fabriqués à partir d'étoffes originaires de pays tiers (autres qu'africains et américain). L'adoption de l'AGOA III, est intervenue en juillet 2004. Elle prolonge le régime préférentiel de l'AGOA jusqu'en 2015, ainsi que la dérogation accordée aux pays africains pour l'importation de matières premières de pays tiers. Cette dérogation qui devait s'achever en septembre 2004 est prolongée jusqu'en 2008. Madagascar a exporté vers les Etats-Unis dès le début de l'AGOA et fut le deuxième fournisseur d'articles textiles parmi les pays couverts par l'accord durant les deux premières années. La crise de 2002 a fait chuté les exportations. Mais Madagascar a retrouvé depuis fin 2003 sa place de 2ème fournisseur des Etats-Unis. Ses exportations en 2003 ont dépassé leur niveau de 2001 et les résultats du premier semestre 2004 confirment cette croissance. L'accord de Cotonou signé en juin 2000 entre l'UE et les pays ACP est beaucoup moins médiatisé que l'AGOA, mais un certain nombre de dispositions en matière de textiles et de vêtements sont au moins aussi favorables. Cet accord entraîne un libre accès (zéro droit, zéro quotas) pour tous les textiles et pour tous les pays ACP (Afrique-Caraïbe, Pacifique). En outre, depuis 2002, Madagascar bénéficie en tant que PMA (pays les moins avancés) de l'initiative « Tous Sauf les Armes » (TSA) qui assure le libre accès des produits au marché européen. Les Accords de Partenariat Economiques (APE), nouvelle forme du partenariat UE/ACP favorisant une approche régionale, sont en cours de négociation. Ils remplaceront à partir de 2008 l'accord de Cotonou. Les vêtements et accessoires du vêtement occupent le premier poste à l'exportation de Madagascar vers l'Union Européenne, devançant légèrement les produits de la pêche. Les exportations textiles vers l'Union Européenne ont repris en 2003 mais sans atteindre leur niveau de 2001. Les

exportations des 5 premiers mois de 2004 enregistrent cependant une hausse de 48% par rapport à la même période de 2003, ce qui laisse augurer une forte hausse des exportations pour l'année 2004. Le démantèlement des accords multifibres ne remet pas en cause ces deux accords privilégiés. Un pays comme la Chine continuera de payer des droits de douane pour ses exportations. La question est de savoir si le prix d'un produit textile chinois, même taxé à l'exportation, est moins cher qu'un produit textile malgache exempt de droits... (L'Express 28/12/04)

Les exportations de viande de boeuf connaissent un regain de vitalité. A Madagascar, on n'a pas encore de vaches folles mais des zébus maigres. L'espoir renaît. Celui d'exporter à nouveau de la viande de boeuf sur le marché européen. Deux signes prometteurs attestent de cette possible reprise des exportations. Des réunions se succèdent au ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, sur le zonage de l'élevage de zébu. "Le zonage est un procédé de rechange, si l'on peut dire, à la levée d'un embargo sanitaire sur un pays. Il s'agit d'une délimitation des zones d'élevage placées sous un régime strict de contrôle en matière de traçabilité et sanitaire. Seules les viandes provenant de ces aires d'élevage sont admises à l'exportation", nous confie un spécialiste. Ces concertations au ministère se déroulent au moment où des représentants d'une entreprise française opérant dans la viande congelée séjournent au pays. Des indiscretions sur ce déplacement affirment "que cette entreprise française aurait émis le souhait de s'approvisionner à partir de Madagascar. Elle aurait même l'intention d'installer une chaîne d'abattage, un atelier de désossage, de découpe et de congélation". Autour de ce voyage de prospection, des chiffres auraient été avancés. "Les milieux concernés avancent une production annuelle de 3 000 tonnes de viande désossée, 6 000 tonnes de carcasse, tout cela à partir de 30 000 têtes de bovins". De tout temps, les zébus ont toujours été une richesse nationale. Pour le moment, seul les "dahalo" en col blanc l'exploitent à fond(s). (L'Express 16/12/04)

Vanille - stocks en péril : la "fièvre de la vanille" ne risque pas de se renouveler de sitôt. La filière vanille est au plus mal. Des tonnes de gousses préparées sont stockées dans des conditions très précaires. Après la baisse spectaculaire du prix l'année dernière, les paysans ont choisi de garder une grande partie de leur production en attendant une nouvelle hausse. Environ 3/4 de la production totale sont ainsi stockés. Faisant la sourde oreille, ces paysans refusent d'écouter tous les arguments sur les causes de cette baisse, ignorant ainsi la situation dans laquelle se trouve actuellement la filière vanille à Madagascar. Rappelons que depuis l'an 2000, le prix du kilo de vanille a été multiplié par dix ou plus. En 2003, il a atteint les 500 dollars. Une situation qui a bouleversé l'économie de toutes ces régions productrices de vanille. Les paysans ont compris la valeur qu'attachent les "Vazaha" à ce produit qui pousse presque à l'état sauvage dans leur forêt. On ne peut alors que comprendre leur désarroi quand le prix a chuté jusqu'à 50 dollars cette année. Au niveau mondial, la situation est loin d'offrir une meilleure perspective. Encouragés par la hausse du cours mondial, de nouveaux pays se sont lancés sur le marché. L'Indonésie, les Comores et l'Ouganda ont décidé d'augmenter leur production de vanille. L'Inde, avec ses progrès scientifique, constitue la vraie menace. "Madagascar ne fait plus le prix", a déclaré un négociant français. Au niveau du marché, la concurrence avec la vanille synthétique est en train de se faire sentir. Avec 20 000 tonnes de consommation mondiale, la part de la vanille naturelle était d'environ 2000 tonnes en 2002. En 2003, elle n'était plus que 1800 tonnes. L'arrivée de Coca Vanille et de Pepsi Vanille n'a pas suffi à doper le marché. Les planteurs, opérateurs et exportateurs nationaux craignent aussi que Madagascar ait du mal à faire face à la concurrence. Les assises de la vanille en octobre dernier n'ont pas pu apporter de solutions concrètes. Les grands pays importateurs commencent à se tourner vers les pays africains. Le Japon est sur le point de signer un accord avec les Ougandais et les Américains qui consomment plus de 50% de la production mondiale risquent d'être conquis par la qualité scientifique de la vanille indienne. Madagascar est sur le point de perdre le monopole d'un produit qu'il a de meilleur à offrir au monde. (L'Express 23/12/04)

Vanille : des sociétés américaines se désistent. L'entreprise Ramanandraibe Export s'attache à convaincre son partenaire traditionnel américain, l'entreprise Zink and Triest Inc, d'acheter de la vanille malgache, selon la Lettre de l'Océan Indien. L'entreprise Ramanandraibe Export opère dans la vanille dans le Nord-Est et y est l'un des exportateurs les plus actifs. Zink and Triest Inc n'est qu'une société étrangère parmi de nombreuses autres qui ont mis une croix sur la vanille de l'île. On met ce désistement en masse sur le compte d'abord du prix trop élevé de la vanille malgache en 2003. Ensuite, sur des pratiques frauduleuses qui ont discrédité ces dernières années le produit malgache, notamment celle qui consiste à introduire des clous dans les gousses pour en augmenter le poids. Enfin, sur le boom aux Etats-Unis surtout d'une vanilline de synthèse non chimique dénommée « arôme naturel de vanille », extraite de la pulpe de betterave. Souhaitons en tout cas bonne chance à MARCEL RAMANANDRAIBE dans sa démarche, d'autant que son entreprise a déjà été lésée dans l'épisode du riz thaïlandais de 12 000 tonnes qui a subitement été taxé à l'entrée du port, contrairement aux promesses du gouvernement. (La Gazette 31/12/04)

Traitement du litchi : le soufre bientôt interdit ? Le traitement à l'anhydride sulfureux permet de prolonger, pendant plusieurs semaines, la durée de vie du litchi. Pourtant, malgré ces propriétés, le risque est grand de voir interdit l'usage du SO₂ pour conserver le raisin de table, d'après les professionnels européens. L'extension d'une telle décision au litchi serait fatale aux filières malgaches et sud-africaines puisque seul ce traitement permet aujourd'hui à ces pays d'exporter leur marchandise, dans de bonnes conditions, vers l'Europe. Un taux de 10 mg/kg dans la pulpe et de 250 mg/kg dans la coque est actuellement toléré, notamment en France. L'utilisation du SO₂ sur le raisin et le litchi doit maintenant être inscrite dans la législation européenne, sur les additifs alimentaires. (La Gazette 24/12/04)

Madagascar devient plus rassurant en passant de "D" à "C" sur la note de la Coface : pour la Coface, organisme français d'évaluation des risques liés aux exportations et aux investissements, Madagascar passe de la catégorie "D", la plus risquée, à "C" et devient ainsi désormais plus fréquentable pour les investisseurs étrangers. Concrètement, cela aura un effet sur le coût des assurances de risque de crédit à court terme. Autrement dit, les entreprises malgaches suscitent plus de confiance qu'auparavant, et les entrepreneurs étrangers encourent moins de risque en traitant avec Madagascar. Il est difficile de chiffrer l'impact que cette nouvelle notation peut avoir sur les transactions avec Madagascar. Mais c'est un beau cadeau de Noël mérité pour Madagascar. Avant 2002, année où est survenue une crise post-électorale conduisant Madagascar au marasme politique et économique, Madagascar pouvait se targuer de la note "B" auprès de la Coface, rappelle-t-on. (Xinhuanet 24/12/04)

Bailleurs de fonds, effacement de la dette, coopération

Un désendettement illusoire : selon les données fournies par le FMI lors du point d'achèvement, l'encours nominal de la dette extérieure malgache s'élevait fin 2003 en valeur nominale à 4843 millions de dollars (contre 4587 millions de dollars un an auparavant). Au 1er octobre 2004, la dette due aux créanciers du Club de Paris était estimée à 1572 millions de dollars. Cette situation considère déjà la première série d'allègements bilatéraux et multilatéraux engendrée par l'atteinte du point de décision le 7 mars 2001. Au point d'achèvement, le 21 octobre 2004, le FMI et la Banque mondiale accordent dans le cadre de l'Initiative IPPTE, des allègements non négligeables suivis le 16 novembre 2004 par un autre accord d'allègement de la part du Club de Paris. L'accord conclu ce 16 novembre entre Madagascar et le Club de Paris porte sur un allègement de 752 millions de dollars en valeur nominale (soit 292 millions de dollars en valeur nette actuelle (VAN) dans le cadre de l'IPPTE et 305 millions de dollars de dettes rééchelonnées. La plupart des pays membres du Club de Paris se sont en outre engagés pour des allègements additionnels à hauteur de 699 millions de dollars supplémentaires (soit 466 millions de dollars en VAN). Si ces promesses sont confirmées, comme l'a fait la France, la dette malgache à l'égard du Club de

Paris pourrait être réduite de 1552 à 121 millions de dollars en valeur nominale. Ce qui n'est déjà pas mal car les ressources dégagées dans le processus IPPTE en 2003 se sont élevées, selon le Secrétariat malgache à l'Ajustement structurel rapporté par le FISEMARE/CGT à 363 100 000 000 Fmg. En d'autres termes, il nous reste encore comme encours à honorer auprès du Club de Paris en valeur nette actuelle, pour l'année 2005, quelque 2519,1 millions de dollars. Les prochaines années aussi et de manière croissante. Madagascar demeure enchaîné par les dettes et le restera encore même en 2009-2010. Le FISEMARE/CGT avoue que la dette malgache, comme celle des autres pays pauvres et très endettés ne, va pas devenir « soutenable » comme on serait tenté de le penser. Les projections de la BM et du FMI sont, poursuit-on fantaisistes. Elles reposent sur des projections de taux de croissance (PIB et recettes d'exportation) en totale déconnexion avec la réalité. Ainsi, d'après le FISEMARE/CGT, le document d'analyse du cas malgache par le FMI et la BM table sur une croissance annuelle du PIB de 6,3% en moyenne sur la période 1999-2009 et de 6,4% en moyenne sur la période 2010-2019 alors que sur la période 1990-1999, la croissance n'a guère dépassé 1,8% en moyenne (source CNUCED). De même, les institutions financières internationales comptent sur une croissance annuelle des exportations de 8,4% entre 2000 et 2010 ; un optimisme démesuré qui ne serait fondé que sur le seuil autorisé de 150% pour le ratio stock de la dette/exportation mais qui ignore la réalité. (Tribune 31/12/04)

Le nouveau directeur du FID est déjà sur la corde raide : moins d'un an après sa nomination, le directeur général du fonds d'intervention pour le développement (FID), DAVID RAJAON ALISATA, est déjà dans une mauvaise passe. Plusieurs élus et chefs d'entreprises adjudicataires réclament son départ. Le FID, organisme public co-financé par l'Etat malgache et les bailleurs de fonds, dont la Banque Mondiale, a momentanément arrêté de payer ses fournisseurs d'avril à octobre 2004 en raison d'économies budgétaires décidées par le gouvernement. Mais l'application de cette décision a été sélective, car certains prestataires ont été payés, notamment des ONG dépendant des églises. De plus, dans certaines régions, des élus locaux ont poursuivi en justice des prestataires de services pour non-conformité des travaux financés par le FID. Or il se trouve que ces prestataires sont des ONG chrétiennes affiliées aux églises protestantes (dont MARC RAVALOMANANA est vice-président) ou catholique. Enfin, DAVID RAJAON n'arrive plus à suivre le rythme infernal imposé par le chef de l'Etat qui confie au FID l'exécution des innombrables projets-pilotes qu'il lance à tout vent. (Lettre de l'Océan Indien 16/11/04)

FID (Fonds d'Intervention pour le Développement) : 1071 sous-projets réalisés, 83,5 % de crédit décaissés. Depuis la mise en oeuvre du crédit FID IV-PDC en 2001, le FID a réalisé 1071 sous-projets. Le décaissement cumulé jusqu'en septembre 2004, est de 104 475 297 dollars soit 83,5% du montant initial alloué lequel est de 125 millions. A ceci s'ajoute le crédit supplémentaire de 50 millions de dollars prévus pour le programme Dégâts cycloniques. Le FID, en tant qu'agence d'exécution de l'Etat, contribue à la mise en oeuvre du DSRP. Il est très connu par la population, surtout en milieu rural, par ses réalisations (bornes fontaines publiques, écoles, réhabilitation de pistes et ruelles, amélioration des postes de santé, appui à la mise en oeuvre des Plans Communaux de Développement...) mais aussi par la pratique du HIMO. En effet, faire profiter les pauvres de ses investissements constitue l'un de ses objectifs. Le FID peut être classé parmi les projets qui ont beaucoup apporté pour lutter contre la pauvreté, grâce à l'augmentation des accès aux services de base. Sur le plan scolaire, on note une nette amélioration de la capacité d'accueil des écoles. Si en 2002, 301 salles de classes ont été construites, ce chiffre a atteint 2124 jusqu'en septembre 2004. Si 13 713 élèves ont été scolarisés en 2002, grâce aux infrastructures construites par FID, on est arrivé à 81 575 jusqu'en septembre 2004. Les inscriptions et le taux de scolarisation ont augmenté, plus de 70% en moyenne. Le taux de redoublement a diminué. Ceci est non seulement dû à l'amélioration en équipement et en qualité des équipements dans les écoles mais aussi à la baisse du taux d'absentéisme avec l'amélioration du bien être de la population. A l'exemple de l'augmentation de l'accès en eau potable et aux infrastructures d'assainissement tel que le nombre de bénéficiaires a évolué de 28 583 en 2002 à 127 574 jusqu'en septembre 2004. Ou encore de la diminution du temps pour chercher de l'eau passant de 60 mn auparavant à 4 ou 5mn pour les

localités ayant eu le sous-projet AEP (Accès à l'Eau potable). En outre, avec l'amélioration apportée aux postes de santé, le taux de fréquentation de ces postes a augmenté. Ainsi, on passe de 129 187 consultations en 2002 à 833 592 jusqu'en septembre 2004. Les mortalités infantiles ainsi que les maladies diarrhéiques ont ainsi diminué. En outre, des campagnes d'IEC thématiques ont pu être effectuées, à l'instar la prévention sur les MST et VIH/Sida. Avec la composante "Protection sociale" par système HIMO, la répartition des ressources favorise les plus pauvres. L'ensemble des ménages, toutes catégories confondues, a bénéficié des fonds sociaux dans le cadre de sous-projets de réhabilitations de ruelles ou pistes ou travaux relatifs en assainissement en milieu urbain et rural. En ce qui est des PCD, le FID a soutenu l'élaboration de 931 PCD depuis 2002. Avec la participation de la population au choix des investissements et par son appropriation des sous projets, 93,24% de ces sous projets ont été réalisés à travers les priorisations des PCD. Participation aux coûts des médicaments et services pour les CSB, taxes communales pour les places de marché, redevances pour les MPI, péages communaux pour les pistes de desserte, ... sont parmi les sources de fonds d'entretien de la communauté. Sans prétendre pouvoir satisfaire tous les besoins d'investissements des communautés pauvres, le FID propose de s'intégrer encore plus efficacement dans la stratégie de développement de l'Etat. (Tribune 29/12/04)

Intensification des activités "HIMO" : la Banque mondiale débloquera 1,5 million de dollars ce mois de décembre et mobilisera environ 2,5 millions de dollars début 2005 pour les activités de travaux à Haute Intensité de Main d'oeuvre (HIMO), concernant essentiellement la construction de route. Les travaux débuteront dans quinze jours et se feront en collaboration avec la Seecaline. Dans cette foulée, le PAM, Care international et Catholic Relief Service (CRS) intensifieront également leurs activités HIMO dans les zones urbaines et rurales. (Les Nouvelles 11/12/04)

Madagascar/Union européenne : vers un appui budgétaire sectoriel. Madagascar bénéficiera d'une ressource additionnelle de 133 millions d'euros de l'Union européenne. Le pays devrait concentrer ce financement dans trois secteurs principaux. Malgré la conjoncture actuelle marquée par une forte inflation et la flambée du riz, on dirait que des résultats positifs se dégagent dans certains secteurs. Le Chef de la délégation de la Commission européenne, P. PROTAR a réitéré que Madagascar est parmi les pays de l'Afrique-Caraïbes- Pacifique (ACP) les plus performants dans la coopération avec l'Union européenne. Il recevra ainsi un financement supplémentaire équivalent à 1.700 milliards Fmg. Mais le pays devra livrer d'importants efforts pour assurer une grande partie des financements nécessaires à son développement. En effet, cette somme se rapproche des 400 milliards Ar de la vice-Préature pour 2005. Ce département consacre plus de 90% de ses activités pour les routes, alors que la part de l'Etat dans le financement de ce gros volet dépasse à peine les 5%. L'Union européenne arrive en tête avec 46%. Mais son soutien à travers le FED, se fait sous forme de subvention qui va dans l'aide publique au développement. Les infrastructures de communication auront toujours une part importante dans l'enveloppe supplémentaire. Elles recevront 50 millions d'euros à ventiler dans le désenclavement et le développement local du Grand Sud. Les travaux routiers vont de pair avec le développement local, c'est-à-dire avec des appuis aux communes, aux relations intercommunales et aux Régions. Toujours dans la politique de désenclavement, une enveloppe de 28 millions d'euros sera consacrée à la poursuite de la politique de décentralisation, toujours pour le Grand Sud, une des régions les plus pauvres du pays. Le 2ème volet porte sur la consolidation du cadre macro-économique pour 55 millions d'euros. Ici, le soutien européen se fera via un appui budgétaire direct. Si les conditions le permettent, il pourrait y avoir aussi un appui budgétaire sectoriel. Le dernier volet concerne les actions transversales en appui à la bonne gouvernance à tous les niveaux. Il comprend des programmes communautaires d'appui à la consolidation du processus électoral et de l'Etat de Droit pour 10 millions d'euros. Ces programmes ont été déjà lancés et pour les 3 prochaines années, ils contribueront à la réforme du secteur de la justice et à l'amélioration de la bonne gouvernance qui devra passer entre autres par des actions au niveau des douanes et de la police. (La Gazette 24/11/04)

PIERRE PROTAR ambassadeur de l'UE : pot d'adieu instructif à la presse malgache. PIERRE PROTAR, "le champion de la transparence, le grand ami de la presse", n'a pas voulu quitter la Grande île sans organiser un pot d'adieu aux journalistes malgaches. M. PROTAR a effectué un large tour d'horizon des actions menées et à venir. Voici ce qu'il faut retenir de ce bilan. Concernant le programme d'appui aux finances publiques, sur les 14 indicateurs de performances "extraits du Dsrp et non imposés par l'Union", 11 ont été pris en compte. Sur ceux-ci, 4 ont dépassé les objectifs, 2 ont été atteints et 3 été partiellement atteints ; par exemple concernant la disponibilité des médicaments due au rétablissement de la Pfu (Participation financière des usagers). "Neuf sur onze, ce n'est pas de la phraséologie, a déclaré M. PROTAR. Il y a une convergence au niveau du partenariat". La logique d'approche de ce programme d'appui aux finances publiques s'axe sur des mesures d'impact et de mise en oeuvre des politiques dont la réalisation est donc de deux niveaux». Mais, in fine, ce qui compte, ce sont les résultats en matière de lutte contre la pauvreté". Par exemple, dans les secteurs sociaux, l'objectif a été atteint à 90 % en 2003, comme dans le domaine du taux des vaccinations contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche. Il y a aussi eu l'instauration de la gratuité scolaire. Mais tout cela demande à être amélioré... Concernant le désenclavement, véritable cheval de bataille de l'Union, il ne s'agit pas de faire du nombrilisme sur le nombre de kilomètres achevés. Il faudrait qu'il y ait un impact consistant au niveau des 50 % de la population vivant totalement ou partiellement en zones enclavées. Quant à une justice fiable, entrant dans le cadre de la bonne gouvernance, le programme a été mis en place en 2004 (Cslcc, BIANCO). Concernant les 650 millions d'Euros en 2005 qu'il avait annoncé, PIERRE PROTAR a fait une petite mise au point. "En fait, ce n'est pas de l'argent frais mais c'est le portefeuille actif du programme déjà mise en oeuvre. Dans le contexte financier, c'est un montant important confirmé lors de la revue à mi-parcours du mois dernier. Le programme repose sur trois piliers : une avance intersectorielle (désenclavement, développement local ; une consolidation du cadre économique (dépenses et recettes clarifiées) ; bonne gouvernance (comportement de l'ensemble des institutions publiques concernées). Par exemple, il faudrait que la Cne (Commission nationale des élections) devienne une commission nationale indépendante... Ces trois piliers devront être chapeautés par une sorte de faisceau de rayons tournés vers l'extérieur, a indiqué M. PROTAR. Du point de vue régional et sous-régional pour faire face à la mondialisation, en négociant. Ce, à partir d'une intégration régionale et l'entrée de Madagascar dans le Comesa, la Sadc... En tout cas, a précisé PIERRE PROTAR, l'action de l'Union va au-delà de la coopération comme on a l'habitude de définir ce mot". JEAN-CLAUDE BOIDIN, son successeur arrivera dans la Grande île, le 2 janvier 2005. M. BOIDIN est, présentement, le responsable des "Questions panafricaines et questions géographiques horizontales, au sein de la Direction générale de la Commission européenne. (Tribune 16/12/04)

PIERRE PROTAR, « Monsieur Europe », quitte Madagascar convaincu que « le développement pour tous, c'est aujourd'hui possible » En quête constante de la meilleure démarche pour assurer le développement des pays pauvres, PIERRE PROTAR, chef de la délégation de la Commission européenne à Madagascar depuis 5 ans, quitte le pays pour prendre sa retraite, ce qui explique qu'il ait pu « jouer les prolongations ». Et quelles prolongations puisqu'il s'agissait d'accompagner, de soutenir le nouveau régime du président RAVALOMANANA dans son apprentissage du pouvoir. Contre la prévention naturelle et blasée de certains diplomates, PIERRE PROTAR a préféré la confiance, l'engagement sincère, le soutien constant et lucide en faveur d'une nouvelle politique et de l'homme qui l'incarne pour Madagascar. Ne l'a-t-on pas entendu s'extasier : « Monsieur le président : on y va ! » et dire à MARC RAVALOMANANA : « Grâce à vous, je rajeunis ». C'est dire que PIERRE PROTAR y croît, aujourd'hui, au développement du pays, avec le soutien qui n'est pas compté, sauf en millions d'euros, de l'Europe.

Les Nouvelles – Vous êtes arrivé en 1999, en octobre, et le pays se redressait économiquement. La crise est arrivée, que vous avez vécue intimement avec vos pairs diplomates, qu'a-t-elle changé ?

PIERRE PROTAR – Il y a eu un message très fort délivré par le peuple malgache le 16 décembre 2001. Il ne faut pas l'oublier et, il ne faudra jamais l'oublier. Il traduisait une volonté profonde de changement dans les comportements, dans les méthodes de gouverner, avec une approche beaucoup plus participative pour la mise en place d'une démocratie réelle. L'usure du pouvoir, des comportements, la corruption..., des résultats, bien sûr, la croissance économique était là, mais est-ce qu'il y avait une véritable répartition des fruits de la croissance ? Est-ce que le monde rural se développait, 80% des plus pauvres sont dans les campagnes ? On ne percevait pas également une amélioration des services de l'éducation et de la santé. Il y avait des constats incontournables. Il n'y avait pas de volonté d'être à l'écoute des besoins de changement. Je me souviens que lorsque j'évoquais la question de la bonne gouvernance, je ne suscitais pas un intérêt particulier. On m'écoutait, parce qu'il fallait bien écouter un partenaire, un bailleur de fonds. L'intention était parfois annoncée, mais on en restait là. La société civile était complètement tenue à l'écart de ce développement. Il y avait en sorte un hiatus entre des avancées qui ne reposaient pas sur des bases véritablement démocratiques, un sens de la participation, d'un vouloir de changement de certaines structures. Ce souci de faire passer l'intérêt général avant certains intérêts particuliers. Il y a donc eu une secousse. Une crise électorale qui s'est transformée en crise politique profonde, elle se situait dans un contexte nouveau où l'appui des partenaires évoluait. Ce n'était plus un partenariat d'appui économique, de programmes et de projets, mais un partenariat beaucoup plus complet qui englobe également la dimension politique. Il y a donc eu une caisse de résonance beaucoup plus forte. Cette crise a traduit ce besoin de gouverner différemment pour que le développement profite à tous. Pour moi, c'était ça le message de 2002 : il reste toujours d'actualité.

Les Nouvelles – Vous entretenez avec le président de la République des relations que l'on qualifie de privilégiées, d'amicales, ce qui laisse supposer que vous êtes attaché autant à sa personnalité qu'à son programme. Quelle est pour vous la principale difficulté qu'il rencontre actuellement ?

PIERRE PROTAR. Je dirai que j'ai des relations de confiance avec le président de la République, des relations qui sont de franchise. Il y a un engagement personnel du président pour faire en sorte que le changement soit réel. Il souffre, personnellement, de cette situation de pauvreté dans laquelle se trouve le pays. J'en ai souffert également. C'est un pays immense, très complexe, très difficile, avec une culture attachante mais avec plusieurs composantes – ce qui m'a frappé, c'est que c'est un pays riche, avec des potentialités énormes autour d'une population aussi pauvre. Quand je suis arrivé en 1999, j'ai été frappé par cette situation de misère, d'affaiblissement, ce manque de vitalité. Pour moi, le président de la République incarne cet élan, par son dynamisme, par ses décisions, parfois rapides. Il sait que le temps est un frein car il y a tellement à faire... Il souhaite qu'au moins les dossiers de priorité soient traités dans les conditions les plus rapides. C'est la multiplicité des dossiers, dont beaucoup sont prioritaires, qui rend cette tâche difficile. Le changement de mentalité, la bonne gouvernance, la justice, la lutte contre la corruption... pour lesquels beaucoup de textes ont été adoptés mais qu'il faut maintenant mettre en oeuvre, appliquer. Tous ces dossiers sont désormais bien replacés dans le cadre d'une vision. Le président de la République a finalement une démarche cohérente, une vision pour le développement de Madagascar qui s'appuie sur le DSRP, qui est incontournable

Les Nouvelles – On a le sentiment, au niveau de l'aide internationale, qui est conséquente, que l'on vit un éternel recommencement. On bégaie. Si on prend l'Alaotra, la Samangonky, le programme routier, l'entretien des routes, des ponts, les hôpitaux etc... On remet toujours sur les rails les mêmes projets, comme si le relais ne passait pas.

PIERRE PROTAR – Vous avez entièrement raison. Les financements communautaires, depuis les années 60 et même 1959, ont abouti parfois à financer quatre fois certains tronçons routiers ! Il ne

faut pas se laisser abattre pour autant. Il faut un autre contexte. Il faut une volonté politique pour que le développement s'appuie sur des bases participatives. Il faut que les populations soient associées à tous ces programmes, même pour les routes. Ces programmes, ces projets doivent être internalisés. Il n'y a plus de programmes de l'Union européenne, de la Banque mondiale, il n'y a que des programmes nationaux. Il y a des politiques sectorielles, macro-économiques, on en discute et on les appuie. Les Malgaches doivent être concernés. C'est pour cela que maintenant, pour s'en sortir, il faut de plus en plus mettre en place cette internalisation. Le pilote, c'est le gouvernement. Par ailleurs, il ne faut plus de projet individuel, du saupoudrage. Il faut maintenant soutenir des politiques. (Les Nouvelles 15/12/04)

La France annule la dette de Madagascar : le ministre français de l'Economie NICOLAS SARKOZY s'est félicité d'un accord prévoyant l'annulation totale de la dette publique de Madagascar vis-à-vis de la France, pour un montant de près de 376 millions d'euros. L'accord bilatéral «traduit la volonté d'aller au-delà» d'une mesure multilatérale signée avec les principaux pays créanciers de Madagascar, qui portait sur une réduction de la dette malgache, souligne le ministère de l'Economie. L'annulation de la créance française se déroulera sur six ans. L'accord a été paraphé par le directeur du Trésor français, XAVIER MUSCA, et le ministre malgache de l'Economie, ANDRIAMPARANY BENJAMIN RADAVIDSON, en présence du Premier ministre malgache JACQUES SYLLA. «Venant du premier créancier de Madagascar, ce geste (...) traduit l'importance de l'engagement de la France en faveur de la réduction de la dette des pays pauvres», souligne le ministère. (AP)

France- Madagascar : « **Il n'y a pas de contentieux !** » CATHERINE BOIVINEAU, Ambassadeur de France, répond aux questions de Midi.

Après plus de deux ans à Madagascar, comment voyez-vous les performances du gouvernement ? Les ressortissants français se sentent-ils en sécurité à Madagascar ? Y a-t-il des défis que vous conseillerez volontiers au gouvernement pour améliorer davantage la situation ?

Je me bornerai à un constat : depuis deux ans, le pays est en mouvement. Sous l'impulsion du Président de la République, des réformes profondes et courageuses ont été engagées. Je note une croissance de près de 10 % en 2003 qui devrait se maintenir autour de 5,3 % en 2004, la réhabilitation des infrastructures de communication, la mise en oeuvre du programme Education pour tous, les actions dans le domaine de la santé (lutte contre le VIH/SIDA, campagnes de vaccinations, réhabilitation des centres de soins primaires), l'appui à l'agriculture et la défense de l'environnement mais aussi la bonne gouvernance, la décentralisation, la lutte contre la corruption et la modernisation des administrations financières. S'agissant de votre question sur la sécurité des Français, je remarque que le tourisme reprend de manière très significative et que beaucoup de nos compatriotes, notamment ceux installés ici, entreprennent de nouveaux investissements, c'est un signe positif et un témoignage fort de la perception de Madagascar chez les Français. Bien sûr, la conjoncture est aujourd'hui difficile pour une grande partie de la population en raison de l'inflation, largement importée, du fait de la hausse des cours mondiaux du pétrole et du riz. Des incertitudes demeurent concernant la gestion du foncier, la corruption. Ce n'est certainement pas à moi de donner des conseils au gouvernement, ce n'est pas mon rôle ; le gouvernement remplit parfaitement le sien et a déjà pris des mesures pour s'attaquer à ces problèmes.

L'aide française à Madagascar a-t-elle augmenté par rapport aux années d'avant la crise 2002 et sur quels axes s'appuie-t-elle essentiellement ?

Madagascar appartient à la Zone de Solidarité Prioritaire et l'aide française a représenté en moyenne 35 % de l'aide reçue par Madagascar sur les 5 dernières années. La France demeure le premier bailleur de fonds bilatéral de Madagascar. Entre 2002 et 2003, le montant total de son aide

a augmenté de près de 15 %. Je n'ai pas encore les chiffres pour 2004 et pour 2005, nous en sommes au stade de la programmation. Au-delà des chiffres, ce qu'il faut retenir, c'est qu'après la crise de 2002, la France a décidé d'appuyer fortement la politique du gouvernement malgache à travers l'ensemble de ses instruments de coopération. Cette volonté est toujours actuelle et l'évolution de notre coopération est en phase avec les orientations politiques définies par le gouvernement.

La question des indemnités dues aux nationalisations est-elle complètement réglée entre les deux pays ? Que reste-t-il comme litiges pouvant ombrager les relations et la coopération franco-malgaches ?

Cette affaire est en effet considérée comme close par les deux parties, à la suite de l'accord qui a été signé à Paris le 1er octobre 1998 entre la France et Madagascar - il est entré en vigueur le 29 novembre 2001 - et qui était précisément destiné « à régler les conséquences financières des mesures de nationalisation et d'expropriation prises entre 1975 et 1978 par le Gouvernement de Madagascar à l'égard des biens et intérêts appartenant à des sociétés ou particuliers français ». Cet accord avait notamment prévu une indemnisation globale et forfaitaire de 27 millions de francs français pour les « divers outils de production liés à la mise en valeur des biens par des particuliers français ayant fait l'objet d'une nationalisation » en 1976 et 1978 : cette somme a été versée par Madagascar et la France en a assuré la répartition entre les particuliers concernés. En tout cas, comme l'a dit le Président CHIRAC le 27 juillet à Tananarive, les relations bilatérales sont bonnes et il n'y a pas de contentieux.

Madagascar a atteint le point d'achèvement. Devant la performance, la France prévoit-elle à l'instar d'autres pays créanciers de Madagascar, d'effacer en totalité les dettes bilatérales malgaches ?

Vous vous souvenez qu'en juillet dernier, le Président CHIRAC, avait affirmé qu'au moment où Madagascar atteindrait le point d'achèvement de l'initiative PPTE, la France annulerait la totalité des dettes de Madagascar à son égard. Vous savez également que le Club de Paris doit se réunir bientôt et statuer sur le cas de Madagascar le 16 novembre prochain et sans entrer dans des détails très techniques, il est prévu que, comme le point d'achèvement de l'initiative PPTE a été atteint par Madagascar, la réunion du Club du 16 novembre concrétisera la promesse des créanciers de Madagascar d'abandonner un certain stock de créances. La réunion déterminera officiellement le montant de ce stock le 16 novembre mais on sait d'ores et déjà que la dette commerciale malgache à l'égard de la France est d'environ 400 millions de dollars et que c'est ce montant qui sera annulé. Parallèlement, la France a effectivement décidé d'aller au-delà de l'effort multilatéral PPTE, en traitant le stock de ses créances d'aide publique au développement (il s'agit à Madagascar essentiellement des prêts antérieurs de l'ancienne Caisse Centrale de Coopération Economique, aujourd'hui Agence Française de Développement). Comme, par consensus international, ces dettes-là ne peuvent pas être annulées, la France s'est engagée à donner à Madagascar une aide financière correspondant aux remboursements de cette APD, de façon à annuler la charge financière annuelle, à condition que cette aide soit consacrée - d'un commun accord - à des projets de développement : c'est ce qu'on appelle le Contrat de Désendettement et de Développement (C2D). En juillet 2004, le Président CHIRAC s'est, en outre, engagé à ce que les versements « en retour » soient des aides budgétaires globales, ce qui se veut un geste de confiance et d'amitié à l'égard des autorités malgaches. Le montant de la créance française pour APD à Madagascar étant de quelque 50 millions d'euros, un premier C2D sur trois ans va être conclu pour un remboursement initial d'environ 20 millions d'euros, sous forme donc d'une aide budgétaire globale. A l'issue de ces deux procédures, la dette malgache vis-à-vis de la France sera effectivement éteinte.

Dans l'emploi du temps de l'Ambassadeur de France à Madagascar, qu'est ce qui accapare le plus ?

Les questions politiques, économiques, sociales, culturelles ? De façon générale, l'Ambassadeur est un serviteur de l'Etat. Non seulement il est chargé de mettre en oeuvre dans le pays hôte la

politique extérieure de la France mais il y représente en outre le Président de la République et chacun des ministres du gouvernement, et il coordonne et anime l'action de tous les services civils français et de la mission militaire. C'est dire que tout l'intéresse et qu'il doit être ouvert à tout, aux questions politiques, économiques, sociales ou culturelles. Je passe en effet beaucoup de temps à établir des contacts, avec les opérateurs économiques, avec les acteurs de la société civile, avec des hommes politiques, ainsi qu'à recevoir des missions de membres du gouvernement, de parlementaires, d'élus locaux ou d'hommes d'affaires. Mais vous n'avez pas mentionné les questions de coopération, qui sont ici aussi importantes : coopération institutionnelle, coopération décentralisée, assistance technique, etc.

Deux ans après la crise de 2002 et, à cinq mois de la visite officielle prévue du Président JACQUES CHIRAC à Madagascar, quelles sont aujourd'hui les relations entre la France et Madagascar ?

Les relations actuelles entre la France et Madagascar sont sereines, denses, fortes et continues. Le Président JACQUES CHIRAC est déjà venu une fois à Madagascar en juillet dernier, il effectuera une visite officielle en mars prochain ; pour sa part, le Président RAVALOMANANA s'est rendu à trois reprises en France en 2003 (dont une fois en visite officielle à Paris et une fois en visite officielle à La Réunion), il a eu un entretien avec le Président CHIRAC à Paris en mars 2004 et est venu à Toulon cet été pour le 60ème anniversaire du débarquement de Provence. Comme vous le voyez, le contact au plus haut niveau est permanent et, je le crois, chaleureux. Au niveau ministériel, il y a eu cinq déplacements de ministres français à Madagascar depuis juillet 2002 et plus encore de visites de ministres malgaches en France. M. JACQUES SYLLA a effectué une visite de travail en France en mai 2004 et devrait venir à nouveau incessamment. La confiance existe entre nos deux pays et il n'y a aucun nuage dans le ciel franco-malgache. La France est non seulement un interlocuteur politique mais aussi le premier des bailleurs de fonds bilatéraux, et elle se fait l'avocat de Madagascar auprès des multilatéraux, l'Union Européenne, le FMI et la Banque Mondiale en particulier. Comme vous le savez par ailleurs, la France demeure le premier partenaire commercial de la Grande Ile, et les investissements d'origine française représentent, avec plus de 500 entreprises à capitaux français, les deux tiers des IDE (investissements directs étrangers). Nous voyons aussi de façon positive l'ouverture de Madagascar vers d'autres partenaires qui pourront, comme la France et les Français, accompagner dans son développement ce pays qui retrouve aujourd'hui la plénitude de ses chances sur le chemin du développement durable.

Les investissements à Madagascar ne sont-ils pas encore intéressants ? Sinon pourquoi les investisseurs français ne se bousculent pas pour venir ? Quelles pourraient être les raisons ?

Vous vous situez là dans le court terme. Un investissement n'est pas un geste économique bénin, qui peut être fait dans l'urgence, c'est une décision réfléchie qui engage des hommes et des moyens et vise le moyen et le long terme. Il y a maintenant une vive concurrence entre les pays susceptibles d'attirer les investisseurs et ceux-ci sont amenés à comparer les avantages respectifs que peuvent leur procurer ces pays : Madagascar a donc tout intérêt à « cultiver sa différence » et à faire valoir ses propres atouts (ses richesses naturelles, la qualité de sa main d'oeuvre et de ses produits finis, son potentiel touristique, par exemple), et aussi à continuer d'améliorer la sécurité juridique des investissements. La signature avec la France, mais aussi avec Maurice, d'un accord de protection réciproque des investissements, a constitué un signe fort dans ce sens. Mais il est inexact de prétendre que les investisseurs français ne sont pas intéressés par Madagascar : nos compatriotes sont actifs dans le processus de privatisation, de nombreuses sociétés déjà présentes à Madagascar, et développent leurs investissements dans le domaine du BTP, de l'agroalimentaire, du tourisme et d'autres viennent, dans les mêmes secteurs ainsi que dans la zone franche et l'industrie.

Les formalités pour l'obtention du visa d'entrée en France ou à La Réunion font l'objet de vives critiques de la part de nombreux usagers. Comment doivent-ils comprendre cette sévérité unilatérale qui ne reflèterait pas la réciprocité de traitement ?

Il me semble au contraire que l'on entend de moins en moins de critiques concernant la délivrance des visas. Nous avons pris les mesures nécessaires pour améliorer l'accueil et réduire les files d'attente, agrandir notre salle d'attente, ajouter des guichets, et nous continuerons à le faire. Nous délivrons plus de visas de circulation qui permettent aux requérants d'aller en France autant de fois qu'ils le souhaitent sur une période de plusieurs mois sans avoir besoin de solliciter un nouveau visa. Vous parlez de sévérité, mais je vous rappelle, une fois de plus, que nous délivrons 18 000 visas par an environ (dans tout Madagascar) et que notre taux de refus est bien inférieur à celui observé dans d'autres pays. (Midi 13/11/04)

Décentralisation : La France apportera son soutien. La visite de l'ambassadeur de France CATHERINE BOIVINEAU au nouveau Secrétaire d'Etat chargé de la Décentralisation, RANDRIANARISON ANGELIN était porteuse d'espoir puisque la France réitère sa volonté d'apporter sa contribution dans le développement des structures décentralisées. "Nous allons apporter nos expériences en matière de développement des communes", affirme Mme l'ambassadeur qui déclare vouloir partager les solutions qui ont permis à la France de s'en sortir puisque le processus sera sûrement difficile". Les différents projets menés par ce ministère en partenariat avec la France comme le PAGU ou Projet d'Appui à la Gestion Urbaine, le PAIQ (Projet d'Appui aux Initiatives Quartiers), les projets d'appui au contrôle de légalité ainsi que la réhabilitation de l'Etat Civil a aussi été évoqué. Le Secrétaire d'Etat RANDRIANARISON a affirmé que sa mission principale porterait sur le développement des communes et des régions et l'instauration de la bonne gouvernance. Pour ce faire, l'institution des fonds de développement de collectivités décentralisées sera au programme et l'approche participative sera privilégiée. La finalité, souligne-t-il c'est de pouvoir responsabiliser chaque collectivités territoriales. (Les Nouvelles 30/12/04)

Artisanat : un appui réunionnais pour le secteur. Le Programme d'Appui à l'Insertion Socio-économique (PAISE) à destinations des publics défavorisés constitue le secteur de l'action de la Région Réunion à Madagascar. Ce projet mobilise le dispositif réunionnais de formation professionnelle au service de l'insertion sociale par l'activité économique des populations qui travaillent actuellement dans le secteur de l'artisanat informel. Le déplacement dans la Grande Ile de la vice-présidente déléguée à la formation professionnelle et à la mobilité et de représentants du CARIF-OREF, de l'APR, du CENTHOR, du CFA de la Chambre de métiers et de l'école des Beaux-Arts a permis de renforcer cet axe de coopération, ceci afin de répondre aux fortes attentes exprimées par le Président malgache. Celui-ci avait souhaité que La Réunion puisse apporter toute son expertise dans le domaine de la formation professionnelle, et notamment dans les secteurs du BTP, du tourisme, du développement rural et de l'artisanat. Dans le domaine des échanges économiques entre les deux îles, l'idée est de créer une plate-forme visant à renforcer les investissements croisés, ainsi que les partenariats entre opérateurs réunionnais et malgaches. C'est dans cet objectif qu'une mission conduite par le Directeur Général des Services de la Région et composée de représentants du secteur privé (CPI, ADIR, MEDEF-Réunion, Chambres Consulaires, CTR et Fédération Réunionnaise du BTP) s'est rendue à Madagascar. (Témoignages Réunion 24/12/04)

Grande Bretagne - Madagascar : effacement total de nos dettes d'une valeur de 48 millions de dollars. Après avoir atteint le point d'achèvement dans le cadre de l'IPTE en octobre, voici que le gouvernement britannique a annoncé que le reste de nos dettes envers la Grande Bretagne sera effacé à 100 %. Le montant de ces dettes s'élève à 48 millions de dollars. L'Etat britannique a également fait savoir qu'il va unilatéralement donner plus de 10 % du service de paiement des dettes provenant de tous les prêts restants de la Banque Mondiale et de la Banque Africaine de

Développement, pour tous les pays qui ont atteint le point d'achèvement. Madagascar bénéficiera ainsi de plus de 3 millions de dollars supplémentaires par an pendant les trois prochaines années. Parallèlement, la Grande Bretagne encourage les autres bailleurs de fonds à payer leur part pour qu'un pays engagé à réduire la pauvreté n'ait à choisir entre le remboursement de ses dettes et le financement de son développement. Notons qu'une nouvelle initiative de dettes a été mise en oeuvre par les bailleurs de fonds et les pays créanciers. Madagascar figure parmi les 15 pays atteignant le point d'achèvement qui sera éligible à la nouvelle initiative de dette. Le montant de cette initiative dépendant du critère d'éligibilité final s'élèvera entre 50 millions et 125 millions de dollars en 2005 et sera augmenté de 75 millions à 200 millions de dollars en 2010. (*Tribune* 13/12/04)

Madagascar - Allemagne, un partenariat moderne : "Depuis le changement de gouvernement à Madagascar en 2002, l'objectif de notre politique étrangère dans la partie ouest de l'océan Indien est actuellement axée sur la Grande île". Ces propos de HUBERTUS ZEISLER, ambassadeur de la République d'Allemagne, contraste avec la politique étrangère des Britanniques, qui ferment boutique pour se centraliser sur l'Île Maurice. L'Allemagne est un partenaire de Madagascar depuis plus d'un siècle, sur la base du Traité d'amitié qui fut signé en 1883. Et avec le nouveau développement politique qui s'est opéré depuis 2002, l'Allemagne vit avec satisfaction le renforcement de la coopération dans tous les domaines. Selon HubeRtus ZEISLER : "Madagascar s'est ouvert au monde depuis la prise de responsabilité du gouvernement par MARC RAVALOMANANA en l'an 2002". La Grande île est de nouveau active au sein des organismes internationaux, auprès des Nations unies, de l'Union africaine et prend désormais ses engagements au niveau régional. Par ailleurs, Madagascar et la République fédérale d'Allemagne perpétuent une culture d'échanges sous la bannière d'un "partenariat moderne". D'ailleurs, dans le cadre de cette saine coopération, l'Allemagne pense à "inclure les régions dans le dialogue politique". En tant qu'Etat fédéral, le pays a acquis une expérience de plusieurs dizaines d'années dans le domaine, et est disposée à la partager avec les parlementaires malgaches. (*Les Nouvelles* 18/12/04)

Réduction de la pauvreté : une importante contribution de la GTZ allemand. L'Allemagne est l'un des partenaires importants de coopération au développement de Madagascar, et cela depuis plusieurs années. Pour l'année 2003 et 2004, 17 Millions euro ont été mis à la disposition par la partie allemande. La coopération financière, qui relève de la compétence de la KfW (Kreditanstalt für Wiederaufbau - Banque allemande de développement), a appuyé des projets riziocoles, routiers, portuaires, de bacs d'alimentation en eau et des aides en marchandises, La coopération est concentrée sur la réhabilitation de centres de santé de base et la protection de l'environnement, ce en collaboration avec le WWF. Dans le cadre de la coopération technique, de nombreux projets communs ont été réalisés, comme par exemple dans les domaines de l'éducation de base, de l'élevage, de la protection des végétaux, du développement rural, de la santé et bien d'autres encore. L'objectif principal des projets de coopération technique dont la responsabilité revient à la Société allemande de coopération technique (GTZ), est actuellement axé sur la gestion durable des ressources naturelles, la bonne gouvernance, l'appui au processus de décentralisation et la lutte contre le VIH/SIDA. L'appui à la Décentralisation constitue un autre élément important de son travail. Il s'agit, d'une part, de donner des conseils au niveau national et d'autre part, mais surtout à travers presque tous les projets, d'apporter un appui intensif à la commune dans l'établissement de plans de développement et dans leur mise en oeuvre. La GTZ à Madagascar a une spécificité, à savoir, la collaboration intensive entre les différents projets axés sur le domaine de la gestion durable des ressources naturelles. Tous ces projets contribuent à la réduction de la pauvreté. (*La Gazette* 20/12/04)

Déferlante allemande à Madagascar : à l'occasion d'un colloque sur les énergies renouvelables organisé cette semaine à Antananarivo par le ministère malgache des affaires étrangères et son homologue bavarois de l'économie et du transport, les représentants de plusieurs sociétés

allemandes se sont déplacés à Madagascar où le Sud du pays sera le champ d'expérimentation de l'énergie éolienne à partir de juin 2005. (La Lettre de l'Océan Indien 11/12/04)

Effacement de la dette malgache à 100% en cadeau pour l'anniversaire de l'empereur du Japon : le peuple japonais a célébré l'anniversaire de l'empereur AKIHITO. Tous les corps diplomatiques des pays représentés à Madagascar, ainsi que la république malgache, ont honoré de leur présence cette célébration. En guise de cadeau, l'ambassadeur du Japon a annoncé l'effacement de la dette de l'aide publique au développement à hauteur de 100%, c'est-à-dire la dette envers la Banque Japonaise pour la Coopération Internationale (JBIC), et 100% des dettes non Aide publique au développement qui font l'objet de négociations au Club de Paris. L'effacement des dettes malgaches envers la JBIC et des dettes non Aide publique au développement avoisine les 40 milliards de yens, soit plus de 720 milliards Ar. C'est une énorme masse d'argent par rapport au budget national de Madagascar pour l'année 2005, qui s'élève à 3.850 milliards Ar. (Les Nouvelles 11/12/04)

Suisse - Madagascar : 78,2 milliards Fmg de dettes annulées. Suite aux décisions prises en octobre 2004 par les Institutions de Bretton Woods et en novembre par le "Club de Paris", le gouvernement suisse a décidé d'annuler l'intégralité de la dette publique contractée par Madagascar. Il s'agit là d'une conséquence directe de l'atteinte du Point d'Achèvement dans le cadre de l'"Initiative en faveur des pays pauvres très endettés" (IPPTE). Aux termes de cet avenant, le montant effacé s'élève à l'intégralité du "Stock", soit 9,6 millions de francs suisse, équivalent à 78 milliards de Fmg. Conformément à son engagement, la Suisse a octroyé une annulation supplémentaire à celle décidée par le "Club de Paris", en procédant à l'annulation totale de l'encours du principal à compter du 1er octobre 2001, y compris les intérêts dus jusqu'au 30 septembre 2004. Ces dettes ont pour origine des garanties offertes par le gouvernement suisse envers des firmes privées suisses suite à des contrats de livraison ou services non complètement honorés par la partie malgache. Il s'agit donc de dettes contractées dans le cadre d'un mécanisme de garantie des risques à l'exportation et non pas de dettes contractées dans le cadre des programmes de coopération au développement. En effet, la coopération suisse procédait et procède toujours systématiquement sous forme de dons. La partie malgache a promis que les ressources ainsi libérées seront investies dans des programmes prioritaires en vue de la réduction de la pauvreté. (Tribune 30/12/04)

Réduction de l'aide alimentaire des USA : Au lendemain de l'annonce de la réduction des fonds destinés à l'aide alimentaire, la presse américaine a rapporté que de nombreux programmes réalisés par les ONG américaines en seront affectés. LISA KUENNEN, expert en aide alimentaire au sein du CRS (Catholic Relief Service), a annoncé que cette ONG doit supprimer certains programmes en Indonésie, au Malawi et à Madagascar. (La Gazette 27/12/04)

Politique bancaire, finances publiques

Banque centrale : pertes confirmées de 90 milliards... Conformément aux appréhensions des observateurs, l'exercice 2003 de la Banque centrale s'est soldé par une perte de 90 milliards Fmg. Quoique la réaction de la Banque centrale de jouer la transparence est exemplaire (contrairement aux hauts dignitaires de l'Etat qui font la sourde oreille et répondent par la démagogie pure aux préoccupations légitimes des administrés), le résultat déficitaire de 2003 est très inquiétant. Car, autant 2002 a été exceptionnel en matière de crise, autant 2003 l'a été en matière d'activités. D'ailleurs, les autorités n'ont pas tari d'éloges, et pour la première autorité monétaire du pays, les choses se sont passées autrement. Le compte de résultat montre du reste que les produits se sont amenuisés considérablement par rapport à 2002, et sans une reprise de provisions de 69 milliards, les pertes auraient été encore considérables. D'autant plus que les charges ont fortement augmenté. Celles relatives à la circulation et aux opérations ont pratiquement doublé, sans doute à la suite

des nouveaux billets de 50 000, 25 000 et 10 000 Fmg, en 2003. Les charges diverses ont littéralement explosé passant de 457 millions à... 64 milliards d'une année à l'autre. La présentation des comptes étant ce qu'elle est, il est impossible de savoir pourquoi les charges diverses d'exploitation, qui ne se chiffraient qu'à quelques centaines de millions, ont-elles pu atteindre 64 milliards. Seuls les auditeurs qui ont certifié les comptes sur la base des pièces qui leur ont été fournies, connaissent sans doute la nature des dépenses engagées dans ce chapitre. Et il n'est pas à douter que même l'Etat propriétaire n'en est pas au courant, à moins que ce soit lui-même qui ait puisé directement dans la caisse pour financer les diverses dépenses non budgétisées dont l'achat des 4x4 pour les députés, l'importation des voitures et camions pour la police et les forces armées, les sommes distribuées par-ci et là, notamment à des institutions religieuses... En tout état de cause, c'est la première fois que notre Banque centrale subit une perte, pendant un exercice normal, sans guerre ni crise économique grave. Ce qui risque de remettre en cause la crédibilité des dirigeants de cet établissement bancaire après, notamment, la gestion catastrophique de la monnaie et de l'inflation. Le public aimerait ainsi être mieux informé de la situation de « sa » banque. Aux responsables de donner des explications convaincantes et rassurantes. Ne serait-ce que pour montrer que le personnel de la Banque centrale mérite bien les salaires faramineux qu'il perçoit. En 2003, les dépenses du personnel se sont chiffrées à 52 milliards Fmg (un record en Afrique) pour un effectif qui ne peut pas atteindre 1 000 salariés. (La Gazette 15/12/04)

Le faible taux de bancarisation de la population constitue un handicap : la banque BNI Crédit Lyonnais Madagascar du groupe Crédit Agricole a tenu sa 5ème Convention. C'est à l'occasion de l'ouverture de cette Convention que le directeur général, DOMINIQUE TISSIER, a déclaré que le taux de bancarisation de la population est encore très faible à Madagascar. Il se situerait à environ 1 %. C'est un handicap énorme, mais suscitant un grand espoir pour le futur. Ce n'est pas la volonté qui manquerait aux banques pour ouvrir de nouvelles agences. Pour le cas de la BNI CLM, le souhait serait d'être représentée au niveau de chaque chef-lieu de Région afin d'accompagner le développement des Provinces. On énumère parmi les facteurs de blocage de la bancarisation, le faible pouvoir d'achat de la population. Mais il existe aussi un autre aspect du blocage qui relève des problèmes internes de chaque banque. Généralement, toutes les banques de la place doivent raisonner en termes de coût. La satisfaction de la clientèle, le modernisme se paient (en termes d'informatique...). Les banques, en tant qu'entreprises privées, doivent penser en termes de rentabilité. D'autant plus qu'aujourd'hui, les banques se trouvent dans une situation difficile au niveau des ressources. Après les décisions prises par les autorités monétaires pour réduire la masse monétaire en circulation, les banques de la place se sont retrouvées démunies de leurs surliquidités. Ainsi, à l'exemple de la BNI CLM, sur les 100 milliards de Fmg de BTA tombés ce mois, la banque n'a plus renouvelé que 10 milliards de Fmg. Ce qui a forcément des impacts sur leur capacité de distribuer des crédits, donc d'accompagner la croissance de l'économie. (Les Nouvelles 23/10/04)

La microfinance démunie pour promouvoir l'entrepreneuriat : La microfinance est reconnue dans le monde entier comme étant le cheval de bataille de l'Entrepreneuriat. De son efficacité dépendra l'atteinte des objectifs du millénaire qui tablent sur un taux de croissance de 8 à 10%, un taux d'investissement de 20% et une part d'investissements du secteur privé d'au moins 14%. Madagascar a intérêt à corriger certaines distorsions au niveau de son système de microfinance pour pouvoir remplir sa part du contrat. Le fait est que les taux d'intérêt pratiqués par les IMF (Institutions de microfinance) demeurent prohibitifs et décourageants pour les petits entrepreneurs. Avec des taux tournant autour de 2,5 à 3% par mois, les IMF peinent à satisfaire les demandes exprimées sur le marché, quoiqu'elles ne prétendent pas concurrencer les banques primaires. Ces dernières offrent, en effet, des taux nettement plus avantageux (à partir de 17,5% actuellement) bien que leurs crédits soient souvent perçus comme étant difficilement accessibles. De surcroît, un environnement propice au développement du secteur privé est également de mise pour véritablement libérer l'Entrepreneuriat. Apparaissent alors impératives l'adoption d'une

politique de promotion des PME, d'une politique de communication claire sur les différents outils de financement disponibles, d'une politique nationale d'épargne et l'institution progressive de la culture d'entreprise dès le plus jeune âge. (Les Nouvelles 22/12/04)

Microfinance : les facteurs limitants sont encore nombreux. Le potentiel est énorme puisque la microfinance touche seulement 5% des ménages. Prévu être porté à 7,2 milliards de Fmg, le capital de la Sipem (Société d'investissement pour la promotion des entreprises à Madagascar) est finalement porté à 8,446 milliards de Fmg. Il faut rappeler que la Sipem vient d'ouvrir son capital pour disposer de nouvelles ressources destinées à accroître ses activités. Certes, les particuliers ne sont pas nombreux à avoir répondu présents pour acheter des actions mais l'ouverture de capital de la Sipem a attiré des investisseurs institutionnels. Le Directeur général souligne : « Ces investisseurs ne s'engagent pas sur un coup de coeur. Ils font un placement là où ils comptent sur un bon retour d'investissement ». Dans le Document de stratégie nationale de microfinance, on relève, en effet, que le potentiel de ce secteur est considérable. Si les clients des Institutions de microfinance (IMF) augmente pour atteindre les 15% en 2009, la demande potentielle de crédit pourrait être comprise dans une fourchette de 275 milliards à plus de 1.200 milliards de Fmg, soit le quart de nos recettes fiscales pour 2004. Ces crédits pourraient être alloués à des clients dont le nombre pourrait varier entre 172.000 et 592.000. La Sipem a ouvert deux bureaux, l'un à Moramanga et l'autre à Antsiranana. Cette ouverture vers les provinces va. C'est pour aider les micro-entreprises des centres urbains à avoir accès aux crédits, étant donné que le milieu rural bénéficie déjà des services de différentes IMF mutualistes. Mais que ce soit en ville ou à la campagne, le taux de pénétration du secteur de la microfinance est très faible. MONIQUE ANDRIANASOLO explique pourquoi : « La culture du crédit fait défaut chez nous. Les gens n'ont pas l'habitude d'emprunter et la plupart du temps, ils pensent qu'ils peuvent se suffire toujours à eux-mêmes. Mais dans toute activité économique, la capacité d'autofinancement ne suit plus à un moment donné, alors que l'on doit investir pour continuer ou pour s'agrandir. Très peu de gens en sont conscients. La route aussi est une autre contrainte ». Plusieurs poches riches en activités économiques n'ont pas accès aux produits de microfinance à cause de leur enclavement. Le coût d'implantation sera très élevé pour une IMF et il sera impossible d'imposer par la suite un taux de crédit prohibitif. Le taux actuel de la Sipem est de 2% par mois. A la Sipem, l'on estime que l'ouverture des routes pourrait aider les IMF à diviser par deux leur taux de crédit. (La Gazette 23/12/04)

Investissements étrangers, désengagement de l'Etat

Protection des investissements : l'Accord franco-malgache adopté par les députés. Après d'âpres débats, le projet de loi du 14 avril 2004 portant ratification de l'Accord entre le gouvernement malgache et celui de la France sur l'encouragement et la protection réciproque des investissements, a été adopté, en seconde lecture, par l'Assemblée. L'Accord comporte 11 articles qui portent sur le champ d'application, la garantie accordée aux investisseurs, le mode de règlement en cas de litige entre les deux parties... L'adoption de ce projet de loi qui constitue le cadre juridique pour la protection des investissements français à Madagascar, intervient un peu plus de 3 mois, après la visite de JACQUES CHIRAC dans la Grande Ile. Ceci expliquant cela, selon des observateurs qui rappellent que Madagascar a quelque peu traîné des pieds dans la procédure d'adoption de l'Accord qui n'a fait l'objet d'un projet de loi qu'en avril 2004, alors que sa signature remonte en 2003, en présence donc avec la caution sinon l'engagement du Président MARC RAVALOMANANA en personne, qui avait fait spécialement le déplacement à la Réunion. Comme par hasard, c'est en se rendant dans ce département français d'outre-mer que le maître de l'Elysée a fait un crochet à Tana, pour bousculer visiblement le « moramora malagasy ». (Midi 06/11/04)

Jirama : la gestion sera pour l'entreprise allemande Lahmeyer. On apprend que l'entreprise allemande Lahmeyer l'emporte sur la française, la Compagnie générale des eaux

(CGE) pour le contrat de gestion de la Jirama qui va courir sur 2 ans. Ses offres seraient plus avantageuses. Sur le plan technique, Lahmeyer répond à l'entente de l'Etat, c'est-à-dire à l'assainissement de la situation de la Jirama et à l'amélioration de sa santé financière grevée par des pertes cumulées d'environ 160 milliards de Fmg. Des syndicalistes ont toujours avancé que ces pertes ne pouvaient pas être attribuées à une mauvaise gestion mais à l'empiètement de l'Etat dans la gestion de l'entreprise. L'offre technique de Lahmeyer, assortie d'une approche méthodologique répondant à l'objectif de l'Etat, devrait aider la Jirama à remédier à cette situation. Son offre financière est également plus avantageuse. Ses rémunérations pour la gestion de la Jirama sont plus intéressantes que celles de la CGE. Nos sources révèlent qu'elles se situent en dessous de la moitié des rémunérations proposées par son concurrent. Les offres de la CGE comporteraient des flous. Elles ne prendraient pas assez compte du délai du contrat de gestion. C'est pourtant un des points clés de l'évaluation des offres. De plus, la CGE avait l'intention d'embaucher un surcroît de personnel, c'est ce qui explique le coût élevé de ses rémunérations. D'autres sources pensent qu'étant donné la place de la France dans l'économie malgache, la CGE aurait peut-être estimé que ses offres, quoique d'un coût élevé, auraient pu passer comme une lettre à la poste. Ces sources rappellent ce qui s'est passé lors de la privatisation de Telma où il a fallu « repêcher » France Telecom à cause de ses offres qui auraient été loin de répondre aux ententes de l'Etat malgache. L'on avance dans certains milieux économiques que la France aurait fait du lobbying pour obtenir le marché de la Jirama. L'actuelle réunion du Club de Paris pour l'effacement d'une partie de la dette de Madagascar aurait été l'argument avancé pour convaincre le pays de l'appui massif de la France. (La Gazette 16/11/04)

Des représentants français ont fait connaître aux autorités malgaches leur incompréhension devant le résultat de l'appel d'offres pour la gestion de la Jirama. La préférence des autorités malgaches pour la firme allemande ne fait pas de doute. Le président RAVALOMANANA et le maire d'Antananarivo, qui est également président du conseil d'administration de la Jirama (un ancien du groupe Tiko), sont fascinés par le modèle économique allemand. RAVALOMANANA a suivi ce dossier de près. L'ambassadeur allemand est sans doute aussi un bon lobbyiste, car il reconnaît en privé téléphoner à RAVALOMANANA presque tous les jours (Lettre de l'Océan Indien 20/11/04)

Affaire Galana : Les investisseurs dans l'expectative. En attendant le verdict que prononcera le tribunal de Toamasina sur l'affaire Galana, les commentaires vont bon train. Face à ce que certains observateurs appellent un harcèlement de l'Etat contre Galana, les investisseurs locaux sont dans l'expectative et se posent des questions sur les risques encourus par ceux qui veulent investir dans le pays. Un pays, où les dirigeants disent pourtant vouloir attirer les investisseurs étrangers. « Finalement, l'on se rend compte que ce procès constitue en fait une manière pour l'Etat de soutirer de l'argent à une entreprise privée », soutient un opérateur qui note que d'après les explications fournies par l'avocat de Galana, l'accusation de fraudes douanières soutenue par l'Etat malgache ne tient pas debout. En somme, les opérateurs se rendent compte que finalement Galana Raffinerie Terminal ne devrait pas être devant la barre pour cette histoire de pollution. « Si le premier souci est effectivement la protection de l'environnement, pourquoi l'Etat n'a-t-il pas donné à Galana des instructions pour la prise de mesure de préservation de l'environnement ? » s'interroge-t-on. Il est d'autant plus bizarre de constater que l'Etat malgache qui est actionnaire de Galana à hauteur de 20% du capital ne s'est jamais prononcé sur cette question de pollution à travers ses deux représentants au Conseil d'Administration. Bref, l'attitude de l'administration dans cette affaire est plus que bizarre. « Une administration qui veut tuer une entreprise n'en est pas une », fait-on remarquer en faisant référence à ce double procès dont l'issue, si la condamnation est effectivement prononcée par le gouvernement, aboutira à une mort quasi certaine de Galana. « Est-ce que c'est cela qu'on appelle inciter les investisseurs étrangers à venir à Madagascar ? » s'interroge-t-on. Par ailleurs, l'on estime du côté des opérateurs économiques que dans le cas précis de cette affaire Galana, le principe des 3 P est loin d'être une réalité. « Rien n'empêchait l'administration d'appeler Galana pour discuter de ce problème de pollution et de lui dire ce qu'il

faut faire par le biais de négociations, mais au lieu de cela, l'Etat s'acharne contre la société en lui demandant des sommes pharaoniques sur la base d'infractions non justifiées ». En tout cas, cette affaire Galana a aussi un volet social très important. Il s'agit en l'occurrence de l'avenir des 270 employés de Galana Raffinerie dont les activités sont actuellement suspendues à cause des malheurs subis par la société. Il sera très difficile pour GRT de remettre sur les rails la raffinerie qui, pourtant, facilitait considérablement l'approvisionnement en carburant. Une raffinerie qui n'intéressait pas beaucoup de monde puisque, outre Galana, seule une autre société était soumissionnaire mais avait proposé un franc symbolique pour son rachat. La Banque Mondiale avait même opté pour une fermeture de la raffinerie. « Galana a pris le risque de reprendre la raffinerie, elle a pris la peine de redresser une unité vétuste, elle a réussi, maintenant on lui cherche des ennuis, est-ce cela une politique d'attraction des capitaux étrangers ? ». La mission du FMI actuellement au pays appréciera. (Midi 13/12/04)

La raffinerie de Toamasina suspend ses activités. Mais reprendront-elles ? Madagascar s'est toujours enorgueilli de posséder l'unique raffinerie de produits pétroliers dans la région de l'océan Indien, à savoir aujourd'hui, la Galana Raffinerie Terminal (GRT). Mais ces derniers mois, en raison de multiples vicissitudes auxquelles elle a été confrontée, cette unité industrielle semble être vouée à la disparition. Nonobstant le sens du jugement qui sera rendu demain concernant l'affaire opposant la société GRT à l'Etat (sur les chefs d'inculpation de pollution et d'infraction douanières) dont les conséquences seraient désastreuses pour la société si jamais elle perdait son procès (des pénalités de plus de 1.100 milliards de Fmg demandés par le plaignant), la raffinerie est déjà en proie de difficultés quasi insurmontables. Pour différentes raisons, les activités de la raffinerie de Toamasina sont actuellement suspendues. Parmi celles-ci, on peut citer les mésaventures survenues à la cargaison de fuel-oil embarquée sur le navire "Halia" et qui devrait être livrée à la State Trading Corporation (STC) de l'île Maurice. Après les tergiversations sur l'embarquement ou non de la cargaison dues aux décisions de l'administration, la société GRT a finalement perdu le marché mauricien. Mais les pertes de la société GRT ne s'arrêtent pas là. Au cours du point de presse qui a été organisé la semaine dernière concernant le litige entre la Galana Raffinerie Terminal et l'Etat, il a été formellement déclaré que, suite à cette mésaventure, les banquiers ne font plus confiance à certains types d'opérations qui sont normalement initiés par la société. Ainsi, les banques ne financent plus les importations de cargaisons de pétrole brut effectuées par la raffinerie conséquemment aux avatars de la cargaison destinée à la State Trading Corporation. La raison est que, pour le moment, la rentabilité de la raffinerie, pour elles, n'est pas assurée compte tenu des mésaventures précédentes. Cela se comprend dans la mesure où ce type d'opération engage les banques dans des financements non négligeables. Une cargaison de pétrole brut destinée à être raffinée auprès de la Galana Raffinerie terminal est globalement facturée entre 25 et 30 millions de dollars. D'autant plus que la rentabilité est encore moins assurée du fait que, suite à la libéralisation du secteur, les distributeurs de produits pétroliers ont la possibilité d'importer, directement, des produits finis, c'est-à-dire, des produits pétroliers déjà raffinés. C'est d'ailleurs ce qui se passe aujourd'hui avec les distributeurs, auxquels il faut ajouter la Jirama qui bénéficie de la même capacité d'importer directement les produits finis pétroliers dont elle a besoin. En conséquence, les employés de la raffinerie ont été mis en congé en attendant. (*Les Nouvelles* 13/12/04)

RAMAKAVELO DESIRE : « Chasser les investisseurs » Le général (en retraite) RAMAKAVELO DESIRE PHILIPPE, chef du parti AME, commentant la condamnation de la société Galana : « Je pense que Galana est capable de payer l'amende qu'on lui a infligée. Le hic, c'est que ce verdict pourrait effrayer les investisseurs étrangers. Pourtant dans le programme officiel publié récemment, on demande à chacune de nos ambassades à l'étranger de drainer au pays cinq ou six investisseurs internationaux. Tout cela est contradictoire et a besoin d'être expliqué ». (*La Gazette* 17/12/04)

Condamnée à 1 000 milliards : Galana, victime d'un hold-up ? «La peine de mort » a été bel et bien prononcée contre Galana, hier par le tribunal de Toamasina. Conformément aux appréhensions de la compagnie qui « a pris connaissance de la décision avec consternation ». L'Etat a, en effet, obtenu gain de cause dans la plainte pour fraudes douanières : Galana est ainsi condamnée à une amende de 820 milliards Fmg et une confiscation de produits à hauteur de 273 milliards Fmg. Soit un total de 1 094 milliards qui est l'équivalent de 120 millions de dollars au cours du jour. La peine de mort se traduit bien par ces chiffres, car la raffinerie elle-même ne vaut même pas 20 millions de dollars et le réseau de stations-service du groupe Galana dans tout le pays ne peut être évalué à 100 milliards. En clair, l'amende et la valeur des produits confisqués ne représentent pas le patrimoine de Galana à Madagascar. Si ce n'est pas une expulsion pure et simple du groupe avec confiscation de son patrimoine, c'est quoi ? En fait, la cause est entendue pour Galana, depuis le veto arbitraire du gouvernement sur la cargaison de 24 000 tonnes de fuel pour l'île Maurice en août. Faisant fi du mécontentement mauricien, l'île soeur étant menacée de pénurie d'électricité suite à cette interdiction, le gouvernement malgache avait commencé à chercher des excuses pour s'acharner contre Galana. Une enquête a été ouverte sur le délit de pollution. Dans cette affaire, le tribunal a débouté l'Etat dans sa demande de dommages et intérêts d'un montant de 2,5 milliards Fmg, tous les prévenus ayant été relaxés et Galana Raffinerie Terminal (GRT) non tenue civilement responsable. Une plainte a été également déposée pour infractions douanières avec mise sous scellés des quelques bacs de produits. Ces derniers sont donc confisqués par l'Etat en plus de l'amende de 820 milliards tandis que le directeur général de GRT est condamné à... sept mois d'emprisonnement ferme et la compagnie reconnue civilement responsable, les autres prévenus ayant été relaxés dont le directeur administratif et financier. Sitôt rendu, ce verdict s'est propagé comme une traînée de poudre dans le milieu des affaires de la capitale qui était à la fois surpris et inquiet. Surpris qu'en dépit des excès de ces derniers mois, l'Etat est « allé jusque-là ». Inquiet aussi pour ses propres activités et l'avenir du pays tout entier car pour les opérateurs, il est maintenant plus que jamais clair que quand l'Etat veut, il le fait sans considération aucune. Dans un communiqué, Galana estime que la condamnation de son directeur général est « totalement injustifiée » et que « les sommes exigées au titre d'amende et de confiscation sont déraisonnables et sans fondement ». Elle souligne par ailleurs qu'elle exercera « tous les recours à sa disposition y compris les instances d'appel nationales et internationales afin que son droit soit rétabli ». Ce qui suppose que ce genre de sanction s'apparente à un véritable hold-up perpétré par l'Etat, pour reprendre les termes d'un opérateur qui a requis l'anonymat. En attendant les effets sur la crédibilité internationale de Madagascar suite à cette affaire, le verdict prononcé hier risque de faire monter davantage la tension à Toamasina, mais aussi auprès du réseau de distribution de Galana au sein duquel travaillent des centaines de personnes. Inutile de rappeler qu'après le port, la raffinerie est la seconde mère nourricière de la ville. Depuis que cette affaire a éclaté, ce complexe pétrolier a pratiquement arrêté ses activités. Et quoique les sociétés pétrolières importent une partie de leurs produits, la raffinerie assure quand même une part non négligeable de la consommation énergétique nationale, notamment pour l'essence tourisme, le gaz, le jet fuel, le fuel et le gas-oil. Ce qui suppose de la création de valeur par la transformation du brut et une économie de devises pour le pays. Aussi, depuis la cessation des activités de la raffinerie et jusqu'à ce que cette affaire soit réglée totalement, la facture pétrolière malgache s'alourdit davantage. Mais apparemment, c'est le cadet des soucis de l'Etat et du gouvernement plus précisément. Pour lui, on a vu pire avant. (La Gazette 15/12/04)

Raffinerie : seconde nationalisation ? La raffinerie de Toamasina sera-t-elle nationalisée pour la seconde fois ? La question se pose après la condamnation de Galana, propriétaire du complexe pétrolier depuis l'an 2000, dans le cadre du programme de privatisation. En effet, la peine prononcée contre Galana serait une tentative de l'Etat de reprendre à son compte la raffinerie. La première raison invoquée à ce sujet est d'ordre purement politique. La privatisation de la raffinerie ayant été réalisée sous le précédent régime, des dirigeants actuels soupçonnent, sinon croient que l'amiral a des intérêts dans Galana. Tuer la compagnie couperait ainsi l'herbe sous les pieds de l'ancien chef de l'Etat, au cas où ce dernier et ses partisans tenteraient un retour en s'appuyant, par

exemple, sur une structure disposant d'une forte trésorerie. La seconde relève de la seule convoitise, de l'appât du gain. Des voix se sont élevées contre le montant du prix de cession de la raffinerie, 5 millions de dollars, jugés dérisoires et les bénéfices qu'auraient réalisés Galana en si peu de temps par l'augmentation des frais de passage. Des observateurs font cependant remarquer que l'appel d'offres sur la privatisation de la raffinerie n'a reçu que deux réponses dont celle de Galana qui a été jugée la plus intéressante. « A la limite, le régime d'alors pouvait céder le complexe à un franc symbolique du moment qu'il se débarrassait d'un complexe que la Banque mondiale avait demandé d'abandonner depuis le milieu des années 90 », soutient-on. Cette seconde hypothèse serait d'autant plus fondée qu'à l'avènement de ce nouveau régime, un projet de construction d'une nouvelle raffinerie était à l'étude. La Baie de Narinda, située sur la côte Ouest a été même choisie pour abriter le projet qui viserait par ailleurs l'exploitation des gisements de grès bitumeux de Bemolanga, des huiles lourdes de Tsimiroro et du gaz de Manambolo. Ces gisements restent cependant au stade de potentiels dont l'exploitation commerciale n'est pas encore prouvée alors que la construction d'une raffinerie se chiffre à quelques centaines de millions de dollars dont le pays ne dispose pas ; les investisseurs étrangers n'étant pas intéressés compte tenu du contexte marqué d'ailleurs par la fermeture de raffineries en Afrique du Sud, en Tanzanie, au Kenya...Le projet se serait alors déplacé sur la raffinerie de la Galana, à qui on reproche de n'avoir pas tenu ses engagements en matière d'investissements dont certainement la remise en fonction de l'unité de production de bitume dont a grandement besoin le régime lequel a choisi la construction routière comme priorité. Bien qu'il ait soulevé l'affaire Galana, le gouvernement n'a pas voulu insister sur le non-respect des engagements du repreneur de la raffinerie en ne voulant sans doute pas courir le risque que des voix s'élèvent également pour demander un audit, si Tiko a respecté ses engagements en obtenant l'exonération pour la production d'huile. (La Gazette 16/12/04)

Prise de la raffinerie de Toamasina : deux sociétés jouent des coudes. Total Madagascar et une autre société lorgnent pour le moment sur la raffinerie de Toamasina. En fait, seul le terminal pétrolier d'importation représente un intérêt avec une capacité de stockage de pétrole brut de 143.000 m³, de 112.000 m³ de produits finis et de 110 tonnes de butane. Compte tenu de la grande superficie de terrains dont la raffinerie dispose encore, il est parfaitement possible d'augmenter la capacité actuelle de stockage. Ainsi, Total projetterait de construire un dépôt d'une capacité de 30.000 m³ tout en sachant que cette compagnie dispose déjà à la Réunion d'une plateforme de distribution. Pour l'autre opérateur, la prévision serait de monter un port pétrolier d'une capacité de stockage de 350.000 tonnes à la baie de l'Ivondro qui serait capable d'accueillir un tanker de 250.000. L'ambition de cet opérateur est de constituer une plateforme de distribution pour toute la région de l'Océan Indien. Logiquement, avec une plus grande quantité de stockage, l'on peut jouer sur la quantité pour faire diminuer le coût du fret. Ainsi, les deux opérateurs jouent des coudes pour disposer de la raffinerie. Total Madagascar aurait déjà acheté le terrain séparant la raffinerie et le port terminal et sur lequel passe obligatoirement la pipe de conduit. Que tout se déroule dans la transparence pour que le scénario de la première cession de la raffinerie, faite en catimini pour les raisons que l'on connaît, ne se reproduise plus, et au détriment de la valeur d'un patrimoine national. (La Gazette 16/12/04)

« Affaire Galana » : l'Etat peut tout perdre. Comme l'incendiaire qui se brûle les doigts, le gouvernement risque de se mettre de nouveau dans une situation très embarrassante dans son attaque contre Galana. Sitôt le verdict le condamnant à des amendes de 1 090 milliards FMG, le groupe pétrolier a en effet annoncé qu'il va avoir recours à toutes les possibilités nationales et internationales d'appel pour retrouver son droit. Il est évident que Galana va se battre au niveau international, étant entendu que tous les investisseurs potentiels et même déjà présents suivent de très près cette affaire pour se faire une vraie idée de la sécurité de leurs mises au pays. Le temps sans doute de constituer ou plutôt de compléter son dossier, Galana va recourir auprès de la CIRDI (Centre international de règlement des différends relatifs aux investissements) qui est reconnu dans le contrat de cession de la raffinerie, comme l'organe d'arbitrage entre le vendeur qu'est l'Etat

et l'acquéreur de la raffinerie qui n'est autre que Galana. Basé à Washington, le CIRDI est une filiale de la Banque mondiale et Madagascar en est membre depuis le 14 octobre 1966. Le CIRDI n'assure pas les investissements des opérateurs étrangers contre les pertes et risques non commerciaux (expropriation, troubles politiques...) : il règle uniquement les différends liés aux investissements. Sur la base du contrat de cession de la raffinerie et les accusations retenues contenues contre Galana, l'accusé a de très fortes chances d'obtenir gain de cause devant le CIRDI. Théoriquement, l'Etat peut ne pas respecter le jugement de l'arbitre mais pratiquement il ne peut pas. D'abord sous risque de perdre à jamais la confiance des milieux d'affaires internationaux qui ne reconnaissent généralement que ce genre de mécanisme. Ensuite par le fait même que CIRDI fait partie du groupe de la Banque mondiale que nos dirigeants adulent ou presque. Ces argumentations techniques montrent que dans cette affaire, l'Etat a une fois de plus fait preuve d'une maladresse. (La Gazette 20/12/04)

France - Madagascar : Le «Club pour Madagascar» est né. Les grands groupes français s'impliquent pour une nouvelle dynamique pour Madagascar. Ce club réunissant 31 grands groupes d'entreprises ou entités françaises et étrangères s'activant dans différents secteurs économiques, a été créé à l'initiative de M. l'Ambassadeur de Madagascar en France, JEAN PIERRE RAZAFY ANDRIAMIHAINGO. Le "Club pour Madagascar" est une Amicale de grands groupes pour créer en son sein synergie et dynamique de groupe, une plateforme de réflexions, de discussions et de débats en vue de projets ou d'actions en commun, une caisse de résonance, un relais, un courroie de transmission et de communication réciproque, des hautes autorités malgaches vers ses membres, et de ses membres vers les hautes autorités malgaches et ce pour une bonne compréhension mutuelle. Enfin, le club répond à un souhait présidentiel malgache qui approuve ce type de regroupement informel qui se caractérise avant tout par la volonté de ses membres de participer très concrètement au développement rapide et durable de Madagascar. Le dynamisme se propose le club prend une signification particulière dans la perspective de la prochaine visite officielle du président CHIRAC à Madagascar mi-mars 2005 et dans la volonté d'implication grandissante des grands groupes français dans le développement de Madagascar, pays qui doit désormais être perçu ainsi que l'a souligné l'Ambassadeur de Madagascar en France dans son discours inaugural, comme un "marché porteur en soi", mais aussi "une porte d'entrée pour des marchés prometteurs plus vastes" de par l'appartenance de Madagascar à la Commission de l'Océan Indien à laquelle il faut ajouter la corne stratégique de Djibouti, à la Sadc, à la Comesa et à l'Indian Océan Rim. (Tribune 13/12/04)

Privatisation - Un nouveau souffle pour les ports malgaches. L'Etat malgache poursuit son désengagement dans la gestion des secteurs de production. La loi 2003-025 a mis en place l'Agence portuaire maritime et fluviale (Apmf). Elle définit la nouvelle structuration des entités portuaires. L'Apmf se trouve au sommet de la pyramide tandis que les sociétés de port à gestion autonome et les opérateurs privés constituent les deux autres composantes. L'Agence est l'autorité suprême de la navigation maritime et fluviale en tant qu'autorité de tutelle et de contrôle des mouvements commerciaux dans le port. Si une société veut s'implanter et exploiter une quelconque activité dans l'enceinte du port, c'est à la société de port à gestion autonome d'octroyer les autorisations de concession pour la gestion des infrastructures portuaires. Les quatre ports principaux auront chacun leurs propres sociétés de port autonome. Celui de Toamasina possède déjà la sienne. Celles d'Antsiranana, de Mahajanga et de Toliara suivront avant octobre 2005. Les sociétés de port à gestion autonome auront alors à gérer les activités portuaires. 80 % des échanges commerciaux sont assurés par le transport maritime utilisé obligatoirement du fait de notre insularité. A cause de la précarité et de l'insuffisance des infrastructures routières, surtout dans les villes côtières, le transport maritime acquiert une plus grande place dans les moyens de déplacement. "Nous pouvons toujours faire mieux pour améliorer la compétence de Madagascar au niveau régional et voire même international", a affirmé ZAZA MANITRANJA RAMANDIMBIARISON, vice-premier ministre chargé des Programmes

économiques du transport, des travaux publics et de l'aménagement des territoires. La mise en concession s'inscrit dans cette optique. Malgré le constat de la récente performance des activités portuaires, à l'instar de celui de Toamasina, il a été décidé que les entités de production du port dont les installations du terminal à conteneurs, seront mises en location pendant une période déterminée à un opérateur privé. Le gouvernement n'apportera aucune subvention pour les activités portuaires et maritimes. La survie du port doit se faire par ses propres ressources grâce à la manutention des conteneurs et des marchandises conventionnelles. Le pilotage et le remorquage de navires sont aussi une source de revenu pour les ports. (L'Express 14/12/04)

Politique économique : retour au nationalisme. Veut-on réinstaurer pour de bon la pénurie à Madagascar ? Toujours est-il que de nombreux opérateurs sont inquiets devant la succession d'événements, ces derniers temps. Il y eut d'abord le cas de la « Société Trois Frères » dont les initiateurs croupissent aujourd'hui en prison pour avoir importé de l'huile alimentaire. Pourtant, c'était une société florissante. Des responsables avaient alors lancé entendre que ce n'était qu'une société écran appartenant à des étrangers proches de l'amiral. Et infirmer ainsi les rumeurs, selon lesquelles leur véritable tort était de vouloir concurrencer la production locale qui ne devait pas être, en tout cas, menacée par des étrangers. Il y eut ensuite le message adressé aux importateurs traditionnels de riz de laisser désormais la place aux nationaux qui seraient plus sensibles aux attentes de la population. Il y a, en outre, le cas de la raffinerie Galana qui n'est ni plus ni moins qu'une tentative de re-nationalisation. Il y a enfin la nouvelle réglementation que le Bureau des Normes de Madagascar (BNM) tente de mettre en place, pour protéger les opérateurs malgaches. Ce n'est pas la préférence nationale qui est répréhensible. D'ailleurs, quel pays au monde ne protège les intérêts de ses industriels ? C'est plutôt la façon de s'y prendre qui est sujette à caution. Le cas du groupe Tiko, par exemple : les Malgaches sont fiers d'avoir une telle réussite et c'est sans doute la raison pour laquelle son fondateur a rallié les électeurs, il y a 3 ans. Mais quand le groupe veut apparemment tout accaparer pour se mettre en situation de monopole, il y a danger. Danger pour les affaires et donc les initiatives entrepreneuriales sans lesquelles un pays ne peut jamais progresser. Les 15 ans de monopole (partagé suivant les secteurs par l'Etat et le secteur privé) sous le socialisme ont-ils donné autre chose que privations et pauvreté ? Mais bientôt, le groupe Tiko ne sera sans doute plus le seul à être taxé de détenir un monopole. Le BNM est aussi en train d'accorder le même statut aux industries du pays par l'introduction de normes inexplicables. Au-delà des normes purement techniques, cette institution veut obliger l'apposition des termes en langue malgache tous les produits destinés au marché local, qu'ils soient produits ici ou importés. Si l'inscription obligatoire en langue malgache est généralisée pour tous les produits au nom d'un nationalisme primaire, c'est la pénurie assurée assortie d'un retour en arrière en matière de liberté, car cette option ne donne plus aucun choix au consommateur alors que la production locale n'arrive pas à satisfaire tous nos besoins. Dans ce cas, pas la peine de s'acharner à adhérer à la SADC qui est, de toute façon, une perte assurée pour le pays. (La Gazette 15/12/04)

Les investisseurs viendront bientôt selon le Président. MARC RAVALOMANANA a déclaré que les investisseurs étrangers allaient venir sans tarder. Pour le moment, les investisseurs étrangers ne se bousculent pas encore, même si l'Etat a pris des mesures incitatives comme l'accès à la propriété foncière, les facilités offertes pour la création d'une entreprise via le Guichet unique ou GUIDE, les nouvelles lois sur les sociétés, la reconnaissance du système arbitral comme mode alternatif de justice etc. Les investisseurs anglo-saxons sont les plus hésitants, alors que le pays a amorcé un grand virage pour les approcher et les inciter à venir dans la Grande Ile. Selon l'analyse d'un juriste international, les Anglo-saxons sont très pointilleux et ne s'engagent jamais dans un pays tant qu'ils constatent la moindre dérive dans un secteur. A son avis donc, le pays n'offre pas encore assez de sécurisation pour les investissements. Il souligne que cette fois-ci, les mesures incitatives à la fois économiques et juridiques ne sont pas les seuls attraits pour les investisseurs et qu'il y a, dans ce cas, des facteurs psychologiques, sans oublier la stabilité politique et économique.

D'aucuns savent toutefois que l'économie malgache est très faible avec une inflation à deux chiffres dépassant les 20%. Puis, la monnaie locale s'est fortement dépréciée vis-à-vis des devises de référence comme le dollar et l'euro. (Matera 20/12/04)

Le milieu économique allemand reste encore réticent : à travers la loi de finances qui fixe notamment la TVA à 18% à partir de septembre 2005, et la refonte du droit des sociétés, l'Etat s'aventure dans une opération de séduction à l'intention des investisseurs étrangers. Une initiative louable ternie, entre autres, par la récente condamnation de Galana pour infraction douanière, perçue excessive. Aujourd'hui, l'Allemagne tire la sonnette : " les opérateurs sont encore méfiants". La disparition à petit feu du code des investisseurs a d'autant plus conforté la décision des étrangers de ne pas investir dans un pays où la sécurité foncière est instable. Toutefois, MARC RAVALOMANANA fonde un grand espoir sur l'Allemagne. Sa visite et celle d'une forte délégation d'opérateurs économiques du 29 février au 3 mars 2003, à Brême et à Munich, a marqué de nombreux esprits, et notamment des acteurs économiques de la Grande île. La promesse du président de la République de faire de l'île rouge "une terre d'accueil des investisseurs" a d'autant plus suscité de nombreux espoirs. MARC RAVALOMANANA a également émis la promesse de faciliter l'installation des nouveaux investisseurs. Dans ce cadre, le Guide a été mis en place à la fin novembre 2003 pour tracer la voie quant aux acquisitions foncières et les demandes de bail emphytéotique des investisseurs. Malgré les nombreux efforts de l'Etat : "la confiance en Madagascar qui fut ébranlée en raison de la crise de 2002 dans le milieu économique allemand n'a pas encore été totalement rétablie", affirme HUBERTUS ZEISLER, ambassadeur d'Allemagne. La garantie juridique et le droit foncier sont les principaux facteurs de blocage des investisseurs allemands. Les mesures de sécurisation foncière sont quelque peu instables, tandis que les fonds d'investissements exigés sont trop élevés. Néanmoins, la présence de l'Allemagne dans le domaine des activités économiques a considérablement pris de l'ampleur depuis ces deux dernières années. Une présence remarquable, surtout dans le domaine du consulting, à l'instar de la formation professionnelle. Et HUBERTUS ZEISLER de préciser : "Madagascar a un énorme potentiel en ressources naturelles et humaines, et elle mérite donc qu'on s'y emploie". Trois délégations économiques importantes se sont d'ailleurs déjà rendues sur place, et ont pu avoir des entretiens intéressants pour sonder le terrain. Des projets concrets pourraient ainsi en découler, mais il ne faut pas sous-estimer les difficultés juridiques et foncières, auxquelles les moyennes entreprises allemandes sont également confrontées. Par ailleurs, les entrepreneurs allemands qui sont, pour la plupart, peu habitués au système bancaire, doivent encore apprendre à se familiariser avec une administration imprégnée du modèle français. Dans la foulée, l'Allemagne espère que "le domaine touristique suscitera l'intérêt d'un grand nombre de tour-opérateurs allemands ". (Les Nouvelles 20/12/04)

Les conditions de privatisation de Telma sont illégales par rapport à la législation du secteur des télécommunications et de la communication : la privatisation de Telma fait déjà partie de l'histoire depuis qu'elle a été acquise par Distacom. D'une manière générale, les engagements de l'Etat envers l'opérateur et les obligations demandées à celui-ci sont sensiblement déséquilibrés en faveur de Telma. Ainsi, "L'Etat s'engage à apporter à Telma son soutien indéfectible et faire en sorte que le cadre légal et réglementaire soit toujours favorable à la société". Par ailleurs, en matière d'interconnexion, "désormais, la négociation devra être libre sans l'intervention de l'Omert". Cette décision est illégale dans la mesure où le contrat privé liant l'Etat à Telma n'est pas au-dessus de la réglementation qui va justement dans le sens opposé en vue de protéger les autres opérateurs. C'est la raison d'être de l'Omert, elle-même, qui est remise en cause ici. (Les Nouvelles 21/12/04)

Investissement étranger : il ne faut pas rêver dans un cadre médiéval. Les investisseurs étrangers traînent les pieds pour venir à Madagascar. Le pays est loin de prendre conscience de ses faibles performances sur le plan mondial. Il est 96ème sur 104 en terme de compétitivité selon le Forum économique mondial 2004. Un grand opérateur de l'Europe du nord voulait investir dans le tourisme. Après six mois de prospection, il abandonne : « Le pays est très beau, la population

sympathique, mais tout fonctionne encore dans un système médiéval, que ce soit dans le monde des affaires ou la gestion des affaires publiques». Ce constat rejoint la position des investisseurs anglo-saxons qui s'en tiennent au stade de l'observation. Pourquoi cette hésitation ? Un opérateur local répond : « C'est évident, nous sommes le dernier dans plusieurs domaines, en terme de PIB, de part de marché, de coût des transactions... Un investisseur ne viendra pas injecter son argent dans un coin reculé du pays même si ce coin-là est très beau, alors que d'autres sites lui offrent des opportunités intéressantes. Devant plusieurs choix de pays, l'investisseur étranger agit de la même façon». En terme de compétitivité, le Forum économique mondial 2004 classe Madagascar à la 96ème place parmi 104 pays. Il est dépassé par des pays comme le Mali (88ème), le Malawi (87ème) ou encore le Kenya (78ème). Un autre classement, celui de Jeune Afrique l'Intelligent, est également très parlant. Parmi les 500 premières entreprises africaines en 2004, Madagascar n'aligne qu'une seule entreprise. Il s'agit d'Air Madagascar qui se trouve au 384ème rang. Devant ces réalités, la décision de la Grande Bretagne de fermer son ambassade n'est pas un fait étonnant. Madagascar n'est pas intéressant pour les investisseurs. « Quelle est sa place sur l'échiquier mondial, se demande notre interlocuteur, quand on sait qu'en Afrique du sud, l'aéroport de Johannesburg voit atterrir une vingtaine d'avions par jour. Un calcul rapide donne ainsi quelques milliers d'hommes d'affaires par jour qui débarquent sur la terre sud-africaine. Que vaut notre vingtaine d'investisseurs potentiels par an ? » Toujours dans ce domaine de la comparaison salutaire, le budget de la ville de Saint-Denis de La Réunion est l'équivalent du budget de l'Etat malgache. En fait, notre interlocuteur constate qu'à Madagascar, les autorités tout comme les entreprises et le grand public n'ont pas la notion de dimension. Les dirigeants pensent que le pays est riche et que les investisseurs vont se bousculer pour venir. Des petits investisseurs viennent mais ils n'apportent pas grand-chose à l'économie. Sinon, tout le monde à Madagascar part de « la fausse hypothèse » basée sur cette richesses du pays et du désir de tous les investisseurs de venir. Cette situation débouche soit sur la protection à l'extrême et donc à la fermeture au monde extérieur, soit sur un comportement défensif se traduisant par des procédures contraignantes pour les investisseurs. Malgré des améliorations matérialisées par des structures comme le guichet unique pour les mines ou le GUIDE pour la création d'entreprises, d'autres obstacles demeurent. Il s'agit par exemple des longues procédures douanières pour l'export. Un cadre d'une entreprise franche explique qu'à chaque remaniement, le ministre concerné met une nouvelle couche de contrôles alourdissant le processus et augmentant les possibilités de corruption. C'est pour montrer plus de rigueur mais le système perd ainsi en efficacité. Les dirigeants ne comprennent pas que le pays soit au dernier rang sur l'échiquier mondial. « Ils ne se décarcassent pas pour améliorer l'environnement des affaires et faire la promotion du pays. Il faut pourtant y investir plusieurs dizaines de milliards. Pourquoi ne pas y affecter le gros du budget alloué à la Présidence et investir dans des campagnes de promotion dans des médias réputés comme Wall Street Journal ou dans l'organisation de grands éductours pour des prescripteurs de voyages et d'affaires ? ». Notre interlocuteur estime qu'il est temps pour les dirigeants de prendre conscience de la taille économique de Madagascar et d'adopter des mesures plus ciblées. (La Gazette 22/12/04)

Agriculture : le pays risque de tout perdre d'ici deux ans. Des Sud-africains, des Zimbabwéens et des Australiens lorgnent sur Madagascar pour investir plus tard dans des grandes exploitations. Le milieu agricole est divisé sur la question. Mais si dans deux ans, aucune volonté politique ne vient sauver le secteur, le pays ratera le coche du marché international. Un agronome affirme : « La régionalisation et la mondialisation du marché fonctionne à une vitesse rapide et d'ici deux ans, Madagascar risque de ne plus rattraper les autres si la situation actuelle perdure ». Pour booster l'agriculture et aider les petits exploitants, il faut examiner les facteurs limitants. Ils sont nombreux. Le pays n'a pas, par exemple, une politique semencière. La maîtrise de l'eau laisse aussi à désirer. Les données de la FAO montrent que l'eau n'est pas maîtrisée sur plus de la moitié des rizières. Les intrants ne sont pas accessibles ; il faut faire parfois une centaine de kilomètres pour se procurer de l'engrais. Dans ce cas, parler de mécanisation est aberrant, alors qu'elle devrait aider le secteur à décoller, si elle est appliquée dans les grandes plaines. Les autorités avancent toujours

qu'il est impossible de subventionner les intrants, vu la santé fragile de l'économie. Le pays pourrait s'en sortir avec l'agriculture. Mais il ne doit pas compter sur les petites exploitations pour cela. Des ingénieurs agronomes prônent la nécessité d'attirer des gros investisseurs étrangers pour aider les petits exploitants à entrer dans le salariat agricole, susceptible de changer leurs conditions de vie. D'autres ne le voient pas de cet oeil. Ils ne sont pas contre les gros fermiers étrangers qui commencent à s'intéresser au pays. Toutefois, ils sont contre le salariat agricole. (La Gazette 22/12/04)

Développement du tourisme

Pour une meilleure gestion des parcs nationaux, les tarifs vont augmenter : le tarif d'entrée dans les parcs nationaux sera fixé à 150.000 Fmg à partir du 23 décembre. Cela permettra une meilleure gestion de ces aires protégées. En effet, 50% de la recette sera consacrée à des projets communautaires villageois. Avec l'inflation, cette hausse du prix d'entrée est tout à fait logique. D'après l'Angap, cette augmentation du prix d'entrée permettra de couvrir les dépenses d'entretien étant donné que les bailleurs de fonds ne financent plus ce genre d'activité. Il est vrai qu'un changement de tarif bouleverse toujours, mais dans le contexte actuel, il faudrait s'y habituer. Quelques opérateurs locaux ont montré leur mécontentement du fait que cette hausse pourrait faire fuir les touristes. Ce qui est discutable car les vrais visiteurs savent ce qu'ils veulent voir et se préparent à payer. En tout cas, l'Angap a besoin de 32 milliards de Fmg pour la gestion de 1,7 millions d'ha. Ce chiffre va augmenter bientôt à cause des 6 ha en surplus exigés par le président RAVALOMANANA à Durban. Il reste à savoir si le secteur tourisme arrive à faire venir les 500.000 touristes que l'on prévoit recevoir en 5 ans. La destination Madagascar semble buter contre de nombreux problèmes d'organisation au niveau du ministère, dont le fonctionnement de l'office national du tourisme. En réalité, l'initiative fait défaut par manque d'expériences au niveau des dirigeants du ministère du tourisme. (Les Nouvelles 23/11/04)

Prévisions : le cap des 200 000 touristes sera dépassé cette année. "Il est bon d'être modeste mais je pense que le cap des 200.000 touristes sera largement atteint cette année". JACQUES RABENIRINA, ministre du Tourisme a été le premier à débattre son bilan en cette fin d'année. Ces prévisions optimistes se basent néanmoins sur les chiffres enregistrés à la police des frontières pour la période de janvier à septembre et qui font état de 188.158 touristes non résidents. On est encore loin des 500.000 touristes annuels prévus dans le business-plan pour l'année 2007 mais c'est déjà 30.000 de plus par rapport aux chiffres d'avant crise qui étaient à 170.000 touristes. JACQUES RABENIRINA a souligné le résultat du partenariat interministériel. "La vice primature y est pour beaucoup pour avoir augmenté la capacité de transport". Ces 200.000 touristes devront nous rapporter cette année 120 millions de Dts. Les hôteliers, même s'ils ont besoin de quelques rappels pour améliorer le taux de recouvrement des vignettes touristiques, ont dû, cette année, préparer 534 chambres additionnelles pour étoffer les 9500 chambres existantes. Ils ont également pu engager du personnel ou créer quelque 796 emplois. Ces résultats pourront être améliorés avec l'arrivée d'investisseurs. A l'exemple du groupe Accord ou encore le Japon et le Canada qui ont manifesté leur intérêt par des actions de formation. Les chiffres de fréquentation de site indiquent que l'Ile rouge demeure verte chez les touristes parmi lesquels 58% d'entre eux ont préféré faire de l'écotourisme. (L'Express 13/12/04)

Progression de la fréquentation touristique en 2004 : 180000 touristes pour 2004 ! Bien que l'année ne soit pas encore totalement écoulée, le défi annoncé par JEAN JACQUES RABENIRINA, ministre de la culture et du tourisme, semble ne pas être difficile à gagner. Au cours du premier semestre, près de 125.000 touristes ont été enregistrés. Un chiffre certes quelque peu en dessous des 139.000 recensés en 2003, au cours de la même période, mais qui porte à croire que le tourisme a néanmoins un bel avenir devant lui. A titre indicatif, 170.000 touristes ont été enregistrés au cours de l'exercice 2001, à la veille de la crise de 2002. Le "bide" touristique engendré par la crise

politique passée, et une meilleure stabilité acquise, la fréquentation de la Grande Ile a connu une hausse significative en 2003. 177.000 étrangers ont été recensés, soit 4,11% de plus que l'année précédente. 2004 ne devrait pas être en reste avec, notamment, l'extension du réseau aérien et la hausse du nombre d'hôtels. On constate, ces derniers temps, une hausse généralisée du nombre d'hôtels (8%), de chambres, d'entreprises de voyage et de prestations touristiques (11%), ainsi que des emplois créés par le secteur (4%). Des augmentations essentiellement remarquées dans le sud. (Les Nouvelles 29/12/04)

Autres sujets

Visées sur les diamants de Madagascar : après deux années d'études d'échantillons, le géant sud-africain du diamant De Beers a mordu à l'hameçon de la société canadienne Majescor. De Beers vient en effet de passer un accord avec Majescor pour former une *joint venture* en vue d'exploiter le diamant sur les permis acquis par la société canadienne dans la région nord et centre et qui recouvrent une superficie de 20000 km². (Lettre de l'Océan Indien 23/10/04)

Fibre optique - Madagascar couvert à 80% : la haute technologie est à la portée des Malgaches. La mise en place du réseau national de fibre optique, ("Backbone national"), leur donnera la possibilité d'être en communication permanente, sécurisée et plus rapide avec les pays voisins. "Cette couverture à 80 % est réalisable", a affirmé le directeur général des technologies de l'information et de la communication (Tic), "Son coût est estimé à environ 300 millions de dollars". L'installation de ce réseau s'effectuera en trois étapes. La première étape sera marquée par l'implantation de la boucle marine autour de la Grande Ile. La deuxième étape consistera à brancher les 22 chefs-lieux de région avec la boucle marine. La connexion des grandes localités à fort potentiel économique se fera à la dernière étape. Les tracés seront dictés à la fois par les besoins des opérateurs économiques et la politique de désenclavement du gouvernement. Cette initiative d'intégrer la haute technologie répond aux besoins impératifs de réduire le fossé numérique qui sépare les pays pauvres comme Madagascar aux pays développés. Le désenclavement des régions de Madagascar s'inscrit dans le cadre de cette entreprise. La mise en place du réseau national doit être effectué avant l'entrée de la connexion par la fibre optique. "L'arrivée de la connexion à haut débit est inutile si les ramifications internes ne sont même pas prêtes", explique le directeur général des Tic. La meilleure option adoptée jusqu' à présent pour connecter Madagascar provient de Durban en Afrique du Sud. Ce branchement coûtera, selon les techniciens, 50 millions de dollars. Les techniciens sont d'avis que la mise en place de ce réseau peut se réaliser avant début 2006. "Le backbone pourra être opérationnel vers la fin 2005". Un paramètre conditionne, cependant, ce projet. Il semble qu'il y ait un conflit d'intérêts au sein des décideurs. Le gouvernement chinois, premier prestataire, est déjà prêt à financer la totalité des travaux. La Banque mondiale, également intéressée, est prête à financer le projet. Le gouvernement n'arrive pas à se décider sur celui qui subviendra aux dépenses engagées par la mise en place du backbone national. Il est urgent de commencer les travaux au mois de janvier 2005. Les avantages offerts par cette nouvelle technologie sont nombreux. Le coût de la communication en fibre optique sera réduit de 40%. Le principal avantage reste le gain de temps. La coordination des travaux administratifs améliorera les services publics. Il y aura aussi une réduction importante des déplacements. (L'Express 14/12/04)

Câble en fibre optique: Un investissement pour rien ? Prévu pour 2006, le raccordement de Madagascar au câble sous-marin en fibre optique risque de s'avérer un investissement pour rien sans les ressources humaines capables de l'exploiter. Et tel est le cas, les techniciens supérieurs et les ingénieurs informaticiens sont en nombre largement insuffisant. Les écoles supérieures en informatique sortiraient 500 techniciens et ingénieurs informaticiens par an. Au moins le tiers de ces nouveaux spécialistes partent pour l'étranger, pour jouir de conditions de travail plus attractives. Si depuis quelques années, les candidats à l'expatriation ont toujours

opté pour l'Europe, ils peuvent maintenant choisir entre quelques destinations. Les Mauriciens commencent à attirer les informaticiens malgaches, la Chine aussi. Une entreprise chinoise de télécommunications vient de recruter une vingtaine de jeunes informaticiens malgaches. Le salaire de départ est plus intéressant que celui proposé par les Mauriciens. Dans ce cas, que reste-t-il pour le pays en terme de compétences en informatique et en TIC ? Au tout début des discussions sur ce projet, le ministère des Télécommunications, des Postes et de la Communication a chiffré ce projet à 40 millions de dollars, soit dans les 360 milliards de nos francs, une somme astronomique qui peut financer la réhabilitation de 360 km de route bitumée. Mais les impacts du câble en fibre optique relié à l'infrastructure nationale de communication appelée backbone, seront de loin beaucoup plus importants que la réhabilitation d'une route. En effet, le haut débit offert par le câble aidera à développer plusieurs secteurs comme l'e-commerce, l'e-learning, l'e-santé, bref des secteurs traditionnels mais boostés par les TIC. Mais il y aura également des occasions à saisir comme les centres d'appel délocalisés par les entreprises des pays riches vers les pays en développement. L'Etat montre toutefois la volonté d'aller de l'avant en annonçant pour 2005 le recrutement de plusieurs centaines d'informaticiens pour l'Administration où le retard est criant. Mais où les trouver ? (La Gazette 29/12/04)

Coupures d'électricité : un manque à gagner pour les travailleurs indépendants. Presque tous les travailleurs indépendants se plaignent des coupures régulières d'électricité dans la capitale. En effet, outre les simples consommateurs, les travailleurs indépendants, pour lesquels, le courant électrique constitue le principal outil de travail, n'arrivent plus à « gérer » leurs activités, les coupures d'électricité étant souvent impossibles à prévoir. C'est ainsi que les salons de coiffures, les cabinets dentaires et médicaux, les couturiers sont contraints de cesser leurs activités et attendre que l'alimentation en électricité soit à nouveau rétablie pour les reprendre. « Si au moins, nous connaissions à l'avance les heures auxquelles devraient survenir les coupures, nous aurions revu nos horaires et nos méthodes de travail en conséquence », se plaint la gérante d'un atelier de couture, de sa pause forcée en début d'après-midi, pour cause de coupure d'électricité. Pour les couturières, la solution du travail de nuit est impérative, autrement, les livraisons ne pourraient pas être honorées. Particulièrement débordés en cette période de fin d'année, les couturières et les tailleurs sont toujours contraints de veiller tard ou alors d'embaucher. Dans les salons de coiffure, ce sont plutôt les clientes et clients qui tempêtent contre la compagnie d'électricité. Quant au poissonnier, la rupture de la chaîne de froid reste son principal ennemi. La conservation et la consommabilité de son produit en dépendent. La Jirama, dans ses communiqués diffusés récemment, fait état d'un retour à la normale aux environs du 12 décembre. Apparemment, les impératifs de coupure d'alimentation pour cause de réhabilitation des équipements de la compagnie n'ont pas encore été levés puisque les coupures persistent. (Midi 17/12/04)

Exxon Mobil signe un contrat de recherche pétrolière : la compagnie américaine Exxon Mobil, n°1 mondial, a signé un contrat de recherche pétrolière offshore d'une valeur de 25 millions de dollars avec Madagascar. La recherche s'effectuera en haute mer à une profondeur de 2.000 mètres, au large du Cap Saint-André, au sud de la ville de Mahajanga. Le bloc de recherche couvre une superficie de 36.000 km². Exxon Mobil est déjà en phase d'exploration avancée sur un autre bloc au large de Mahajanga, en association avec les sociétés Vanco (Etats-Unis) et Norsk Hydro (Norvège). Dans les années 80, Exxon Mobil avait déjà effectué des recherches à terre, vers Morondava mais l'exploitation n'était pas financièrement intéressante. "Toutes les grandes compagnies pétrolières signent actuellement des contrats de recherche avec Madagascar afin de constituer de nouvelles réserves", a expliqué à l'AFP le directeur général de l'Omnis, RAZAKA ELYSE. Depuis sa création en 1979, l'Omnis a signé des contrats avec une dizaine de compagnies pétrolières internationales, mais les recherches se sont accélérées ces derniers mois. En août dernier, la société d'origine mauricienne Vuna Energy Ltd, associée à une compagnie pétrolière chinoise, a signé avec l'Omnis un contrat pour des recherches à terre, entre Morondava et Mahajanga. A la même période, la compagnie anglaise Sterling Energy a signé le même type de contrat pour des recherches offshore au large du port d'Antsiranana. Statoil, n°1 norvégien, est actuellement en

contact avec l'Omnis pour des recherches, également en mer. La côte ouest, tant en terre qu'en mer, est découpée en une trentaine de blocs. La partie terre a été découpée en 1997, la partie mer en 2003. Dix de ces blocs sont actuellement exploités par des entreprises, qui n'ont pas encore officiellement trouvé de brut. Jusqu'à présent, Madagascar, l'un des pays les plus pauvres du monde, importe la totalité de son pétrole. (AFP 17/12/04)

Transport - Les licences ne sont plus renouvelées pour les taxis-brousse de 20 ans et plus. L'Eldorado du secteur du transport par taxi-brousse ne sera plus ce qu'il était. La normalisation du secteur transport terrestre se déroule en catimini. Les vieux tacots ne rouleront donc plus. La mise en place d'une nouvelle "machine" pour la visite technique n'est qu'un exemple de cette normalisation qui ne se fera pas sans l'assainissement du parc. Les premières réactions des transporteurs se sont fait aujourd'hui entendre. Des opérateurs se plaignent de l'inexistence de solutions de rechange ou encore de porte de sortie pour recycler les véhicules. Il est actuellement difficile de réinvestir dans le secteur. Les solutions devront émaner des transporteurs eux-mêmes. La vice-primature a lancé par voie de presse des demandes de suggestions de la part des transporteurs dans le cadre de la mise en place du Conseil national du transport terrestre. Une entité qui va de pair avec l'instauration prochaine de l'Agence de transport terrestre qui réunira des représentants de l'Etat et des opérateurs pour un autre cadre de débat sur le sujet. (L'Express 22/12/04)

Les Chinois changent de tactique et propose des prix déifiant toute concurrence : après avoir mis en place toutes les infrastructures de vente et les circuits commerciaux, ils ont fait « louer » les magasins à des revendeurs malgaches. En ce moment, la moitié des locaux de Chinatown de Behoririka à Tananarive est occupée par des locataires qui vendent les produits « made in China ». Ce système de sous-location arrange bien les affaires. Les Chinois, en tant que grands patrons, n'auront plus à apprendre la langue, mais qu'à récupérer les recettes, le loyer des magasins qu'ils se doivent d'approvisionner. Les commerçants locaux se contentent donc des bénéfices sur les produits. Outre les produits de Chine, les friperies tiennent également une place importante dans l'habillement. Il est évident que la qualité laisse à désirer face aux labels de marque. Mais la contrefaçon est flagrante. Les Chinois excellent également dans ce domaine. Déjà les voitures asiatiques abondent sur le marché de l'automobile à Madagascar, puis, le riz asiatique est arrivé, et maintenant, on s'habille « made in China ». (Les Nouvelles 24/12/04)

L'énergie domestique, un problème préoccupant : dès que la saison des pluies commence, le problème d'énergie domestique devient préoccupant. A Madagascar, 80 à 90 % des besoins en énergie sont couverts par la combustion de bois. Les demandes augmentent en fonction de la croissance démographique. Des besoins qui ne font qu'accroître les pressions sur les formations forestières naturelles ou artificielles. Selon les explications de JEAN PAUL PADDACK, représentant du WWF, avec l'exploitation sélective de quelques espèces pour bois d'énergies, la dégradation des écosystèmes forestiers est importante, la perte de la forêt et de l'habitat de la biodiversité sont inestimables, l'impact écologique est difficile à évaluer. La problématique de l'approvisionnement en bois d'énergie a été reconnue par l'Etat dès les années 50. C'est pourquoi il a toujours encouragé le reboisement. On estime à 316 000 ha la superficie de peuplement artificiel dans l'île dont 160 000 ha d'eucalyptus, 125 000 ha de pins, 15 000 ha d'anacardiens. Les eucalyptus devaient assurer l'approvisionnement des villes en bois d'énergie. Ceci diminuerait les pressions exercées sur les forêts naturelles. Mais ce qui est vécu au quotidien montre que la préférence des ménages va plutôt vers des charbons issus de la forêt naturelle. Aussi, il est temps selon JEAN PAUL PADDACK d'arrêter l'octroi de permis pour l'exploitation des forêts naturelles, mais en revanche d'encourager le secteur privé et les professionnels du charbon à négocier avec les villageois pour l'exploitation des plantations. Ceci aurait des conséquences non seulement sur la protection des forêts naturelles mais aussi des impacts économiques pour ces populations et motiverait au reboisement. En outre, des techniques d'économie d'énergie pourraient être mises en oeuvre. Elles consistent notamment à utiliser des foyers améliorés à charbon ou à utiliser des

bois plus économiques. Seulement, la vulgarisation de ces techniques bute sur certains aspects socioculturels. (Tribune 30/12/04)

Energies renouvelables : la culture intensive de jatropha, une plante source de substitution de gaz oil, a débuté avec 1 250 000 boutures sur 1500 ha dans la partie Nord ouest (Bongolava). Les programmes 2005 et 2006 projettent la plantation de 15 millions de boutures par an sur 6000 ha. D'autres régions telles que le Sud Est (Anosy) seront concernées par ces plantations. (Média Terre 27/12/04)

PSDR dans le Sud : structurer la filière caprine pour améliorer la production. L'île Maurice a besoin de 1000 têtes de chèvres par mois. L'Arabie Saoudite est un autre grand client potentiel quant aux différents produits des chèvres. Le sud malgache peut devenir un grand exportateur de ce produit, si la filière est structurée et que l'embargo qui frappe le pays est levé. En outre, le marché local n'est pas à négliger. Antananarivo demande 200 à 500 chèvres tous les 15 jours. C'est dans ces buts que le PSDR, à travers l'UPEP de Toliara, soutient la filière caprine dans cette région. 15 organisations paysannes élevant la race angora et 35 autres élevant la race locale sont appuyées par ce Projet avec un financement moyen de 42 à 46 millions de Fmg. Au total 7255 chèvres, toutes races confondues, ont été achetées par ces OP. (Tribune 28/12/04)

L'appui des filières est la nouvelle approche adoptée face au manque de résultats constaté dans les 4000 sous projets éparpillés dans toute l'île. Le PSDR Toliara inaugure ainsi ses premières actions dans cette nouvelle approche après celui d'Antananarivo avec la filière oignon d'Ambatomanoïna, la filière pomme de terre "spunta" de Faratsiho et le PSDR Majunga avec l'oignon de Mampikony. (L'Express 28/12/04)

L'ariary, seule monnaie officielle au 1er janvier : L'ariary (Ar) deviendra la seule unité monétaire malgache officielle à partir du 1er janvier 2005, a annoncé la Banque centrale de Madagascar. L'ariary, qui équivaut à 5 francs malgaches (Fmg), était en fait l'ancienne unité monétaire de Madagascar avant la colonisation française, en 1896. Les anciens billets de 10.000 Fmg et 25.000 Fmg ne sont plus admis sur le marché national depuis le 1er décembre. Les autres billets en francs malgaches seront progressivement remplacés par les nouveaux, libellés en ariary. Les anciens billets pourront être échangés dans les banques jusqu'à fin 2005, puis à la Banque centrale jusqu'à fin 2009. Ces billets sont plus petits, plus lourds, plus solides, et infalsifiables, selon la Banque centrale. L'ariary, comme le franc malgache, n'est pas convertible en dehors de Madagascar. (AFP 28/12/04)

Franc malagasy : mort dans la douleur. Un bel enterrement ! C'est ce que le pays doit au franc malagasy qui va disparaître à jamais. 40 ans après que l'unité monétaire a été instituée officiellement. C'est en effet le 1er juillet 1963 que la monnaie légale ayant cours sur le territoire prit la dénomination de franc malgache, les premiers billets de 100 et 50 Fmg n'étant cependant émis qu'en 1964. Assassinat ou euthanasie, le franc malagasy était de toute façon moribond. Reste à savoir si l'ariary va faire mieux. Son adoption en tant qu'unité monétaire est supposée rejoindre la culture populaire en ce sens que la majorité de la population a l'habitude de l'utiliser : cette unité date de la royauté et l'ariary n'est autre que l'appellation malgache des piastres (françaises, espagnoles, mexicaines...) alors subdivisées pour les besoins du commerce. Bref autant on ne regrette pas la mort du Fmg interprété depuis comme du « franc mofo gasy » (moins que rien), autant on ne salue pas la venue de l'ariary devant l'absence totale de perspectives offertes par le pouvoir. (La Gazette 31/12/04)

SANTE PUBLIQUE, FLEAUX & CALAMITES

Tuberculose : le BCG disparaît de la circulation. C'est le désarroi total actuellement pour les nouvelles mamans qui vivent dans le sud de l'Ile. En effet, contrairement à l'annonce du premier Ministre JACQUES SYLLA comme quoi les sept vaccins nécessaires sont distribués gratuitement à Madagascar, le vaccin BCG reste introuvable depuis près de deux mois déjà. Heureusement qu'un organisme privé sur place en possède encore, ce qui arrange les parents. La population tuléaroise lance donc un appel de détresse à l'endroit du ministère de la Santé pour que leurs enfants ne meurent pas de la tuberculose après avoir été délivrés de la rougeole. (La Gazette 20/11/04)

Tuberculose : une subvention de 8.869.040 dollars accordée par le Fonds Mondial pour la lutte contre la tuberculose. Le financement accordé par le Fonds Mondial a fait l'objet d'une signature de convention entre le ministre des Affaires étrangères MARCEL RANJEVA et le représentant du Global Fund ELIZABETH HOFF. Le montant de la subvention s'élève à 8.869.040 dollars et ce, pour cinq ans dont 3.982.018 dollars pour les deux premières années. Il s'agit d'une composante du projet « Réduction de la mortalité causée par la tuberculose surtout au niveau de la population pauvre ». Conformément à la décision du Country Coordinating Mechanism-Madagascar, le bénéficiaire principal chargé de la gestion du projet est le Secrétariat exécutif du Comité national de lutte contre le Vih/sida. L'intervention consiste dans le dépistage des nouveaux cas tuberculeux, la prise en charge et le traitement des malades, le renforcement de la capacité d'appui des services de lutte contre la tuberculose. Le projet a pour objectifs de porter le taux de guérison des tuberculeux bacillifères de 72% aujourd'hui à 85% en 2009, le taux de détection des cas de tuberculose de 61% à 70% en 2009, et de renforcer la capacité d'appui des services de lutte contre la tuberculose. Il ciblera directement chaque année près de 25.000 cas de tuberculose se présentant sous diverses formes. (Les Nouvelles 15/12/04)

Un autre vaccin contre la peste : la peste est une des infections bactériennes les plus redoutées car sous sa forme pulmonaire, elle est hautement contagieuse et toujours fatale. L'agent causal possède un des pouvoirs pathogènes les plus élevés du monde bactérien et une souche résistante aux principaux antibiotiques habituels a récemment été détectée. La vaccination permettrait de réduire la mortalité due à la peste, mais aucun vaccin fiable et sans danger n'est actuellement disponible. En effet le vaccin autrefois mis au point et utilisé à Madagascar ne protège que peu de temps, n'agit pas contre la peste pulmonaire, et a des effets secondaires notables. Des limitations similaires font que d'autres vaccins sont soit peu utilisés soit abandonnés. De nouveaux vaccins ont été décrits mais n'ont pas été testés chez l'homme. Dans le but de développer un nouveau vaccin qui soit à la fois efficace contre la peste bubonique et pulmonaire, qui induise une immunité durable et soit sans effets secondaires indésirables, l'équipe de scientifiques de l'Institut Pasteur de Paris a commencé à évaluer la possibilité d'utiliser comme vaccin contre la peste une nouvelle souche atténuée. Ce travail est épaulé par une nouvelle étude de la réponse immunitaire humaine, commencée en collaboration avec l'Institut Pasteur de Madagascar. (Les Nouvelles 22/12/04)
Madagascar demeure un pays dans lequel le plus grand nombre de cas de peste a été déclaré chaque année depuis 1995. Bien que nous disposons d'un traitement très efficace contre cette maladie, la mortalité résiduelle se situe toujours autour des 10% depuis quelques années à cause des difficultés d'accès aux soins dans les villages les plus reculés qui représentent effectivement la majorité des foyers de peste dans le pays. (La Gazette 20/11/04)

Lutte contre les maladies transmissibles : don du Fonds Africain de Développement (FAD). Le FAD a approuvé un don de 3 millions de dollars à Madagascar pour la lutte contre les maladies transmissibles. Ce don vise à sécuriser la transfusion sanguine et à améliorer le recours à des soins préventifs et curatifs de qualité contre les maladies transmissibles telles que le Sida, la tuberculose et les hépatites. Les opérations de la BAD à Madagascar ont commencé en 1977 et ses engagements dans ce pays s'élèvent à ce jour à 387 millions de dollars pour 57 opérations. (BQA 09/12/04)

La malnutrition menace les séropositifs : à Madagascar, le traitement des séropositifs est entièrement pris en charge par l'Etat via le ministère de la santé. De ce fait, on leur fournit de l'anti-rétroviraux pour atténuer la progression de leur maladie. Toutefois, cette prise de responsabilité semble être incomplète dans la mesure où la consommation de ces médicaments nécessite une alimentation bien équilibrée aussi bien en qualité qu'en quantité. Or, cette dimension n'a pas été prise en compte dans les prévisions budgétaires relatives à l'appui dispensé aux malades. Dans l'ensemble, ces patients ont besoin de l'eau et de la nourriture suffisant pour pouvoir soutenir les effets secondaires de plusieurs dizaines de médicaments. Aussi, comme l'indique les projections, la proportion des infectés par le VIH/Sida en milieu rural serait très élevée. Et toujours dans ce contexte de prise de médicaments, les spécialistes notent qu'ils doivent être pris plusieurs fois dans la journée et à des heures bien déterminées. Ce dernier critère ramène à demander au Conseil Supérieur de la Lutte contre le Sida (CNLS) si des dispositions ont été prises à leur niveau pour que les séropositifs en milieu rural puissent avoir des chronomètres. En fait, pour les ruraux, la notion du temps est relative et il est difficile de déterminer de façon exacte l'heure qu'il faisait. Malheureusement, de tel investissement n'a pas été prévu par les autorités. Ce qui revient à confirmer que malgré la prise de médicaments, les séropositifs sont menacés par la malnutrition et l'absence d'indicateur temporel. (La Gazette 13/12/04)

Campagne d'aspersion d'insecticide contre le paludisme : une campagne d'aspersion d'insecticide dans les foyers, un programme plus connu sous l'appellation de CAID (campagne d'aspersion intra-domiciliaire), se tient actuellement sur les Hautes Terres. Cette opération, qui durera un mois, entre dans le cadre de la lutte contre le paludisme. Il s'agit de prévenir toute infection palustre dans cette zone. En effet, sur cette zone répartie entre la province d'Antananarivo et la province de Fianarantsoa, la transmission de cette maladie se limite à la saison chaude et pluvieuse, entraînant un paludisme saisonnier. En tout, 38 communes sont concernées par cette opération. Un peu plus de 450 agents sanitaires assureront le bon déroulement de cette campagne financée par l'OMS (Organisation mondiale de la santé) et l'USAID (Agence des Etats-Unis pour le développement international). Le paludisme est la deuxième cause de consultation, après les infections respiratoires aiguës, dans les formations sanitaires. Cette maladie touche un à deux millions de personnes par an à Madagascar. Dans les centres hospitaliers, deux malades succombent du paludisme par jour. Il est responsable des 13% de la mortalité des enfants de moins de 5 ans. Cette maladie constitue toujours un grand problème de santé publique, 204 ans après son identification à Madagascar. (Xinhua 14/12/04)

Lutte contre le paludisme : un million de kits de traitement vendu en 1 an. Des résultats encourageants obtenus par le PSI (Population Service International)/Madagascar en matière de lutte contre le paludisme. Depuis son lancement, voici exactement un an, le kit de traitement préemballé et pré dosé vendu pour le traitement du paludisme chez les enfants de moins de 5 ans, connu sous l'appellation PaluStop est au nombre d'un million. Initialement, la prévision pour la même période était de l'ordre de 300 000 à 600 000 unités. La vie de 7 000 enfants atteints de la maladie a été sauvée durant cette première année de lancement du PaluStop. Cette maladie figure toujours parmi les principales causes de mortalité. On a avancé 1 500 000 cas suspects par an avec un taux de mortalité de 9 %. Un autre chiffre éloquent. 95 % du territoire malgache et 90 % de la population malgache sont encore exposés à la transmission permanente ou saisonnière du paludisme. Le paludisme est à l'origine d'une consultation sur 5 dans les dispensaires et les centres de santé. Selon LALA RAMBELOSON, directeur des opérations du PSI/Madagascar, 27 % des enfants admis à l'hôpital sont atteints de la maladie. Les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes sont les plus vulnérables. Face à cette situation, le MSPF a déjà pris son engagement en élaborant une politique nationale de lutte contre le paludisme. Conformément à cette politique de santé, le PSI/Madagascar a lancé en décembre 2003 le kit anti-paludéen et préemballé, le PaluStop. "L'objectif est d'arriver à ce qu'en 2005, au moins 60 % des enfants atteints du palu puissent avoir recours à un traitement rapide dans les 24 heures qui suivent l'apparition des symptômes. Et ce, grâce à l'adoption de la PEC ou la prise en charge

à domicile", a dit le Dr ERIC RATSARAVOLANA, coordinateur du PSI. L'idée est simple. Elle consiste à mettre à disposition de ceux qui en ont le plus besoin, particulièrement les mères de famille un traitement approprié pour leurs enfants. Le PaluStop couvre la plus grande partie du pays notamment dans les zones côtières considérées comme zones paludiques stables. 3 000 points de ventes sont répartis à travers l'île. Ils peuvent être des pharmacies, des épiceries, des dépôts de médicaments à base communautaire. Ce kit anti-paludéen et préemballé est vendu à un prix subventionné. Ar 50 l'unité. En 2005, le PSI/Madagascar en compte commercialiser 3 millions contre 1 million pour cette année. (Tribune 18/12/04)

Paludisme : 77.500 moustiquaires imprégnées pour les femmes enceintes des régions Est et Nord-Est : le constat n'est, certes, pas nouveau. Constituant la première cause de mortalité des enfants de moins de 5 ans dans les hôpitaux, le paludisme reste une maladie endémique à Madagascar. Elle est la première cause de morbidité en consultation externe dans les centres de santé de base avec un taux de 21% et la cause de morbidité, en milieu hospitalier avec un taux de 28%. De même, environ 10% des décès en milieu hospitalier sont dus au paludisme. C'est évaluer l'enjeu de la lutte contre cette maladie tout à fait évitable mais qui continue à tuer plusieurs personnes, souvent parmi les plus vulnérables et plus particulièrement les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes. Les stratégies de lutte existent et parmi elles, la vulgarisation des moustiquaires à imprégnation durable (MID) dont les résultats sont encourageants. C'est justement dans ce cadre qu'un lot de ces moustiquaires sera distribué gratuitement et les femmes enceintes et les enfants de moins de 5 ans en seront les bénéficiaires. Il s'agit du fruit d'un partenariat multipartite puisque c'est la concrétisation de la mise en oeuvre du mouvement Roll Back Malaria à Madagascar à travers ce projet de distribution de MID, monté conjointement avec la JICA, l'Unicef et le ministère de la Santé et du Planning Familial. Ainsi, 77.500 moustiquaires parviendront à autant de femmes enceintes qui viendront à leur première consultation prénatale, dans la région Est et Nord-Est de Madagascar. « L'utilisation de moustiquaires imprégnées d'insecticides au cours de la grossesse offre une protection significative contre l'anémie maternelle et l'insuffisance pondérale à la naissance, deux des principaux responsables de la mortalité néonatale », devait rappeler le ministre de la Santé et du Planning Familial JEAN LOUIS ROBINSON. « Les MID, lorsqu'elles sont correctement utilisées, peuvent diminuer d'au moins de moitié la transmission de la maladie et de 20% le nombre de décès d'enfants », a pour sa part, affirmé l'ambassadeur du Japon, SEM. OSAMU YOSHIHARA. Notons, enfin, qu'outre l'utilisation des MID davantage préconisée dans les régions côtières, la technique de l'aspersion intra domiciliaire est, quand à elle, plus utilisée dans les hautes terres centrales de l'île, notamment en saison pluvieuse. (Midi 22/12/04)

Santé publique - 30 pédiatres seulement pour Madagascar : le pédiatre reste pourtant un rouage essentiel dans la santé publique. " Nous sommes 30 pédiatres confirmés opérant dans tout Madagascar ". L'affirmation est du professeur RAOBIJAONA, président de la Société malgache de pédiatrie (Somaped). " Cela revient à dire, en considérant la population infantile, qu'il y a un pédiatre pour plus de 200 000 enfants à Madagascar ". En comparaison, le ratio serait de 1 pour 10 000 en France. La relève a du mal à être assurée. L'Etat malgache recrute en moyenne quatre pédiatres par an. Et on ne le devient qu'après avoir effectué quatre années de plus que les sept ans requis pour la formation initiale en médecine générale. Dans quelque domaine que ce soit, la carence en technicien est un phénomène propre à Madagascar, et le ministre de la Santé et du planning familial, JEAN LOUIS ROBINSON est le premier à le reconnaître. " Nous sommes un pays riche en généralistes mais pauvre en spécialistes ", avait-il dit un jour à un représentant d'un organisme partenaire. Seulement, il n'a pas parlé des moyens pour y remédier. (L'Express 13/12/04)

274 enfants meurent chaque jour faute de soins sanitaires : 73,6% (6.339.168) des enfants malgaches vivent dans la pauvreté, parmi les 8.613.000 qui forment plus de la moitié de la population, selon le rapport de l'Unicef sur « la situation des enfants dans le monde 2005 ». 3,617

millions d'entre eux n'ont pas accès à des installations sanitaires et 1,7 million ne bénéficient pas de soins de santé en cas de maladie, faute d'éloignement des locaux et des problèmes financiers de leurs parents ou tuteurs. C'est ainsi que 274 enfants meurent chaque jour pour des causes, somme toute, évitables. D'autre part, 2,8 millions d'enfants ne reçoivent aucun traitement en cas de diarrhée grave, ce qui maintient élevé le taux de mortalité infantile (142‰ en 2003), d'autant plus que 5,5 millions n'ont pas d'eau potable. Ainsi, 100.000 enfants de moins de 5 ans meurent chaque année, victimes de paludisme, de maladies diarrhéiques et d'infections respiratoires malgré le fait que plus du tiers ont eu les vaccins requis. La malnutrition, qui constitue également un aspect de la pauvreté des enfants et une des causes de la mortalité infantile, est étroitement reliée au revenu des familles. 40% des moins de 5 ans sont mal nourris, 500.000 d'entre eux souffrant de malnutrition aiguë. Dès lors, 11% des nouveaux-nés se trouvent atteints d'insuffisance pondérale. (Les Nouvelles 16/12/04)

Carence en iode : la région de Fianarantsoa est la plus vulnérable aux troubles dus à la carence en iode. Suite à des mesures prises par l'Etat, la situation s'est nettement améliorée. L'exemple est venu des enfants. Les élèves de certaines écoles de la province de Fianarantsoa ont boycotté le sel non iodé vendu par certains commerçants. L'initiative a été saluée par les responsables en charge de la lutte contre les troubles dus aux carences en iode. Ces troubles, apparaissant à Madagascar dans leur majorité sous la forme de goitre, ont été décelés très tôt à Madagascar. En 1992, la province de Fianarantsoa a enregistré la plus forte prévalence, avec un taux de goitre total de 50%. L'Etat a pris des mesures devant l'urgence de la situation. Plus d'un million de capsules iodées ont été distribuées à plus de 880 000 bénéficiaires, notamment ceux vivant dans les zones d'endémie goitreuse, depuis 1992. Des textes rendant obligatoire l'iodation universelle du sel et interdisant toutes productions et ventes de sel non iodé sur toute l'étendue du territoire malgache, ont été publiés. On se souvient des descentes surprises chez les commerçants de la ministre de la Santé de l'époque, RAHANTALALAO HENRIETTE. Les mesures prises se sont avérées efficaces, constatent les responsables du ministère de la Santé. Le taux de goitre total a été réduit à moins de 5% en 2001, font remarquer RAKOTOSALAMA, directeur provincial du projet de la Banque mondiale en faveur de la nutrition Seecaline et le professeur RANDIMBIVOLOLONA, directeur général du ministère de l'Education nationale. Rappelons que la carence en iode peut provoquer des avortements répétitifs chez les femmes qui en sont atteintes. (L'Express 22/12/04)

Transit du trafic de drogue : Madagascar de plus en plus concerné. Même si Madagascar est encore loin de se trouver dans le même rang que l'Angola, le Nigeria et l'Afrique du sud comme pays de transit de la cocaïne, il commence à devenir une plaque tournante, sans oublier la consommation locale qui commence à atteindre certaines couches de la population. La conférence ministérielle de l'Union africaine sur le contrôle des stupéfiants a mis le doigt sur des faits de plus en plus préoccupants pour le continent. Il s'agit notamment du transit du trafic de drogue forte comme la cocaïne dans des pays de l'Afrique occidentale et australe. Ce stupéfiant vient de l'Amérique du sud et passe par ces pays africains avant de rejoindre l'Europe. Le but pour les narcotrafiquants sud-américains et notamment colombiens, est de contourner les contrôles de plus en plus serrés des Américains. Ainsi, les confidences de quelques fêtards nocturnes africains et malgaches, renforcées par des sources policières, se vérifient. Elles avancent que de la cocaïne en provenance de l'Amérique du sud commence à transiter par Madagascar. Mais en fin de compte, la drogue passerait par l'Afrique du sud avant d'atterrir en terre malgache. Ce qui corrobore l'affirmation de l'Union africaine comme quoi, l'Angola, le Nigeria et l'Afrique du sud sont les principaux pays de transit de la drogue en Afrique. Plus près de nous, le Kenya commence aussi à rejoindre le rang. Tout récemment, plus de 1,3 tonne de cocaïne y ont été saisie au cours de deux raids policiers. Ainsi, rien n'empêche d'imaginer des scénarios comme celui de faire transiter la drogue par bateau à partir du Kenya vers les rives malgaches. Pour le moment, la voie aérienne est probablement la plus rapide et jugée plus sûre par les passeurs. Mais à la fin novembre, deux passeuses malgaches ont été surprises à l'aéroport Sir Seewoosagur Ramgoolam à Maurice. Elles avaient sur elles 2 kg d'héroïne d'une valeur d'environ 5 milliards Fmg. Un autre fait commence

également à inquiéter. Des trafiquants écoulent de la marchandise sur le marché local. Ce commerce date d'à peine de quelques années mais il commence à prospérer d'après des sources auprès de la diaspora africaine à Tana. Madagascar est parmi les pays africains producteurs de cannabis, mais il est très loin des grosses pointures comme le Maroc, 3ème producteur mondial de résine de cannabis après le Pakistan et l'Afghanistan, selon l'Organe international de contrôle des stupéfiants. La production de résine de cannabis commence aussi à gagner le Nord de la Grande Ile depuis quelques années déjà. (La Gazette 21/12/04)

Saison cyclonique : les dégâts de 2004 ont atteint un record. En mars dernier, les deux cyclones Elita et Gafilo ont laissé une facture très salée pour l'économie malgache, soit 250 millions de dollars selon l'évaluation des autorités et d'une équipe spécialisée des Nations unies. C'est un chiffre énorme par rapport aux dégâts laissés par le cyclone Geralda en février 1994, évalués à plusieurs dizaines de millions de dollars et qui ont nécessité une aide d'urgence de plus de 6 millions de dollars. Cette année, les impacts de Gafilo et d'Elita se voient dans presque tous les secteurs et notamment dans la filière céréalière. Dans cette filière, 150.000 ha ont été fortement touchés, ils auraient dû donner l'équivalent de 300.000 tonnes de céréales d'une valeur de 92 millions de dollars. La crise du riz découle en partie de ces dégâts. Pour Madagascar, la reconstruction après le passage d'Elita et de Gafilo nécessite dans les 426 milliards de Fmg, un chiffre qui avoisine le budget alloué au ministère de l'Agriculture pour 2005. Cette année encore, un certain nombre des dégâts laissés par Geralda en 1994 n'ont pas encore été réparés. (La Gazette 20/12/04)

Raz de marée de l'Asie du sud : les sinistrés de Manakara abandonnés par le gouvernement. Malgré le raz-de-marée qui a ravagé 150 toits et fait 1 200 sans-abri, aucun membre du gouvernement n'a pris la peine de descendre sur place, du moins jusqu'à hier. En effet, au lieu de reconforter ces malheureux, le chef du gouvernement a procédé à une série d'inaugurations dans le Nord de la Grande Ile. De plus, pas un ministre n'a daigné se déplacer avec l'équipe du Conseil national de secours (Cns) descendue sur place pour remettre les dons. Par ailleurs, les équipes de secours de la Croix-Rouge malgache sont actuellement à pied d'oeuvre pour les soins et le suivi médical des sinistrés. L'objectif étant de prévenir la prolifération des épidémies. Le dernier bilan que nous a communiqué le maire de la ville de Manakara fait état de trois morts. (La Gazette 30/12/04) En tout cas, il n'y a pas eu de recherche sérieuse chez nous pour recenser les victimes du tsunami. Le contrecoup du raz-de-marée s'est pourtant fait sentir sur nos côtes. Ce mort de Sainte-Marie n'est peut-être pas le seul. On signalera que la Tanzanie, plus éloignée de l'épicentre que Madagascar, a fait état d'environ 50 morts. Nous nous sommes empressés d'adresser des messages de condoléances aux pays d'Asie, alors que nous aussi, peut-être, nous méritons de telles lettres de compassion. (La Gazette 31/12/04)

Au 30/12/2004, 1 euro = 12 679 Fmg ou 2536 (Ariary) (cours pondéré) A compter du 01/01/2005, l'Ariary (Ar) se substitue définitivement au franc malgache (Fmg), sur la base de Ar 1 = 5 Fmg